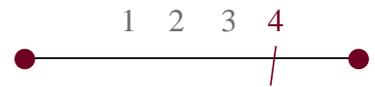


**ÉCOLE
NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**



2014

*Rapport
de gestion*

Sommaire

Préambule	1
Synthèse	2
1. Évolution des équilibres financiers de l'École depuis 2012	5
1.1 Résultat comptable	5
1.2 Capacité d'autofinancement (CAF)	6
1.3 Fonds de roulement	7
1.4 Trésorerie	9
1.5 Ratios d'analyse financière	10
1.5.1 Taux de saturation	10
1.5.2 Marges de manœuvre potentielles	11
2. Évolution des taux de couverture et d'exécution	12
2.1 Évolution des taux de couverture des dépenses de fonctionnement et d'investissement	12
2.2 Les taux d'exécution	13
2.2.1 Synthèse des taux d'exécution	13
2.2.2 Incidence des actes budgétaires sur l'exécution 2014	14
2.2.3 Taux de réalisation des recettes par type de crédits	15
2.2.4 Taux de réalisation des dépenses par type de crédits	16
3. Exécution du budget 2014 par élément de structure	18
3.1 Vue globale de la réalisation budgétaire par vice-présidence	18
3.1.1 Vue globale des taux de réalisation	18
3.1.2 Répartition des dépenses par vice-présidence et par type de crédits	19
3.1.3 Répartition des moyens École consommés par vice-présidence en 2014	21
3.2 La vice-présidence Recherche	22
3.2.1 Constat	22
3.2.2 Détail	22
3.3 La vice-présidence Études	26
3.3.1 Constat	26
3.3.2 Détail	26
3.3.3 Les départements et formations	29
3.4 La vice-présidence Ressources et Innovations en Education et Médiation des savoirs (RIEMS)	31
3.4.1 Constat	31
3.4.2 Détail	31
3.5 La Direction Générale des Services	33
3.5.1 Constat	33
3.5.2 Détail	33
3.6 La Présidence	37
3.7 L'Institut Français de l'Éducation	39
3.7.1 Constat	39
3.7.2 Détail	39
3.8 La Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)	41
3.8.1 Constat	41
3.8.2 Détail	41
4. Etude sur les dépenses et les recettes	43
4.1 Dépenses par masse	43
4.1.1 Les dépenses de fonctionnement (hors personnel)	45
4.1.2 Les dépenses de personnel	50
4.1.3 Les dépenses d'investissement	57
4.2 Répartition des dépenses par action LOLF	58
4.3 Recettes par masse	60
4.3.1 Toutes les recettes confondues par imputation	60
4.3.2 Les recettes en fonctionnement par imputation	61
4.3.3 Les prestations de service	62
4.3.4 Les subventions par origine	63
5. Plan pluriannuel d'investissement (PPI) et Fonds recherche	65
5.1 Exécution de la tranche 2014 du PPI	65
5.2 Fonds recherche exécuté en 2014	67
Glossaire	69

Préambule

Le rapport de gestion est un document produit par l'ordonnateur, il complète les données du compte financier afin d'apporter aux administrateurs un éclairage sur les questions financières. Le décret instaurant la nouvelle gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), qui sera applicable à partir du 1^{er} janvier 2016, réaffirme le principe selon lequel le compte financier est « accompagné d'un rapport de gestion établi par l'ordonnateur pour l'exercice écoulé » (Art. 212).

L'analyse financière de l'exercice 2014 se heurte à des changements de périmètres observés depuis 2013. Nous retiendrons ainsi :

- la création de la vice-présidence Ressources et Innovations en Éducation et Médiation des Savoirs (RIEMS) se substituant au pôle Diffusion des savoirs
- le transfert du service ENS Médias à la Direction Générale des Services
- le rattachement des affaires culturelles à la Présidence
- l'arrivée d'une nouvelle gouvernance à l'été 2014
- le rattachement provisoire des services UNIS, Persée et ENS éditions à la DGS à partir de la rentrée 2014, qui impactera la structure budgétaire 2015

Le contexte actuel des finances publiques oblige les établissements à assurer leur sécurité financière aux travers de dispositifs de suivi et d'alerte de leurs pratiques financières. Ce rapport y contribue pleinement en tant qu'outil de pilotage permettant de formuler des préconisations. Il vient clore l'exercice 2014 ouvert depuis le débat d'orientation budgétaire mi-2013 et permettra d'ouvrir la réflexion sur les prochains budgets de l'ENS de Lyon et les questions financières en règle générale.

Les diverses actions menées par l'École sur ses pratiques financières ont abouti à un certain nombre de résultats en 2014 :

- ✓ d'excellents taux d'exécution des recettes et des dépenses
- ✓ des indicateurs financiers sécurisés
- ✓ la poursuite de l'optimisation des dépenses de fonctionnement
- ✓ la mise en place de nouveaux marchés publics compétitifs
- ✓ la maîtrise de l'exécution de la masse salariale
- ✓ un excellent recouvrement des créances (417K€ de créances en 2014 contre 1,5M€ en 2012 et 882K€ en 2013)

Synthèse

Les principaux faits ayant marqué l'exercice 2014 sont abordés dans cette synthèse. Il s'agit ici d'apporter un éclairage sur les éléments majeurs résultant de la gestion financière 2014.

➤ Des indicateurs financiers « au vert »

L'École obtient un résultat excédentaire de **1,49M€** en 2014.

Le fonds de roulement s'établit à **13,1M€** fin 2014, couvrant ainsi 42 jours de dépenses décaissables.

L'ENS de Lyon a une capacité d'autofinancement (CAF) s'élevant à **4,7M€** fin 2014.

La trésorerie de l'établissement est de **20,9M€**.

➤ Des taux d'exécution excellents en dépenses comme en recettes

Le calcul des taux d'exécution de chaque vice-présidence tient compte de la réalité des crédits ouverts après DBM et des crédits consommés, après avoir retraité manuellement les éventuels redéploiements (virements internes...). Le service prospective et aide au pilotage s'est ainsi attaché à ce que les taux d'exécution reflètent exactement, pour chaque structure, les écarts entre les prévisions et la réalisation budgétaire.

Un taux de réalisation global des recettes de 97,55%

- un taux des recettes d'équipement dépassant les 84%, soit plus de 40 points en comparaison du taux observé en 2013
- plus de 97,7% pour les recettes de fonctionnement

Un taux de réalisation global des dépenses de 96,87%

- un taux d'exécution des dépenses d'équipement de plus de 74%
- plus de 98% pour les dépenses de fonctionnement avec personnel, dont 99,5% de taux d'exécution pour les seules dépenses de personnel

➤ Vers une homogénéisation des taux d'exécution par vice-présidence

- La Direction Générale des Services a un fort taux d'exécution de 98,1% : en rappelant ici que la DGS supporte la charge de la masse salariale État ainsi que l'infrastructure
- La vice-présidence RIEMS avec 95,8%
- La Présidence avec 94,2%
- La vice-présidence Études avec 91,1%
- La vice-présidence Recherche qui évolue de 8 points avec 90,9%
- L'Ifé avec quasiment 87,4%, soit une progression de 5,5 points en comparaison de 2013

Toutes les vice-présidences affichent ainsi des taux d'exécution très satisfaisants, tous supérieurs à 90% (sauf l'Ifé qui néanmoins s'en rapproche et progresse considérablement depuis 2012).

En neutralisant la dotation aux amortissements et provisions et en réintégrant la masse salariale - hors élèves fonctionnaires stagiaires - par entité, la vice-présidence Recherche demeure le principal budget de l'établissement (38%).

Viennent ensuite la Direction Générale des Services (28%), la vice-présidence Études (22%), l'Ifé (6%), la vice-présidence RIEMS (4%) et enfin la Présidence (2%).

➤ Une optimisation des dépenses de fonctionnement

L'ENS de Lyon poursuit l'optimisation de ses dépenses de fonctionnement entamée depuis plusieurs années, notamment par une sensibilisation accrue des services et par la mise en œuvre de marchés publics compétitifs.

Les effets sont ainsi très satisfaisants sur nombre de postes de dépenses comme :

- Des dépenses de fluides passant de 3M€ en 2013 à 2,62M€ en 2014
- Des dépenses de téléphone ayant chuté de 59% entre 2012 et 2014
- Des dépenses de gardiennage passant de 1M€ en 2013 à 790K€ en 2014

➤ Une maîtrise de la masse salariale

Plus de $\frac{3}{4}$ des charges de l'établissement en 2014 correspondent aux dépenses de personnel. Si la masse consommée reste stable en comparaison de 2013, elle le doit à une diminution conjoncturelle non-négligeable du nombre d'élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés. Pourtant, son augmentation structurelle se maintient avec un GVT positif pour lequel le ministère n'a attribué aucune compensation en 2014 (alors qu'il le finançait partiellement les exercices précédents).

La masse salariale est pour autant maîtrisée en 2014, et ce contrôle doit être perpétué et intensifié en continuant de surveiller les effets des campagnes d'emploi à venir, entre autres.

En conclusion, il ressort de l'analyse de l'année 2014 une situation financière saine de l'ENS de Lyon.

Les très bons indicateurs financiers permettent à la nouvelle gouvernance de bénéficier de marges de manœuvre, mais ne doivent pas l'éloigner d'une certaine vigilance dans un contexte de finances publiques de plus en plus contraintes.

Pour exemple, en mars 2015, nous n'avons toujours pas connaissance de la première notification 2015 de la subvention pour charges de service public.

Dans le cadre de l'application de la GBCP, l'École devra envisager une rénovation de ses pratiques budgétaires en développant notamment la comptabilité analytique, en accompagnant et formant tous les acteurs financiers et en initiant une réflexion sur la dématérialisation des factures.

Un renforcement du pilotage budgétaire paraît nécessaire, notamment pour accompagner certains services. Pour ce faire, il est indispensable de disposer d'un outil d'information financière performant et d'en faire une des priorités à court terme.

En outre, l'établissement doit poursuivre l'optimisation des dépenses de fonctionnement, notamment sur la restauration-traiteur qui demeure un poste élevé de dépenses.

Il sera également nécessaire d'instaurer un dialogue de gestion et une allocation des moyens global(e) avec les VP et services (tous moyens confondus : RH, Finances, Locaux...) en développant une approche prospective et pluriannuelle.

Enfin, le calendrier budgétaire pour l'année 2015 sera revu puisque le compte financier devra être voté au plus tard au 29 février 2016 (et non plus fin mars).

1. Évolution des équilibres financiers de l'École depuis 2012

1.1 Résultat comptable

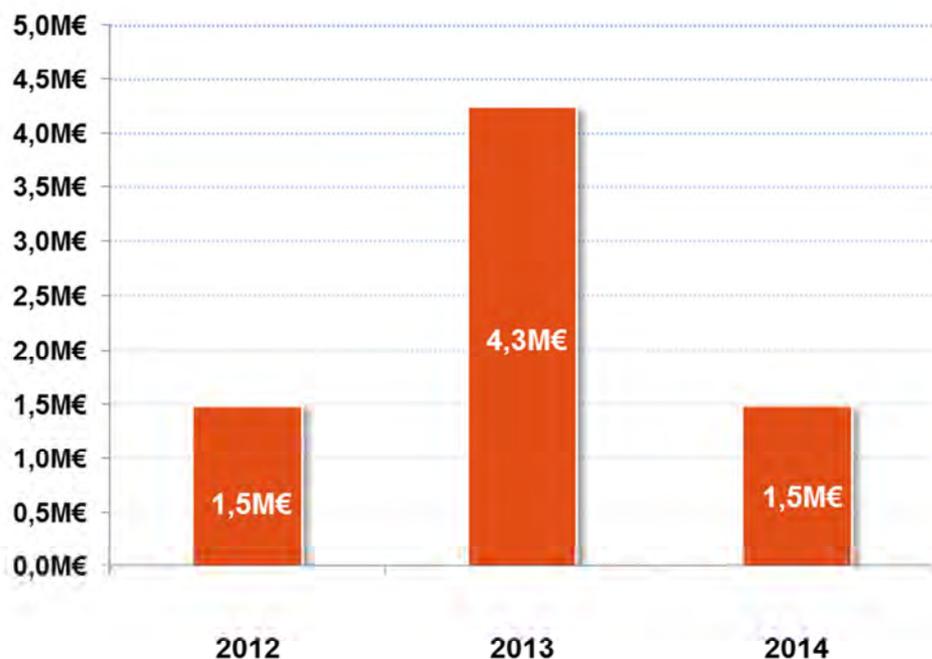
De quoi parle-t-on ?

Le **résultat net comptable** correspond au bénéfice ou à la perte de la période, mesuré par la différence entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Calcul : = Montant des recettes de fonctionnement (classe 7) – Montant des dépenses de fonctionnement (classe 6)

	2012	2013	2014
ENS de LYON	1 487 498 €	4 250 986 €	1 488 191 €

Tableau 1- Évolution du résultat comptable depuis 2012



Figure

Figure 1- Évolution du résultat comptable depuis 2012

L'exercice 2014 présente un résultat excédentaire et retrouve un niveau équivalent de celui constaté en 2012. Rappelons que sa forte augmentation en 2013 était liée à des événements exceptionnels n'ayant pas vocation à se reproduire.

Afin d'analyser l'évolution du résultat entre les prévisions budgétaires et l'exécuté, il convient d'exclure l'opération liée au Plan Campus pour laquelle il a été décidé que la recette serait finalement inscrite en investissement (= pas d'impact sur le résultat). En effet, lors de la construction de la Décision Budgétaire Modificative (DBM), cette opération impactait le résultat prévisionnel pour 1,04M€ car la recette était prévue en fonctionnement pour une dépense en équipement.

Hors Plan Campus, le résultat réalisé est excédentaire de + 445k€ par rapport à la DBM.

1.2 Capacité d'autofinancement (CAF)

De quoi parle-t-on ?

La **capacité d'autofinancement (CAF)** correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de l'établissement et dont il pourrait disposer pour couvrir ses autres besoins. Elle mesure donc la capacité de ce dernier à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements de dettes.

Calcul (méthode additive) :

Résultat Net Comptable

- + Charges calculées (amortissements et provisions)
- Reprise sur charges calculées (reprises sur amortissements - dotation sur amortissements)
- + Valeur Nette Comptable Elément Actif Cédés
- Produits de Cession d'Éléments d'Actif
- Quote-part des subventions d'investissement virées au résultat de l'exercice

	2012	2013	2014
ENS de LYON	3 940 788 €	7 087 169 €	4 711 859 €

Tableau 2 - Évolution de la capacité d'autofinancement depuis 2012

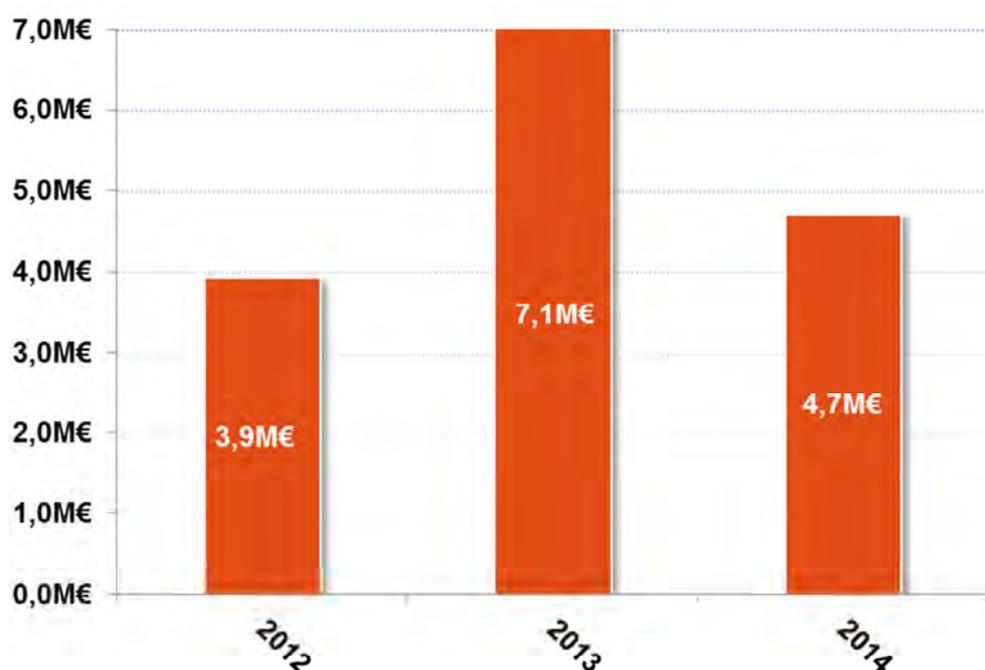


Figure 2- Évolution de la capacité d'autofinancement depuis 2012

Liée logiquement à la variation du résultat, la capacité d'autofinancement s'établit à plus de 4,7M€ pour cet exercice 2014. Elle est supérieure de 628K€ (toujours hors opération Plan Campus) par rapport à la prévision budgétisée en DBM.

1.3 Fonds de roulement

De quoi parle-t-on ?

Le **fonds de roulement** constitue un excédent de ressources stables qui va permettre de financer une partie des besoins à court terme de l'établissement appelés autrement besoins en fonds de roulement.

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Calcul = Ressources stables (capitaux propres et provisions) – Actifs stables (actif immobilisé)

Si le fonds de roulement est positif, l'équilibre financier est donc respecté et l'établissement dispose grâce au fonds de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.

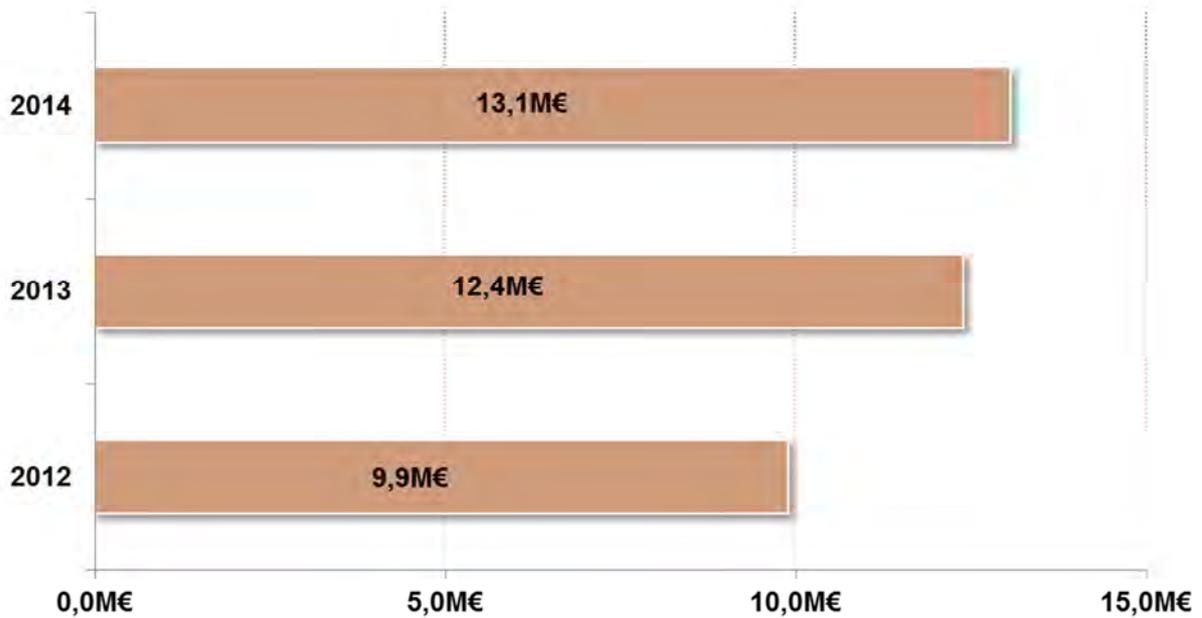


Figure 3 - Évolution du fonds de roulement depuis 2012

D'après les éléments présentés précédemment, le fonds de roulement s'élève à près de 13,1M€ fin 2014. Il couvre ainsi quasi 42 jours de dépenses décaissables (fonctionnement et personnel). Ce niveau est rassurant quant à la santé financière de l'établissement tant les normes prudentielles sont fixées par Bercy à 30 jours (voire 15 jours) concernant des établissements comme le nôtre. L'ENS de Lyon est donc en mesure d'investir pour les exercices à venir.

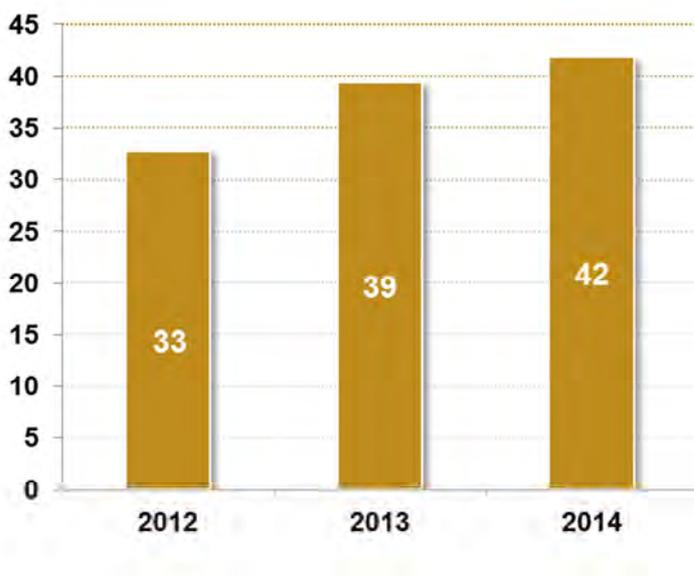


Figure 4 - Évolution du fonds de roulement (en nombre de jours) depuis 2012

1.4 Trésorerie

De quoi parle-t-on ?

Il s'agit des liquidités dont l'École dispose quoiqu'il arrive et quasi immédiatement.

En terme comptable, la trésorerie est la différence entre le fonds de roulement de l'entreprise et son besoin en fonds de roulement.

	2012	2013	2014
ENS de Lyon	14 333 702 €	18 524 587 €	20 925 383 €

Tableau 3 - Évolution de la trésorerie de l'École depuis 2012

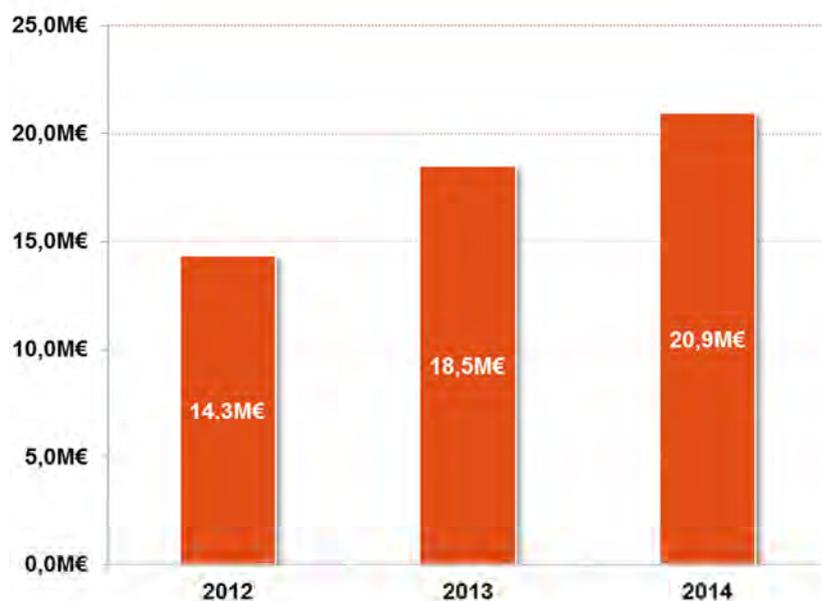


Figure 5 - Évolution de la trésorerie de l'École depuis 2012

1.5 Ratios d'analyse financière

Ici sont calculés des rapports entre différents postes du compte de résultat à des fins d'analyse. Il sera utile d'en effectuer une exploitation au regard de leur évolution sur plusieurs exercices.

Ces ratios sont en adéquation avec ceux suivis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et mis en place dans le cadre du dispositif de suivi, d'alerte et d'accompagnement des établissements RCE (qui sont passés aux Responsabilités et Compétences Élargies).

1.5.1 Taux de saturation

De quoi parle-t-on ?

Ce ratio mesure le poids des charges les plus rigides difficilement compressibles (dépenses de personnel) par rapport aux produits de fonctionnement.

Dans le cadre des responsabilités et compétences élargies, ce ratio de rigidité a une dimension essentielle puisqu'il évalue les limites des marges de manœuvre.

Un rapport élevé traduit la disproportion du poids des charges par rapport aux produits et mesure la difficulté de rééquilibrage pour les réduire.

Calcul : Charges de personnel / Produits de fonctionnement (hors produits calculés)

Taux de saturation	2012	2013	2014
ENS de Lyon	76%	76%	78%

Tableau 4 – Taux de saturation de l'ENS de Lyon entre 2012 et 2014

Entre 2013 et 2014, le taux de saturation a ainsi subi une hausse de quasiment 2 points.

Les dépenses de personnel augmentent « mécaniquement » par l'effet du GVT : glissement vieillesse, technicité ainsi que des effets financiers des campagnes d'emplois.

La hausse de ce ratio justifie la prudence de l'établissement quant aux campagnes d'emplois à venir.

1.5.2 Marges de manœuvre potentielles

De quoi parle-t-on ?

Ce ratio permet d'évaluer la capacité de l'établissement à influencer, par sa politique, sur ses ressources d'exploitation. Il mesure le taux de flexibilité des recettes. Dans les établissements fortement subventionnés, ce ratio sera donc proche de 0. Il mesure dans une certaine mesure le degré « d'indépendance » financière de l'établissement.

Calcul : Comptes 70+76 / Total des produits 70 à 76

Marges de manœuvre potentielles	2012	2013	2014
ENS de Lyon	4%	5%	5%

Tableau 5 – Ratio relatif aux marges de manœuvre potentielles de l'École entre 2012 et 2014

Il est donc à noter que le degré de dépendance financière de l'ENS de Lyon vis-à-vis des subventions demeure stable entre 2013 et 2014.

2. Évolution des taux de couverture et d'exécution

2.1 Évolution des taux de couverture des dépenses de fonctionnement et d'investissement

Le taux de couverture se calcule de la façon suivante : montant des recettes / montant des dépenses.

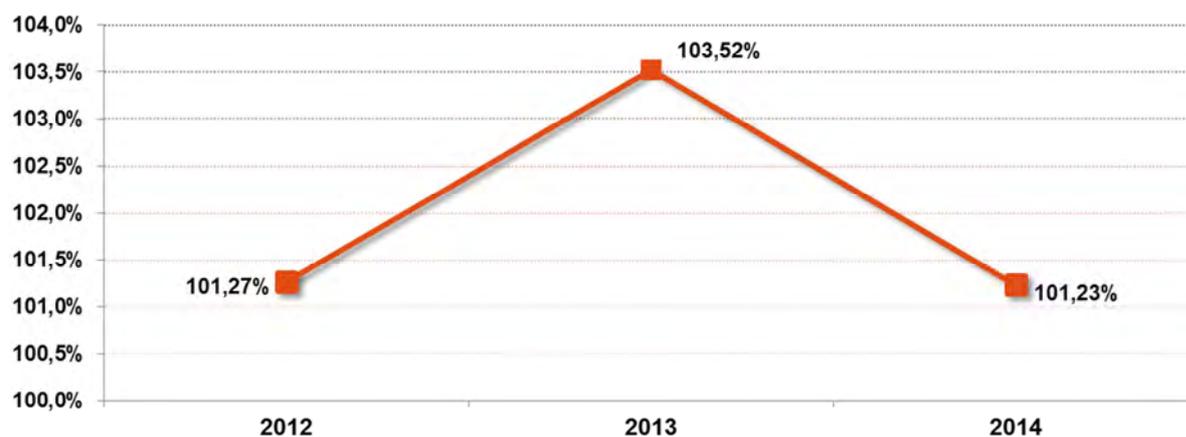


Figure 6 - Évolution du taux de couverture des dépenses de fonctionnement depuis 2012

Le taux de couverture des dépenses de fonctionnement reste supérieur à 100% en 2014. Il baisse de 2,3 points par rapport à 2013, qui avait été une année particulière dans la mesure où des recettes exceptionnelles avaient contribué à une hausse du résultat.

Il permet de maintenir l'équilibre obligatoire du compte de résultat. L'excédent, comme vu précédemment, permettra d'alimenter la capacité d'autofinancement de l'École.

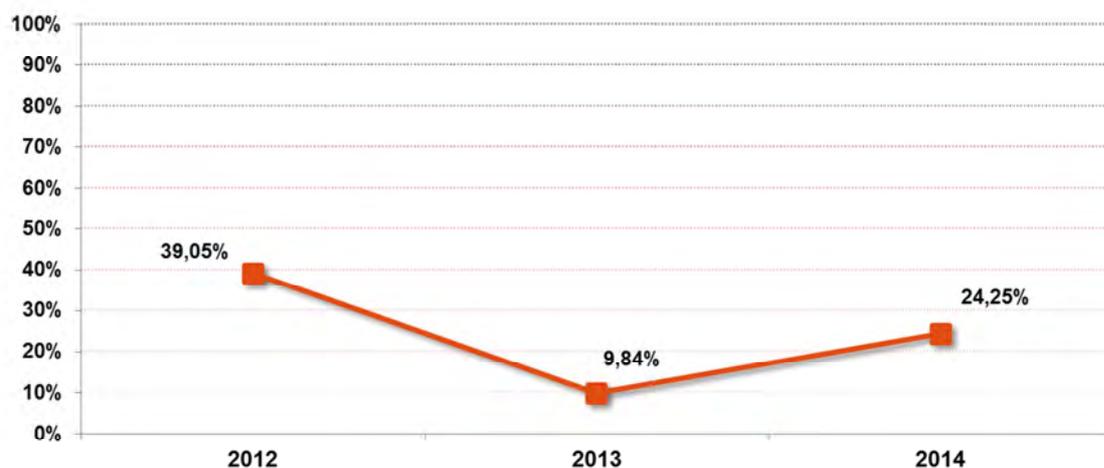


Figure 7 - Évolution du taux de couverture des dépenses d'investissement depuis 2012

Le taux de couverture des dépenses d'investissement augmente (+ 14,4 points), alors qu'il avait subi une forte chute entre 2012 et 2013. Cela s'explique par une réalisation de dépenses spécifiques dont les recettes étaient inscrites en investissement (cf paragraphe 2.2.2)

2.2 Les taux d'exécution

De quoi parle-t-on ?

Le taux d'exécution mesure la réalisation par rapport à la prévision.

Ex : le taux d'exécution des dépenses se calcule en établissant le ratio des crédits liquidés / crédits ouverts au moment de la Décision Budgétaire Modificative

2.2.1 Synthèse des taux d'exécution

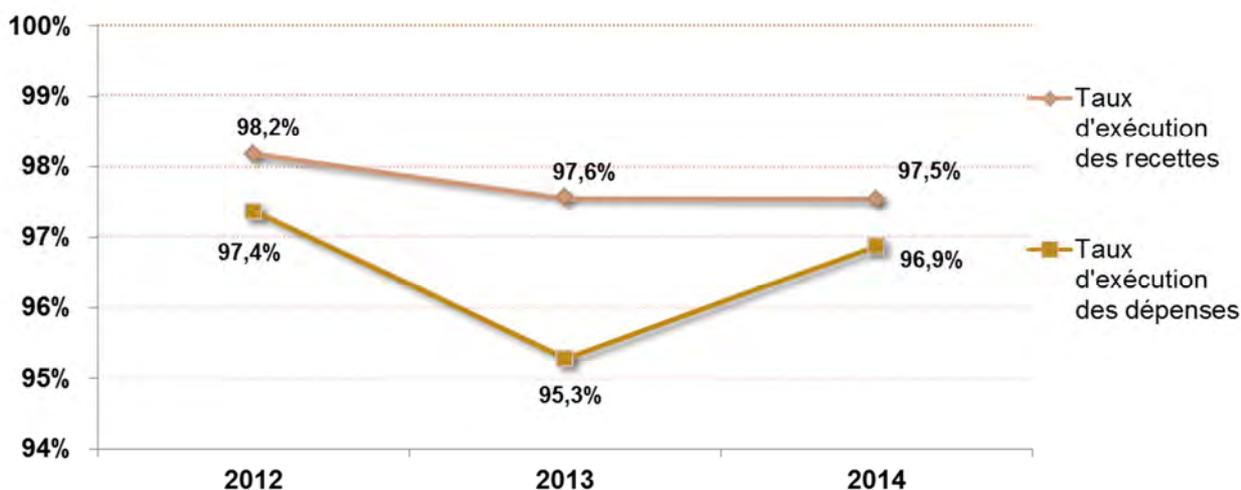


Figure 8 – Évolution pluriannuelle des taux d'exécution, en recettes et en dépenses

Concernant les recettes, les taux restent relativement stables depuis trois exercices, même si l'on constate une très faible tendance à la baisse.

En dépenses, le taux d'exécution 2014 se rapproche de celui observé en 2012, après avoir connu une baisse sensible en 2013.

L'atteinte des taux d'exécution ne doit pas être, pour autant, une fin en soi. Les dépenses ne doivent pas être exagérées en fin d'année pour améliorer ces indicateurs. Globalement, un suivi d'alerte sur les taux d'exécution en dépenses mais également en recettes permettrait d'améliorer les pratiques.

2.2.2 Incidence des actes budgétaires sur l'exécution 2014

De quoi parle-t-on ?

Le BP signifie le Budget Primitif. Il constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de l'établissement. Approuvé par le Conseil d'administration (CA), le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année donnée.

La DBM signifie la Décision Budgétaire Modificative. En cours d'année et en fonction de la réalisation des objectifs de recettes et de la consommation des crédits, l'établissement peut être amené à revoir les prévisions inscrites au budget primitif. Il le fera via une décision budgétaire modificative. La DBM sera votée dans les mêmes formes que le budget primitif, en principe lors du CA de fin juin / début juillet au sein de l'ENS de Lyon.

	BP 2014	DBM 2014
Réalisation des dépenses	98,43%	96,87%
Réalisation des recettes	97,96%	97,55%

Tableau 6 – Évolution des taux d'exécution selon les actes budgétaires

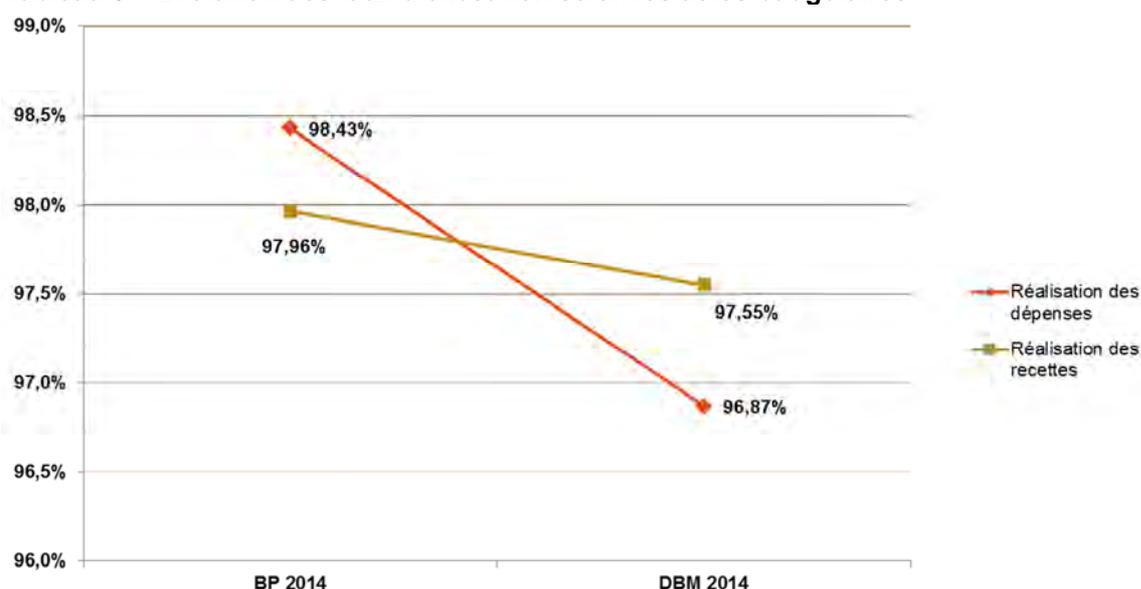


Figure 9 – Évolution des taux d'exécution selon les actes budgétaires

Ce graphique montre que les crédits ouverts en DBM 2014 ont fait chuter significativement les taux d'exécution budgétaire. Il convient de préciser que c'est essentiellement sur les ouvertures de crédits de fonctionnement que cette chute s'observe. Le détail est ainsi le suivant :

- Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement par rapport au BP : **104,62%**
- Taux d'exécution des dépenses d'équipement par rapport au BP : **69,29%**
- Taux d'exécution des dépenses de personnel par rapport au BP : **98,98%**

Nous verrons, par la suite, le détail des taux d'exécution par masse à l'issue de l'exercice 2014.

2.2.3 Taux de réalisation des recettes par type de crédits

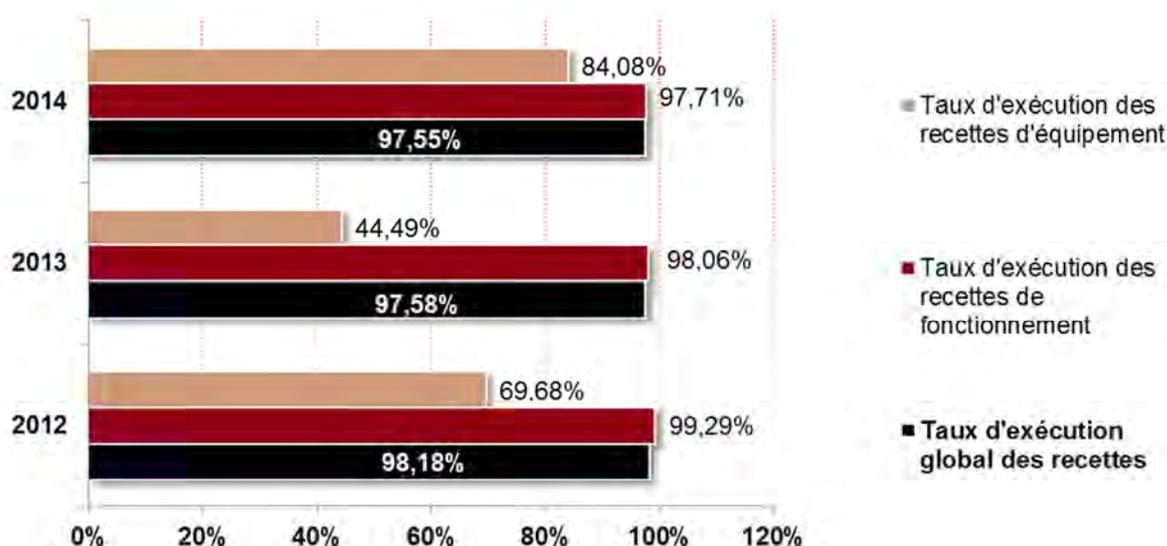


Figure 10 – Évolution des taux d'exécution des recettes par type de crédits depuis 2012

Le taux d'exécution des recettes de fonctionnement reste proche des 98% en 2014.

Quant au taux d'exécution des recettes d'investissement, il bondit de **40 points** entre 2013 et 2014. Ce sursaut s'explique par diverses raisons :

- participations financières effectuées par des tutelles de laboratoires de l'École afin d'acquérir des équipements scientifiques
- subvention tardive de la Région Rhône-Alpes pour l'achat d'un équipement à l'IGFL, qui avait entraîné une sous-exécution en 2013
- réalisation de la recette de subvention d'un investissement d'avenir pour le LGL

2.2.4 Taux de réalisation des dépenses par type de crédits

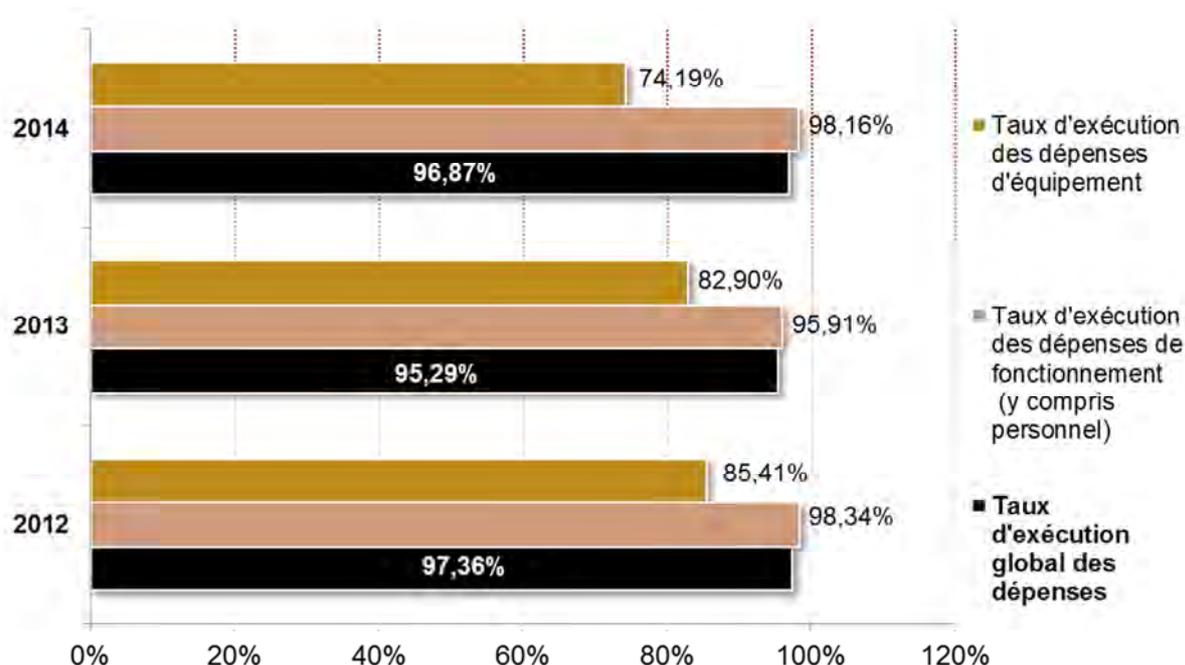


Figure 11 – Évolution des taux d'exécution des dépenses par types de crédits depuis 2012

Le taux d'exécution global des dépenses atteint **96,87%** en 2014. Il connaît une hausse par rapport à 2013, mais reste plus faible que le taux qui avait été observé en 2012.

Les dépenses d'équipement subissent une forte baisse d'exécution par rapport à 2013, passant ainsi de 82,9% à 74,19% seulement. Ce recul s'explique par le fait que les dépenses prévues dans le cadre du Plan Campus n'ont pas pu se réaliser en 2014 : 1,47M€ avait été budgétisé en DBM, mais au final l'exécution a été quasi nulle. En excluant cette charge du Plan Campus, le taux d'exécution des dépenses d'équipement se serait élevé à **87,23 %**.

	2012	2013	2014
Taux d'exécution global des dépenses	97,36%	95,29%	96,87%
Taux d'exécution des dépenses de fonctionnement	96,23%	89,42%	93,88%
Taux d'exécution des dépenses de personnel	99,01%	98,11%	99,54%
Taux d'exécution des dépenses d'équipement	85,41%	82,90%	74,19%

Tableau 7 – Taux d'exécution en dépenses par type de crédits depuis 2012

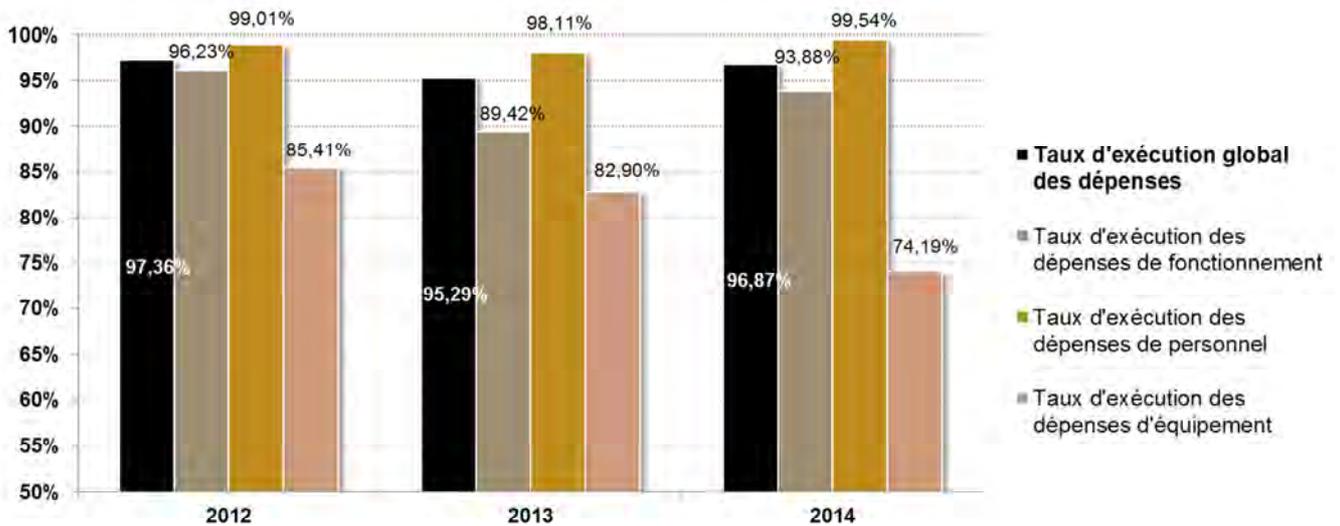


Figure 12 – Évolution des taux d'exécution des dépenses depuis 2012

Globalement, le taux de **96,87%** reste de très bonne qualité suite à une meilleure exécution des dépenses de fonctionnement et de personnel.

C'est principalement au niveau des crédits d'équipement que la sous-exécution est la plus importante en 2014, comme expliqué précédemment.

Les dépenses de personnel feront l'objet d'une analyse spécifique dans la suite de ce rapport.

3. Exécution du budget 2014 par élément de structure

3.1 Vue globale de la réalisation budgétaire par vice-présidence

3.1.1 Vue globale des taux de réalisation

	Crédits mandatés	Taux d'exécution
Présidence	9 910 577 €	94,16%
Direction Générale des Services	100 455 868 €	98,10%
Vice-Présidence RIEMS	577 493 €	95,82%
IFÉ	1 201 825 €	87,38%
Vice-Présidence Recherche	11 499 620 €	90,89%
Vice-Présidence Études	2 485 977 €	91,15%

Tableau 8 – Taux d'exécution 2014 en dépenses, par vice-présidence

Pour information, un travail a été effectué pour que les taux d'exécution reflètent exactement le rapport entre les crédits exécutés et les crédits ouverts à la DBM par élément de structure.

Ainsi, les éventuels redéploiements de crédits (prestations internes...) ont été neutralisés pour ne pas fausser la réalité de l'exécution et bien mettre en avant les écarts entre la prévision et la réalisation par élément.

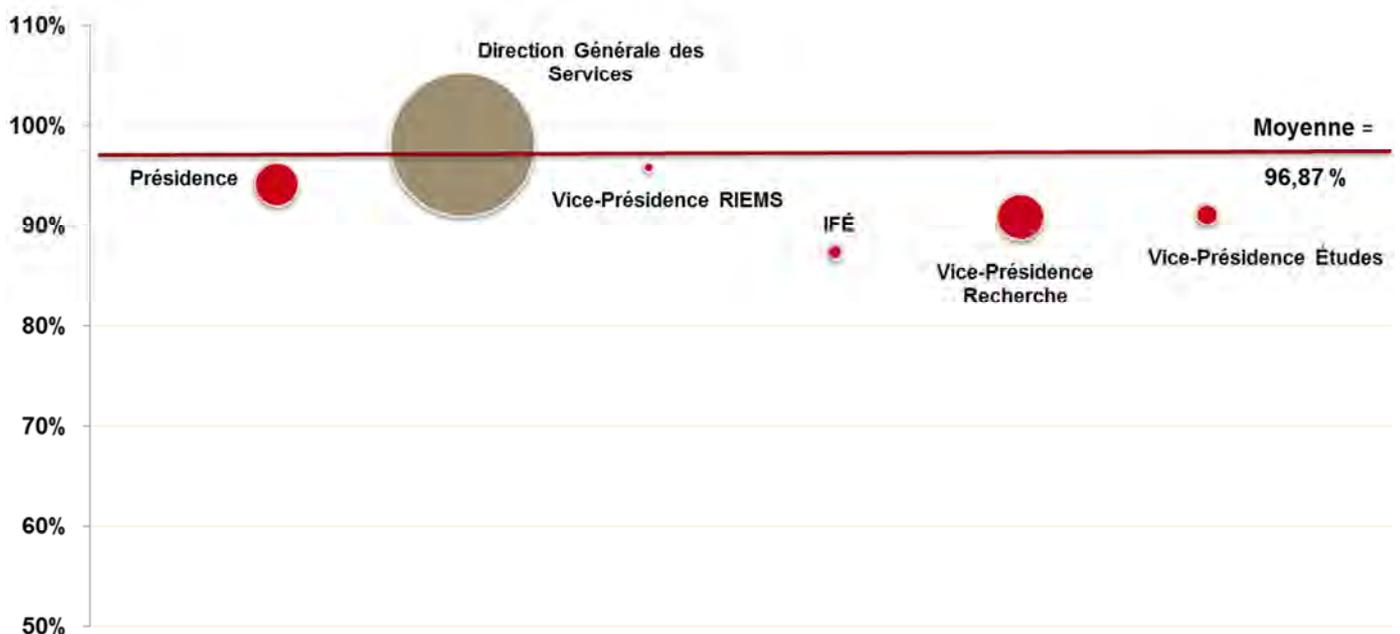


Figure 13 – Taux d'exécution et volume des dépenses par vice-présidence, en 2014

Comme précisé précédemment, le taux d'exécution global des dépenses s'établit à **96,87%**. Sa hausse de quasi 1,6 point entre 2013 et 2014 se traduit par une bonne homogénéité entre les vice-présidences. Il est à souligner que l'Ifé et la VP Recherche ont notablement augmenté leur taux d'exécution respectif (+5,5 points pour l'Ifé et +8 points pour la VP Recherche), tandis que les autres vice-présidences poursuivent la bonne maîtrise de leur exécution.

3.1.2 Répartition des dépenses par vice-présidence et par type de crédits

	Fonctionnement	Investissement	Personnel
Présidence	837 300 €	4 989 €	150 363 €
Direction Générale des Services	9 587 102 €	2 090 990 €	624 442 €
Vice-Présidence RIEMS	409 721 €	25 999 €	141 773 €
IFÉ	842 619 €	39 975 €	319 231 €
Vice-Présidence Recherche	5 084 492 €	2 693 816 €	3 721 312 €
Vice-Présidence Études	1 239 689 €	340 077 €	906 212 €

Tableau 9 – Dépenses 2014 par vice-présidence et par type de crédits (hors amortissements et masse salariale État)

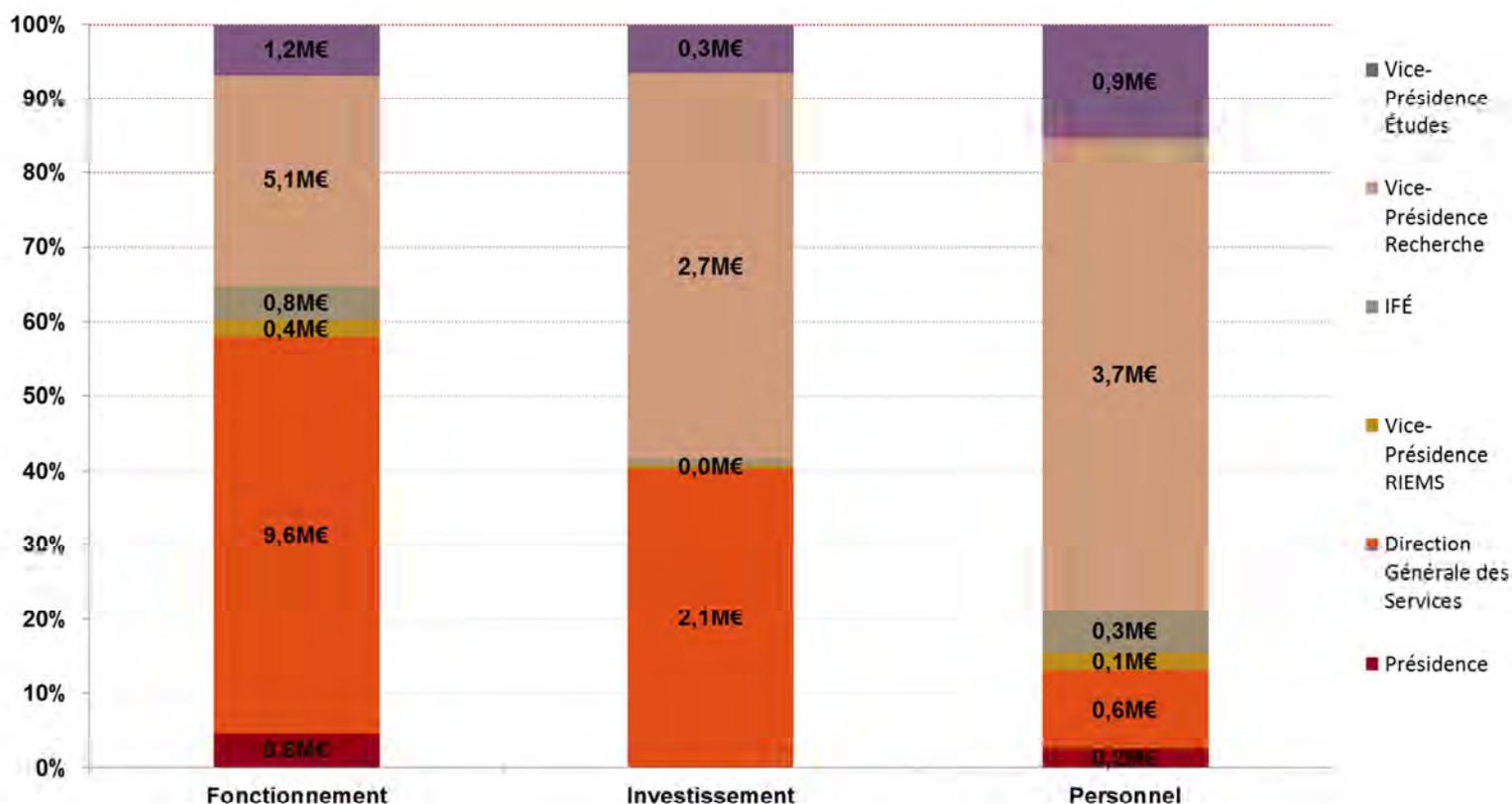


Figure 14 – Répartition en pourcentages et montants des dépenses par vice-présidence en 2014

Dans le but d'identifier clairement les spécificités de chaque entité en termes de types de crédits consommés, les résultats sont affichés hors masse salariale État et hors amortissements.

Plus de 50 % des crédits de fonctionnement décaissables sont mobilisés par la Direction générale des services : les charges d'infrastructure et maintenance sont en effet centralisées sur la direction du patrimoine et des moyens généraux (DPMG).

La vice-présidence Recherche progresse toutefois de 1 point par rapport à 2013, avec 28% des crédits de fonctionnement consommés.

La moitié des acquisitions d'équipements ont été réalisés par la vice-présidence Recherche en 2014, contre 65 % en 2013. Rappelons effectivement que l'exercice précédent avait été marqué par l'achat d'un très gros appareil scientifique via un financement européen. Quant à la charge d'infrastructure relevant de la DPMG, elle représente plus de 35% des dépenses d'investissement 2014.

Les dépenses de personnel hors MSE (Masse salariale Etat) sont supportées pour plus de 63% par la vice-présidence Recherche (essentiellement au travers des contrats de recherche).

Vient ensuite la vice-présidence Études avec 900K€ dont la majorité concerne la prise en charge du jury de concours et les heures complémentaires d'enseignement.

Les dépenses de personnel hors MSE de la DGS concernent essentiellement l'action sociale et la GPEEC, deux natures de dépense à destination de l'intégralité des services de l'École.

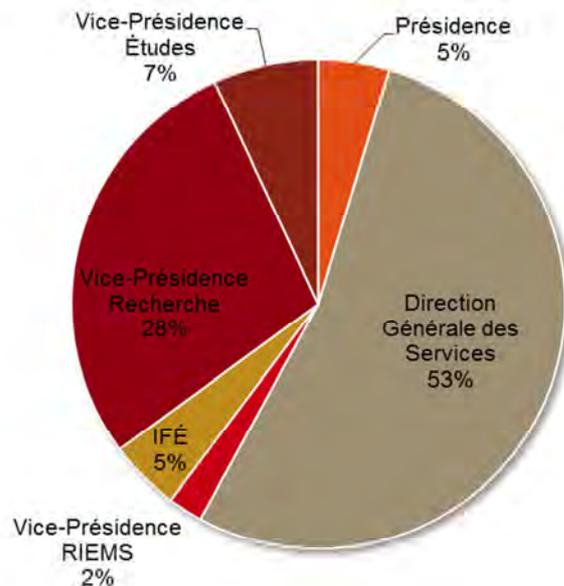


Figure 15 – Part des dépenses de fonctionnement (hors amortissements) par vice-présidence en 2014

3.1.3 Répartition des moyens École consommés par vice-présidence en 2014

	Moyens École finalement mobilisés par les VP en 2014
Présidence	524 543 €
Direction Générale des Services	6 655 755 €
Vice-Présidence RIEMS	107 846 €
IFÉ	443 908 €
Vice-Présidence Recherche	1 804 050 €
Vice-Présidence Études	921 866 €

Tableau 10 – Consommation des moyens École en exécution 2014

Après un travail de retraitement des recettes et dépenses par virements internes (donc non liquidées ou non titrées) afin de retracer la réalité financière de chaque vice-présidence, nous déterminons les moyens École qui ont été nécessaires au fonctionnement de chacune.

Ces moyens correspondent essentiellement à la subvention pour charges de service public (SCSP).

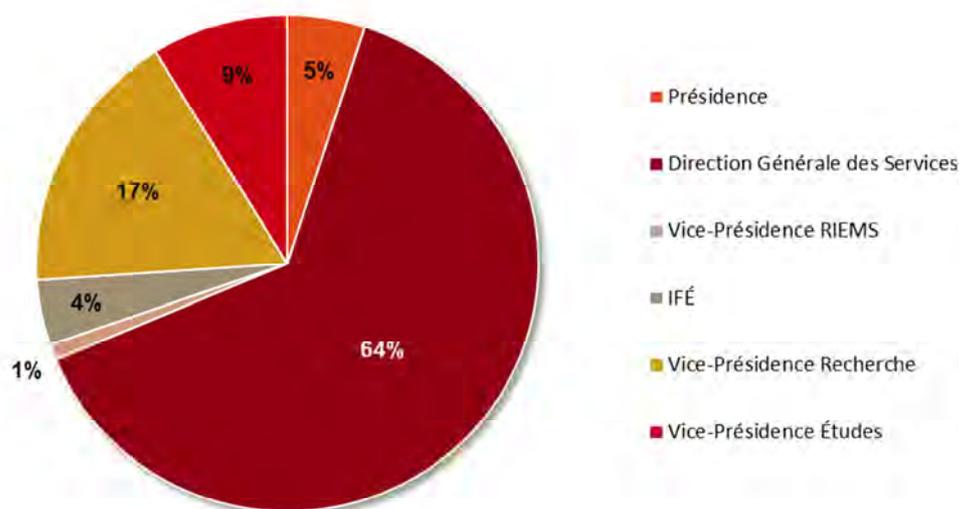


Figure 16 – Répartition des moyens École en exécution 2014

De manière générale, plus une VP générera de ressources propres, moins les moyens École seront mobilisés pour assurer son équilibre budgétaire.

La DGS ne générant que très peu de recettes propres, elle sollicite en conséquence des moyens École de façon importante. La part de ces moyens augmente de 2 points entre 2013 et 2014 pour la VP Recherche, qui avait eu des recettes propres exceptionnelles en 2013.

3.2 La vice-présidence Recherche

3.2.1 Constat

Le taux d'exécution moyen de la Recherche s'élève à **90,89%**, pour un montant des dépenses atteignant 11,5M€. Il est en hausse de plus de 8 points par rapport à 2013. Il est nécessaire de souligner que cet indicateur est difficilement maîtrisable dans la mesure où sa variation dépend pour beaucoup des financements sur contrats de recherche. En effet, certains projets sont déposés et budgétisés mais finalement non obtenus, des contrats peuvent avoir un début d'exécution décalé... Si cela influe sur le taux d'exécution, cela n'a par contre aucun impact sur le résultat (principe de recettes = dépenses).

3.2.2 Détail

Les structures de recherche les plus consommatrices de crédits sont :

- les laboratoires de Chimie avec plus de 1,4M€ et de Physique avec 1,3M€, représentant respectivement 12,2% et 11,3 % des crédits liquidés sur la VP Recherche
- le PBES, avec 1,16M€ liquidés, est le 3^{ème} laboratoire le plus consommateur de crédits avec notamment l'achat de gros équipements scientifiques en 2014
- l'IGFL avec environ 10% de l'ensemble des crédits

Concernant les taux d'exécution, les structures de recherche ayant un taux supérieur à la moyenne de l'École (96,87%) sont les suivantes :

Structures de recherche	Taux d'exécution budgétaire 2014
ICBP	120,02%
IGFL	106,02%
RDP	100,82%
GATE	99,72%
CNE	97,78%

Tableau 11 – Taux d'exécution des entités de la vice-présidence Recherche supérieurs à la moyenne de l'École en 2014

La sur-exécution constatée à l'ICBP correspond au fait qu'une recette et la dépense associée n'ont pas été prévues en DBM. Quant à l'IGFL, la sur-exécution s'explique par des dépenses de personnel supplémentaires sur contrat de recherche.

Si plus de 70% des structures de recherche ont des taux d'exécution budgétaire supérieurs à 85%, rappelons ici que le calendrier budgétaire actuel ne permet pas une prévision fine concernant les contrats pluriannuels, pour lesquels la réglementation nous impose d'effectuer des prévisions par année civile.

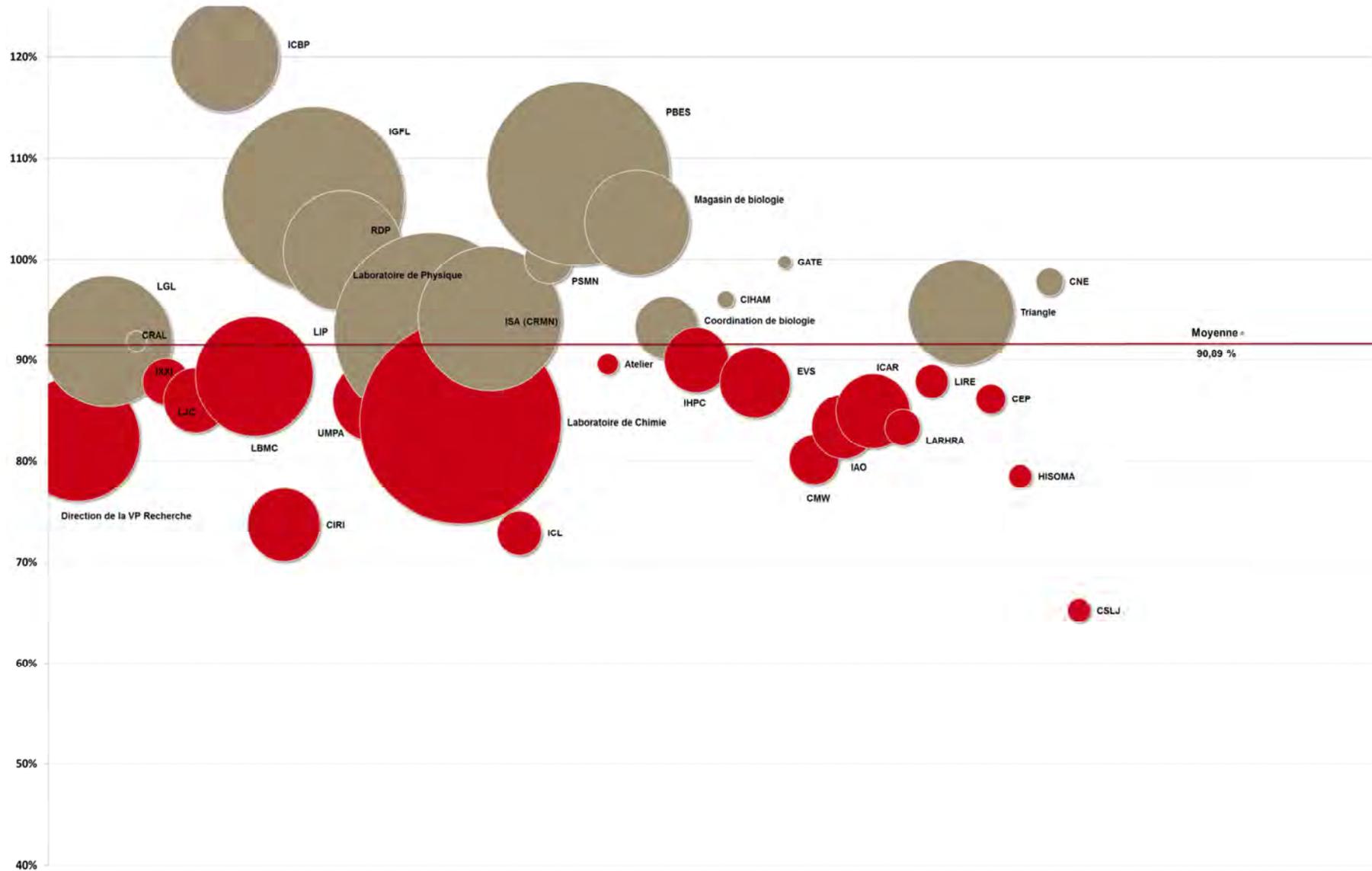


Figure 17 – Taux d'exécution et volume de dépenses 2014 de la vice-présidence Recherche

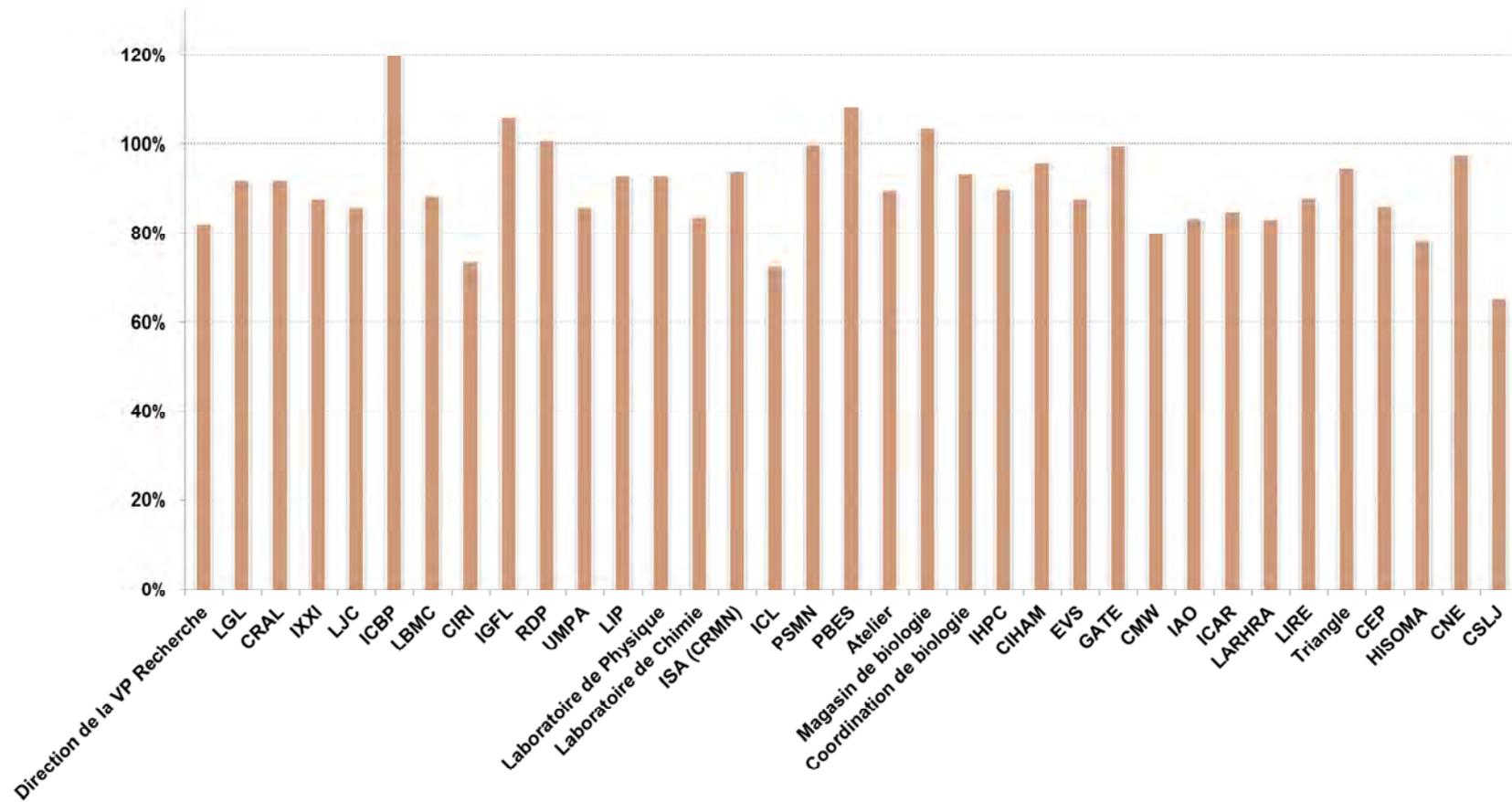


Figure 18 – Taux d'exécution par structure de la vice-présidence Recherche en 2014

	Fonctionnement	Equipement	Personnel
Direction de la VP Recherche	336 906 €	81 853 €	119 745 €
LGL	248 604 €	247 275 €	93 269 €
CRAL	15 167 €	0 €	0 €
IXXI	39 569 €	0 €	36 490 €
LJC	40 349 €	21 259 €	80 419 €
ICBP	358 578 €	14 948 €	33 217 €
LBMC	204 169 €	68 307 €	209 928 €
CIRI	78 348 €	9 835 €	95 581 €
IGFL	325 842 €	615 930 €	202 407 €
RDP	142 921 €	12 960 €	335 419 €
UMPA	141 918 €	13 969 €	59 544 €
LIP	358 906 €	79 940 €	185 633 €
Laboratoire de Physique	318 305 €	248 925 €	730 518 €
Laboratoire de Chimie	452 506 €	308 455 €	639 509 €
ISA (CRMN)	414 588 €	60 747 €	240 230 €
ICL	0 €	70 000 €	0 €
PSMN	14 902 €	68 098 €	0 €
PBES	373 457 €	647 495 €	139 464 €
Atelier	13 495 €	2 489 €	0 €
Magasin de biologie	383 263 €	0 €	0 €
Coordination de biologie	59 762 €	44 897 €	34 551 €
IHPC	98 852 €	4 485 €	42 274 €
CIHAM	9 839 €	874 €	0 €
EVS	65 152 €	41 515 €	67 087 €
GATE	6 012 €	932 €	0 €
CMW	32 857 €	5 287 €	48 035 €
IAO	108 697 €	5 592 €	27 451 €
ICAR	73 917 €	2 748 €	113 794 €
LARHRA	43 353 €	1 359 €	0 €
LIRE	30 165 €	8 646 €	0 €
Triangle	223 428 €	3 562 €	161 528 €
CEP	32 002 €	0 €	0 €
HISOMA	19 060 €	0 €	0 €
CNE	1 968 €	0 €	25 219 €
CSLJ	17 633 €	1 434 €	0 €

Tableau 12–Dépenses par entité et par type de crédits de la vice-présidence Recherche en 2014

44% des dépenses de la VP Recherche sont réalisées en fonctionnement, soit 1 point de plus qu'en 2013. Quant à la part consacrée à l'investissement, elle diminue en passant de 28% à 23% entre 2013 et 2014. En conséquence logique, la part des dépenses de personnel sur ressources propres augmente pour atteindre 32% contre 29% en 2013.

3.3 La vice-présidence Études

3.3.1 Constat

Le taux d'exécution budgétaire de la vice-présidence Études est de **91,15%**, soit une légère baisse de presque 1 point par rapport à 2013. Le montant des dépenses s'établit ainsi à 2,49M€.

3.3.2 Détail

Les départements et formations représentent la part la plus importante du budget de la VP Études avec 42%. Le service admissions et concours, où se trouvent toutes les dépenses liées à la rétribution du jury, suivent logiquement avec 31% des crédits liquidés.

En tenant compte de la gestion du contrat d'établissement pour le développement de l'enseignement supérieur (CEDES) qui lui est liée, la direction de la VP Études concentre quant à elle 18% du budget exécuté.

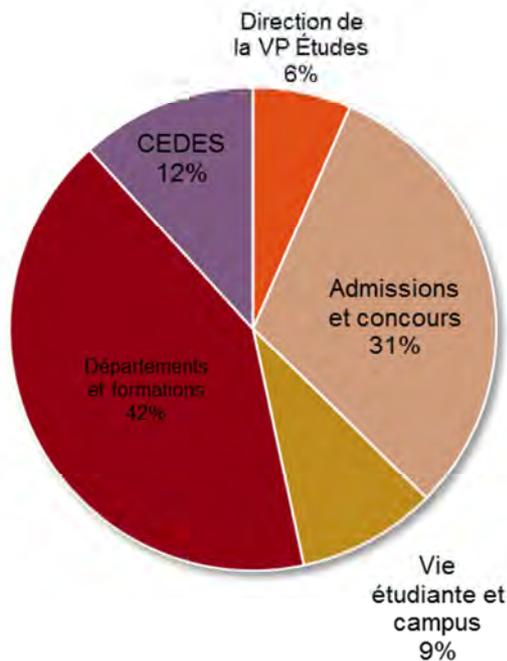


Figure 19 – Répartition par entité des crédits liquidés en 2014 sur la vice-présidence Études

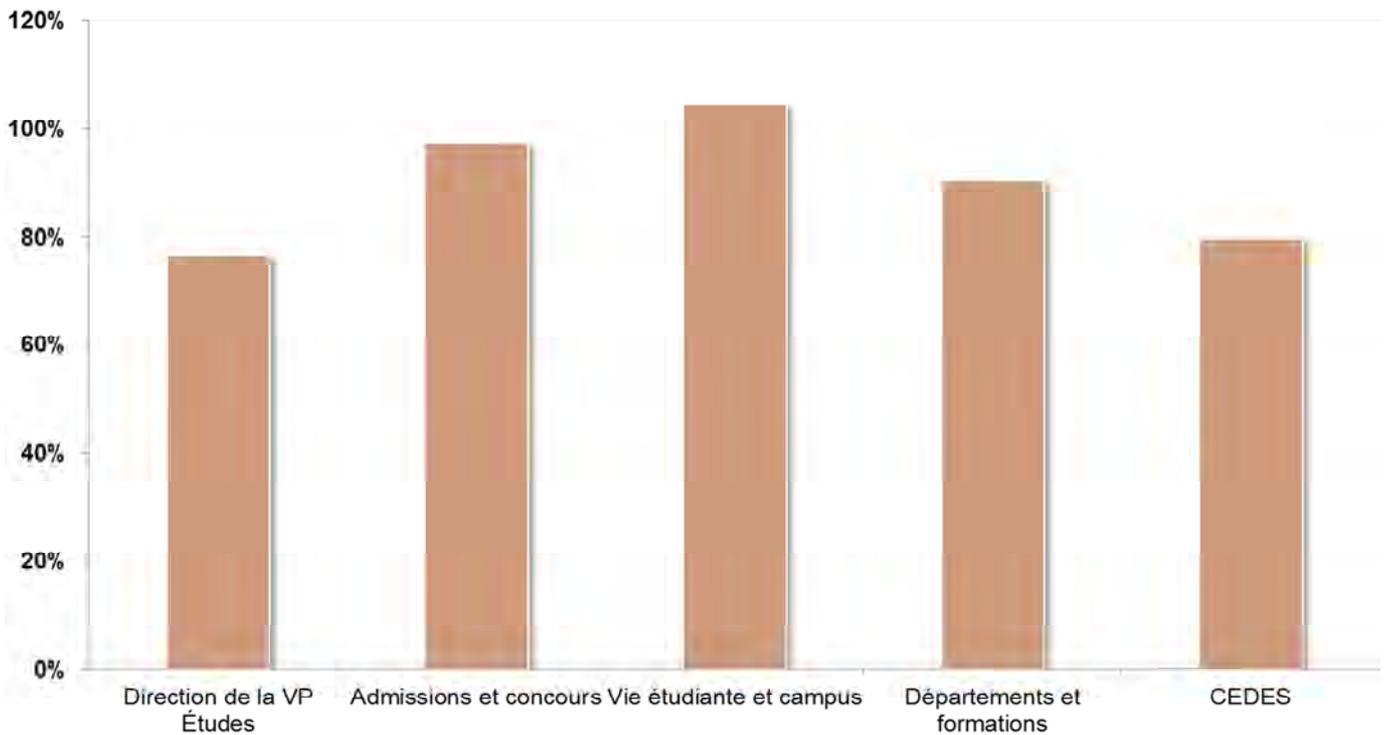


Figure 20 – Taux d'exécution du budget de la vice-présidence Études par entité

La sur-exécution constatée pour la vie étudiante s'explique par le fait que des crédits d'investissement ont dû être redéployés dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement.

La direction de la VP Études a un taux d'exécution inférieur à 80%, ce qui s'explique par une recette moins élevée que prévue pour la taxe d'apprentissage (et donc moins de dépenses).

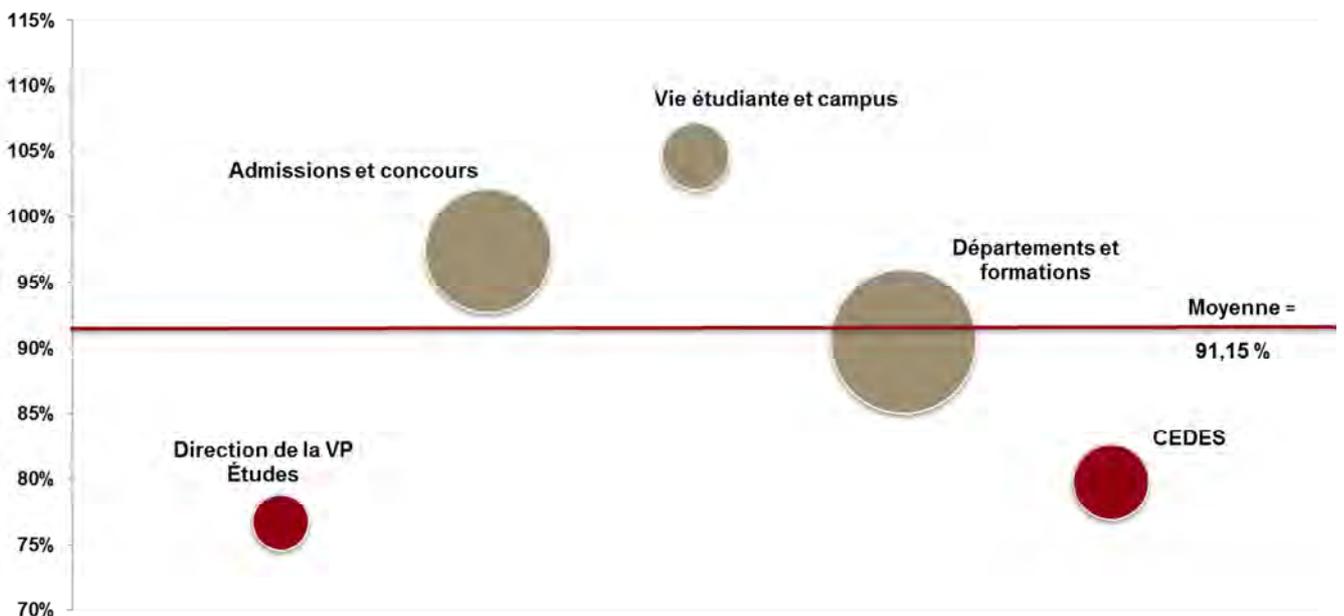


Figure 21 – Taux d'exécution et volume de dépenses 2014 des entités de la VP Études

	Fonctionnement	Equipement	Personnel
Direction de la VP Etudes	119 564 €	35 604 €	7 045 €
Admissions et concours	267 224 €	0 €	499 885 €
Vie étudiante et campus	96 160 €	37 284 €	97 117 €
Départements et formations	621 288 €	132 580 €	280 933 €
CEDES	135 452 €	134 608 €	21 232 €

Tableau 13 – Dépenses par entité et type de crédits de la vice-présidence Études

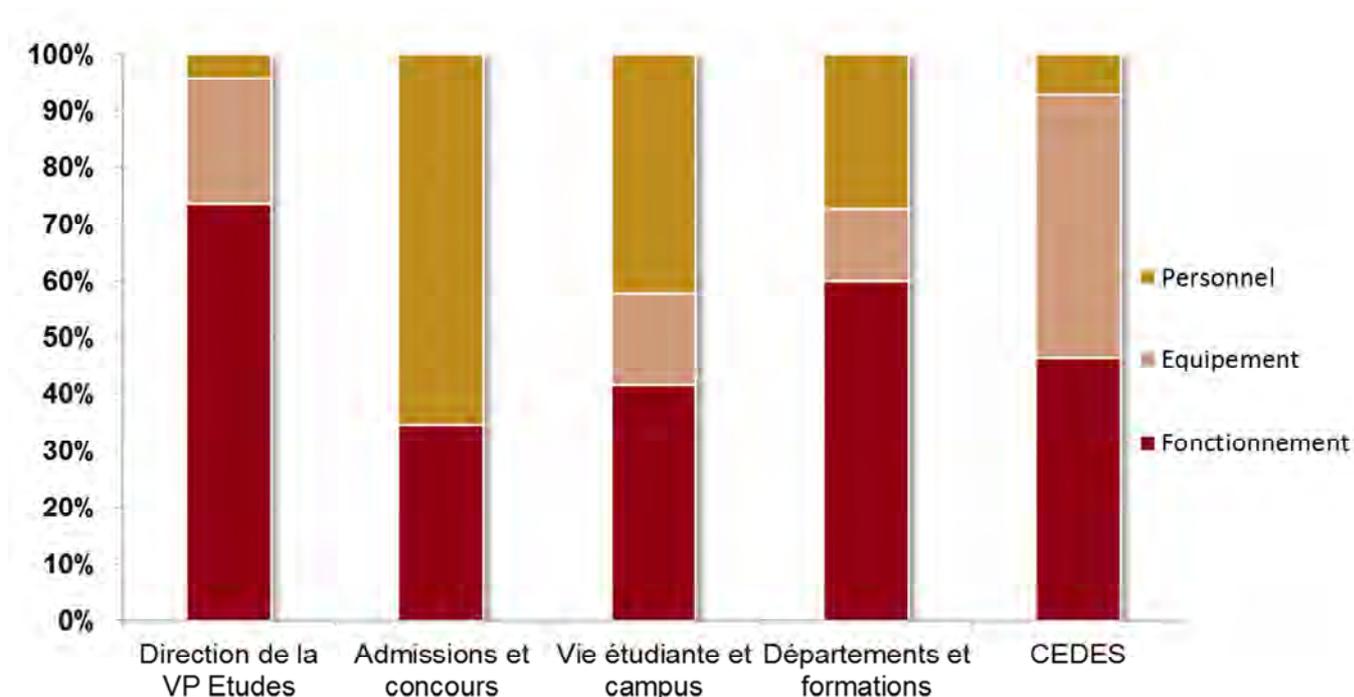


Figure 22 – Répartition des dépenses 2014 par type de crédits et par entité de la VP Études

Les dépenses de personnel de la VP Etudes sont essentiellement concentrées sur le service admissions et concours et sur les départements et formations (heures complémentaires). L'ensemble de ces deux services représente ainsi environ 86% de la masse salariale propre à la VP Etudes. Les achats d'équipements sont, quant à eux, centralisés sur le budget du CEDES, piloté au niveau de la direction de la VP Études, et sur les départements et formations (PPI jouvence du matériel).

Le montant des heures complémentaires s'élève à 301K€. Le détail des dépenses par département se trouve ci-après ainsi que la ventilation des heures complémentaires versées en 2014.

3.3.3 Les départements et formations

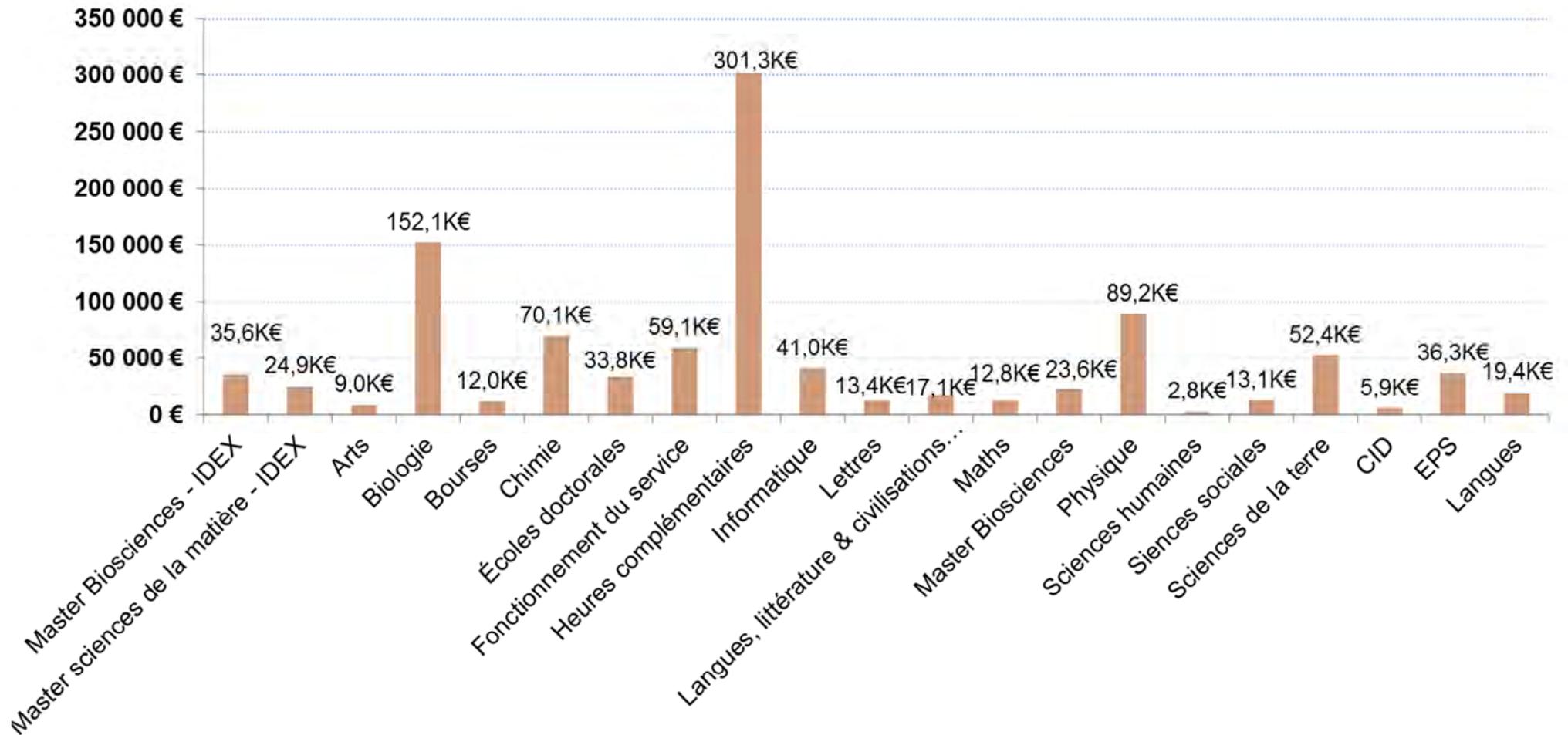


Figure 23 – Crédits liquidés par ligne budgétaire des départements et formations

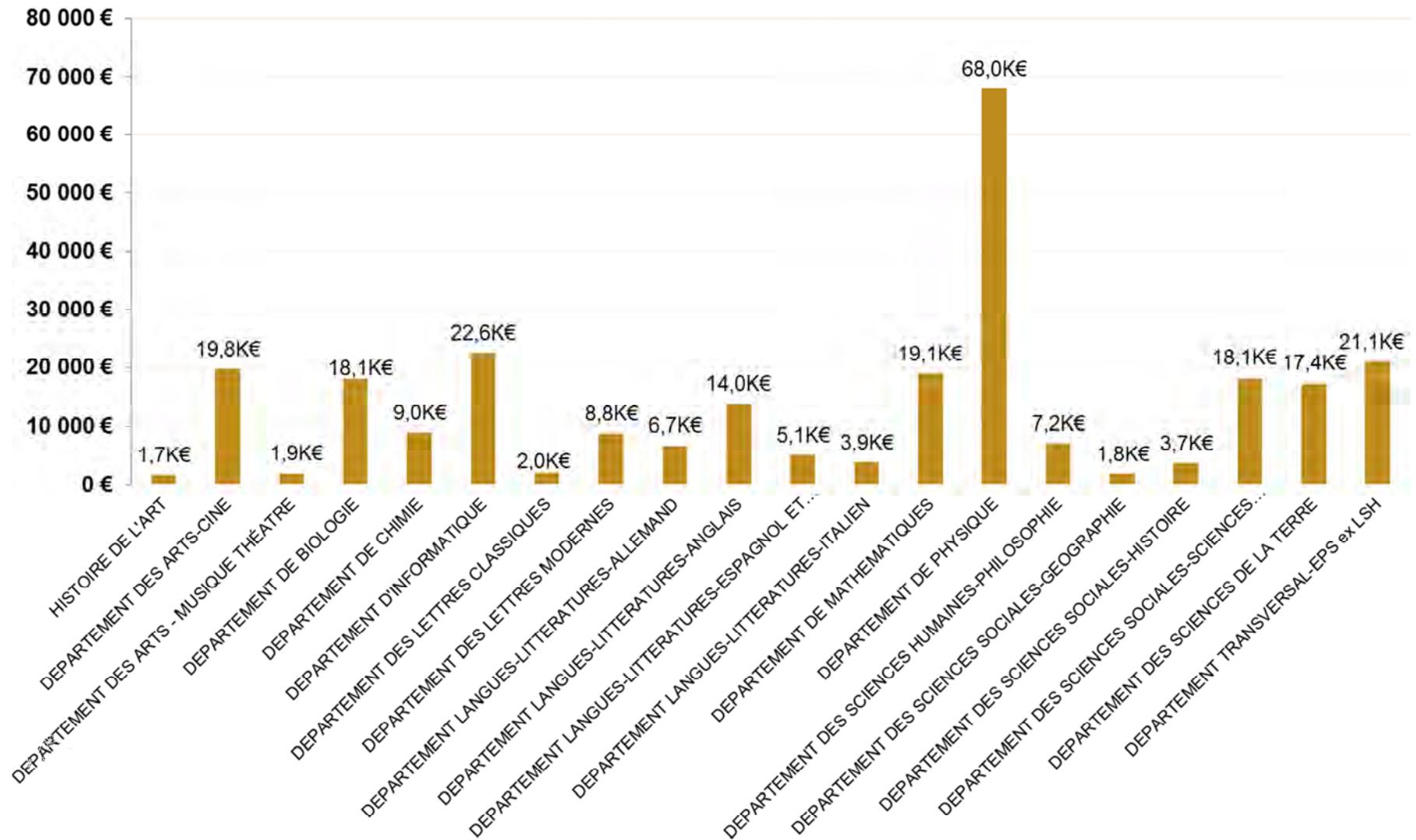


Figure 24 – Détail en montants des heures complémentaires versées par discipline en 2014

3.4 La vice-présidence Ressources et Innovations en Education et Médiation des savoirs (RIEMS)

La Vice-Présidence RIEMS regroupe les services de l'ancien pôle Diffusion des savoirs (hors Bibliothèque, Affaire culturelles et ENS Média) ainsi que l'Ifé.

3.4.1 Constat

Le taux d'exécution budgétaire de la vice-présidence RIEMS s'établit à **95,82%**, pour un total de dépenses liquidées atteignant environ 577K€. Il convient de préciser que le service ENS Médias n'est plus rattaché à cette vice-présidence en 2014, mais à la direction générale des services.

3.4.2 Détail

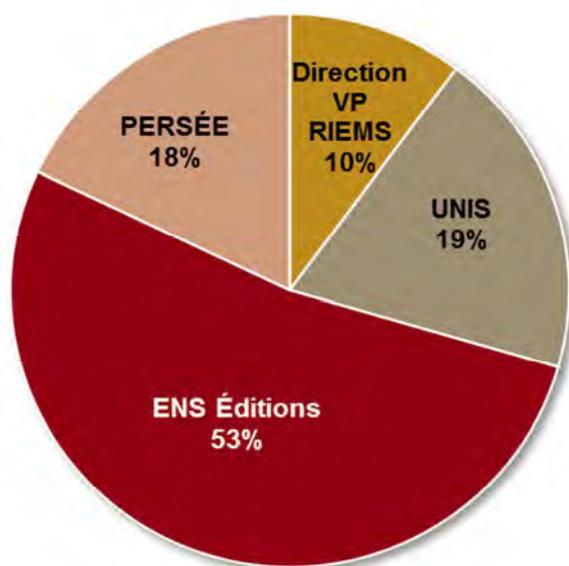


Figure 25 – Répartition des crédits liquidés par entité de la vice-présidence RIEMS en 2014

Le service ENS Éditions concentre plus de la moitié du budget de la vice-présidence RIEMS avec 303K€ (dont 90K€ d'écritures liées au stock). UNIS et PERSÉE consomment quant à eux des parts du budget à peu près équivalentes, tandis que la direction de la VP RIEMS représente 10% du budget total.

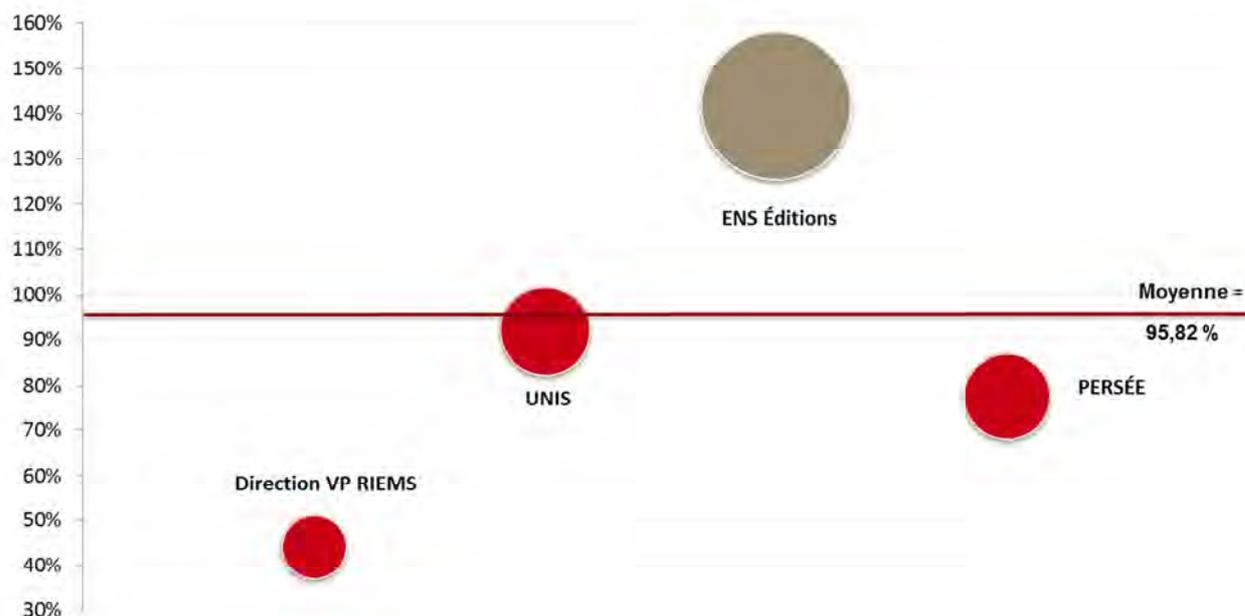


Figure 26 – Taux d'exécution et volume des dépenses 2014 par entité de la VP RIEMS

Les taux d'exécution sont très variables selon les entités budgétaires de la VP RIEMS :

- Le taux de 140% concernant ENS Editions s'explique par les écritures de stock non intégrées dans les crédits ouverts. Des redéploiements de crédits internes au sein de la vice-présidence ont permis cette prise en charge
- Le taux d'exécution budgétaire de 44% de la direction de la VP RIEMS s'explique puisque cette VP a été supprimée à la rentrée 2014-2015.

	Fonctionnement	Equipement	Personnel
Direction VP RIEMS	30 312 €	13 862 €	14 549 €
UNIS	37 185 €	6 033 €	68 268 €
ENS Éditions	251 309 €	900 €	51 450 €
PERSÉE	90 914 €	5 204 €	7 506 €

Tableau 14 – Dépenses par entité et par type de crédits de la VP RIEMS

71% des crédits liquidés par la VP RIEMS sont des dépenses de fonctionnement. Un quart des dépenses concernent les dépenses de personnel (hors MSE).

En équipement, très peu de dépenses ont été effectuées en 2014.

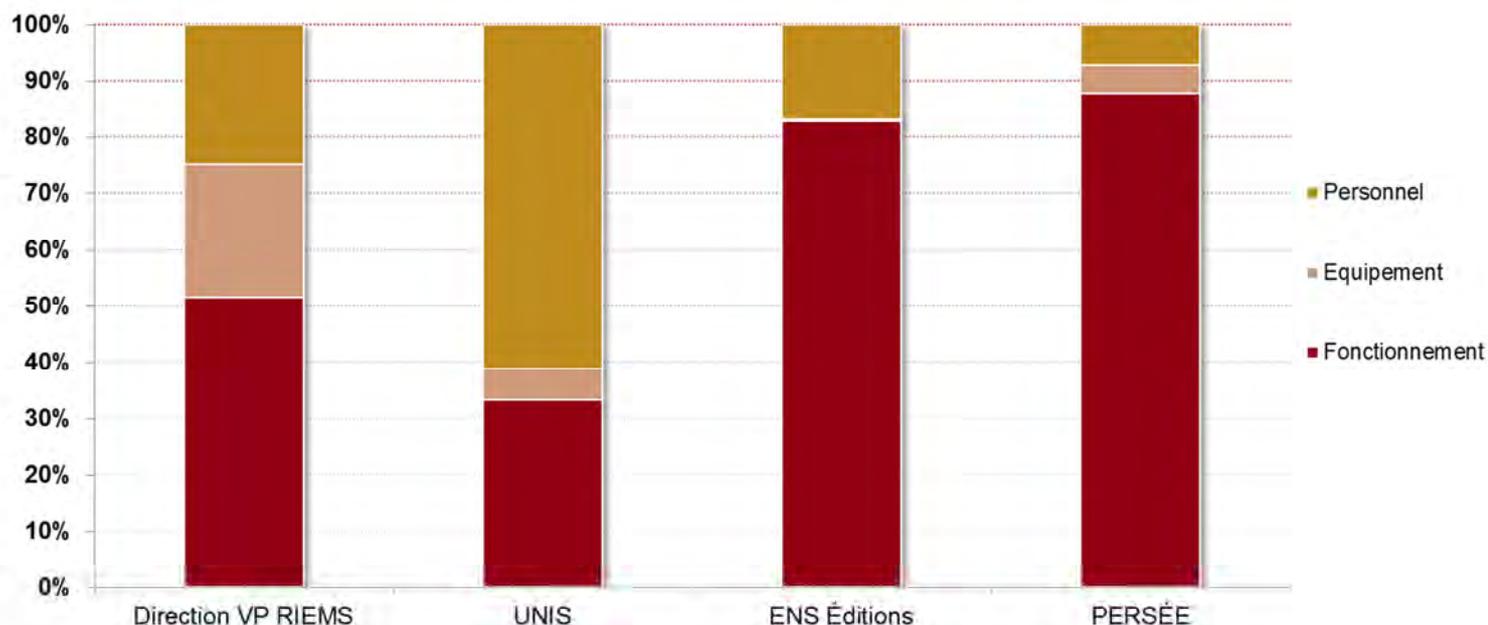


Figure 27 – Répartition des dépenses 2014 par type de crédits et par entité de la VP RIEMS

Les dépenses de personnel concernent certains contrats et vacances essentiellement concentrés sur UNIS et pris en charge sur ressources propres.

3.5 La Direction Générale des Services

3.5.1 Constat

La direction générale des services (DGS) intègre en 2014 le budget du service ENS Médias. Le taux d'exécution budgétaire de la DGS s'établit à **98,1%**, pour des dépenses s'élevant à un peu plus de 100M€. Ces dépenses comprennent la masse salariale État, qui fera l'objet d'un paragraphe spécifique ultérieurement dans ce rapport.

3.5.2 Détail

Les crédits liquidés en 2014 pour la masse salariale sur supports budgétaires de l'État, ainsi que les facturations liées aux conventions de mises à disposition, représentent 87,8% du budget exécuté de la DGS. La DPMG est à l'origine ensuite de plus de 10% des dépenses. Le détail, hors masse salariale État, des charges de la direction générale des services est représenté par le graphique ci-après.

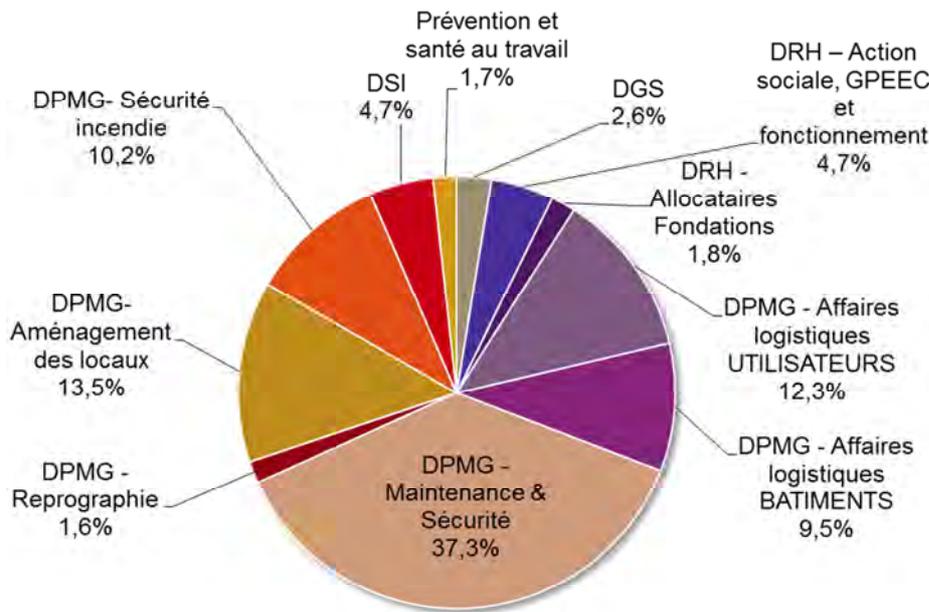


Figure 28 – Répartition des crédits liquidés par entité de la DGS en 2014 (hors MSE)

La maintenance et sécurité (dont la sécurité incendie) représentent quasiment la moitié des dépenses de la DGS hors MSE. Les dépenses d'action sociale, de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC) et fonctionnement de la DRH (Exemple : facturation de la prestation de paie à façon par la DRFIP, organisation des comités de sélection...) sont des dépenses transversales qui concernent toutes les vice-présidences.

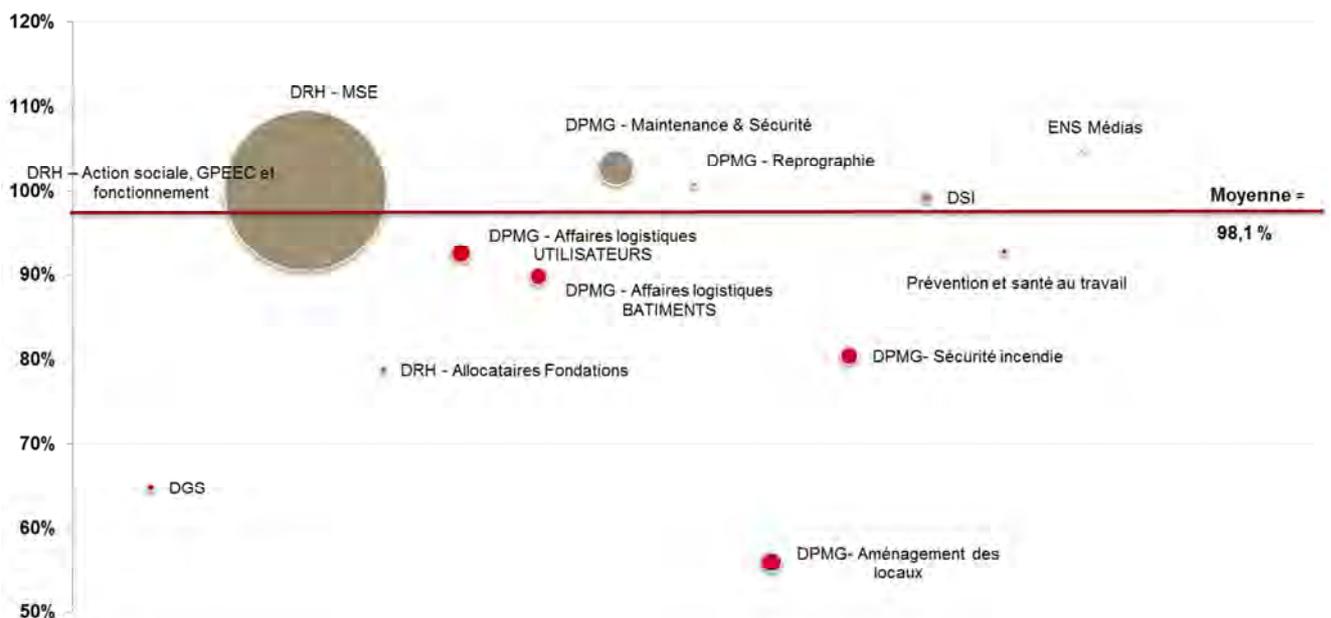


Figure 29 – Taux d'exécution et volume des dépenses 2014 par entité de la DGS

Globalement, la plupart des taux d'exécution des entités de la direction générale des services sont très satisfaisants.

Néanmoins, il faut souligner la sous-exécution constatée au niveau de la Direction du Patrimoine et des Moyens Généraux (DPMG) – Aménagement des locaux qui est principalement due à la non-réalisation de la dépense prévue dans le cadre du Plan Campus, ainsi qu'à l'opération liée à l'IEA (Institut d'Etudes Avancées) dont l'exécution est finalement reportée en 2015.

La sous-exécution de la direction de la DGS s'explique par des actions prévues et non-réalisées (audits, marché de l'inventaire physique).

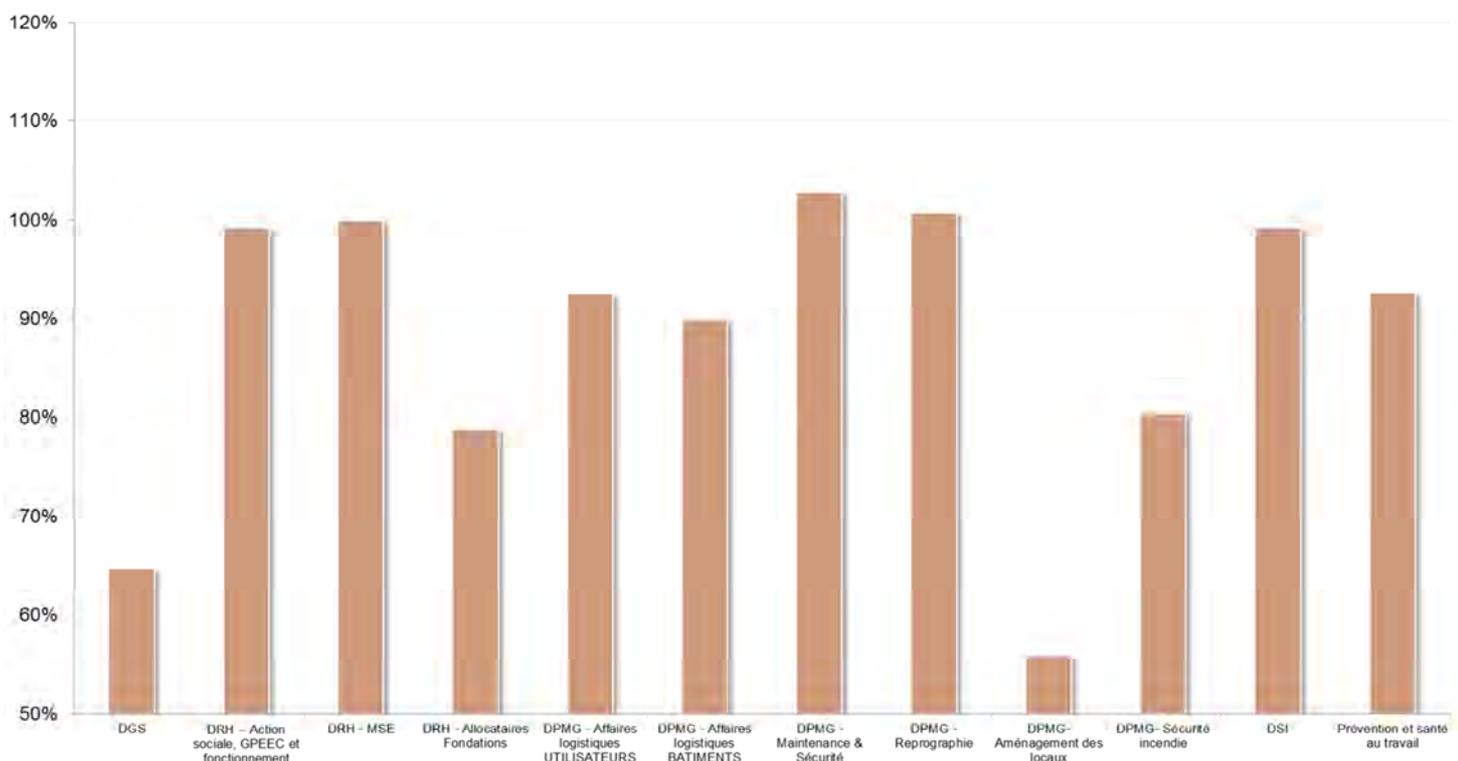


Figure 30 – Taux d'exécution du budget de la DGS par entité en 2014

	Fonctionnement	Equipement	Personnel
DGS	312 226 €	0 €	0 €
DRH – Action sociale, GPEEC et fonctionnement	246 502 €	5 192 €	313 236 €
DRH - MSE	1 301 287 €	0 €	86 852 047 €
DRH - Allocataires Fondations	3 061 €	0 €	216 629 €
DPMG - Affaires logistiques UTILISATEURS	1 372 863 €	119 054 €	0 €
DPMG - Affaires logistiques BATIMENTS	926 663 €	226 789 €	4 676 €
DPMG - Maintenance & Sécurité	4 391 192 €	143 471 €	0 €
DPMG - Reprographie	198 587 €	0 €	0 €
DPMG- Aménagement des locaux	394 626 €	1 244 274 €	0 €
DPMG- Sécurité incendie	1 133 196 €	103 884 €	0 €
DSI	408 342 €	155 921 €	10 984 €
Prévention et santé au travail	141 632 €	0 €	69 270 €
ENS Médias	58 211 €	92 406 €	9 647 €

Tableau 15 – Dépenses 2014 de la DGS par type de crédits et par entité

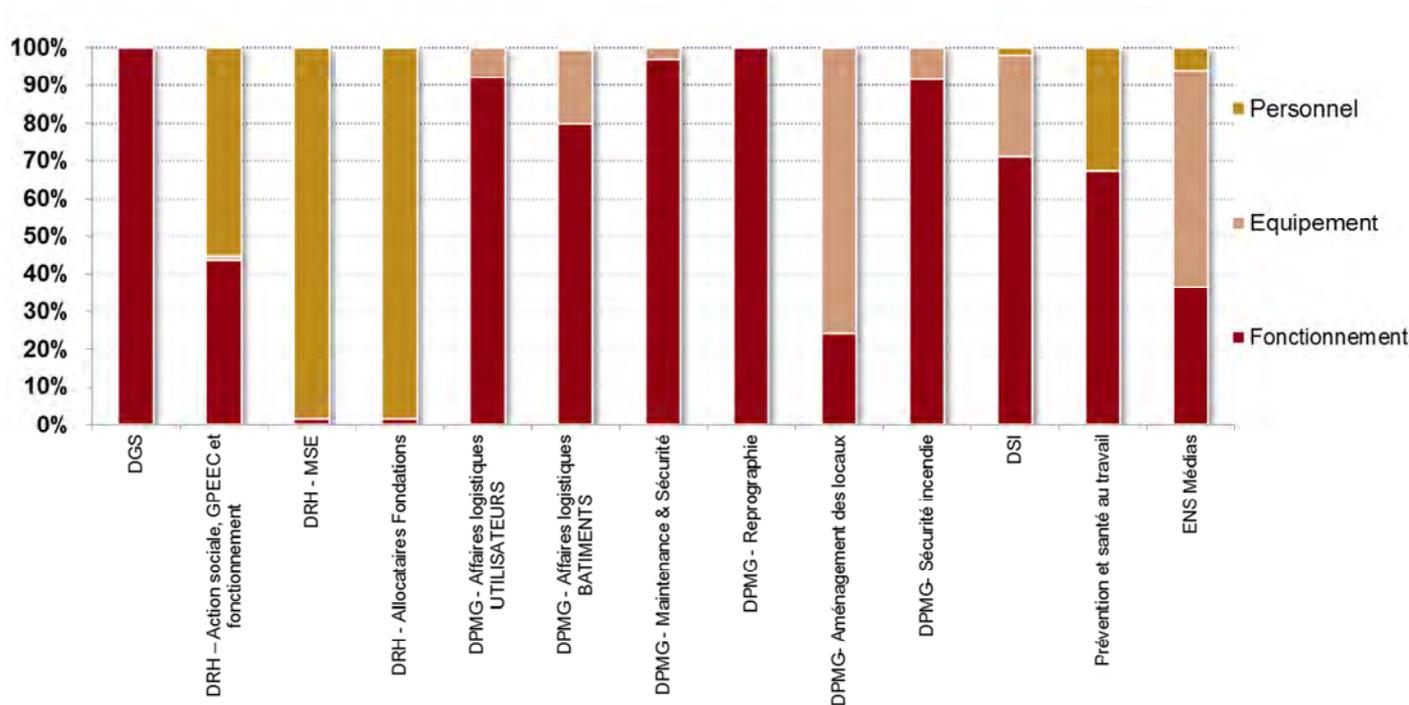


Figure 31- Répartition des dépenses 2014 de la DGS par type de crédits et par entité

Les dépenses de personnel sont concentrées sur les lignes relatives à la masse salariale État, les fondations et le fonctionnement DRH qui abrite les crédits de la GPEEC et de l'action sociale.

L'équipement se concentre sur la DPMG au service de l'intégralité des structures de l'École, la DSI (Direction des Systèmes d'Information) ainsi que sur ENS Médias.

Des dépenses de fonctionnement sont observées au niveau de la Direction des Ressources Humaines. Elles correspondent aux remboursements des personnels mis à disposition de l'École par d'autres établissements, mais également à la GPEEC (prestations de formation, hors salaires).

3.6 La Présidence

La Présidence enregistre un taux d'exécution de **94,16%**, pour un montant de 9,9M€ (dont 7,7M€ de dotations aux amortissements et provisions).

Il est à noter également que la ligne indiquée « moyens non-répartis » comporte les charges d'amortissement, les crédits alloués à la Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL) au titre des moyens École ainsi que les charges liées aux prestations de la DPMG et de la DSI pour la BDL.

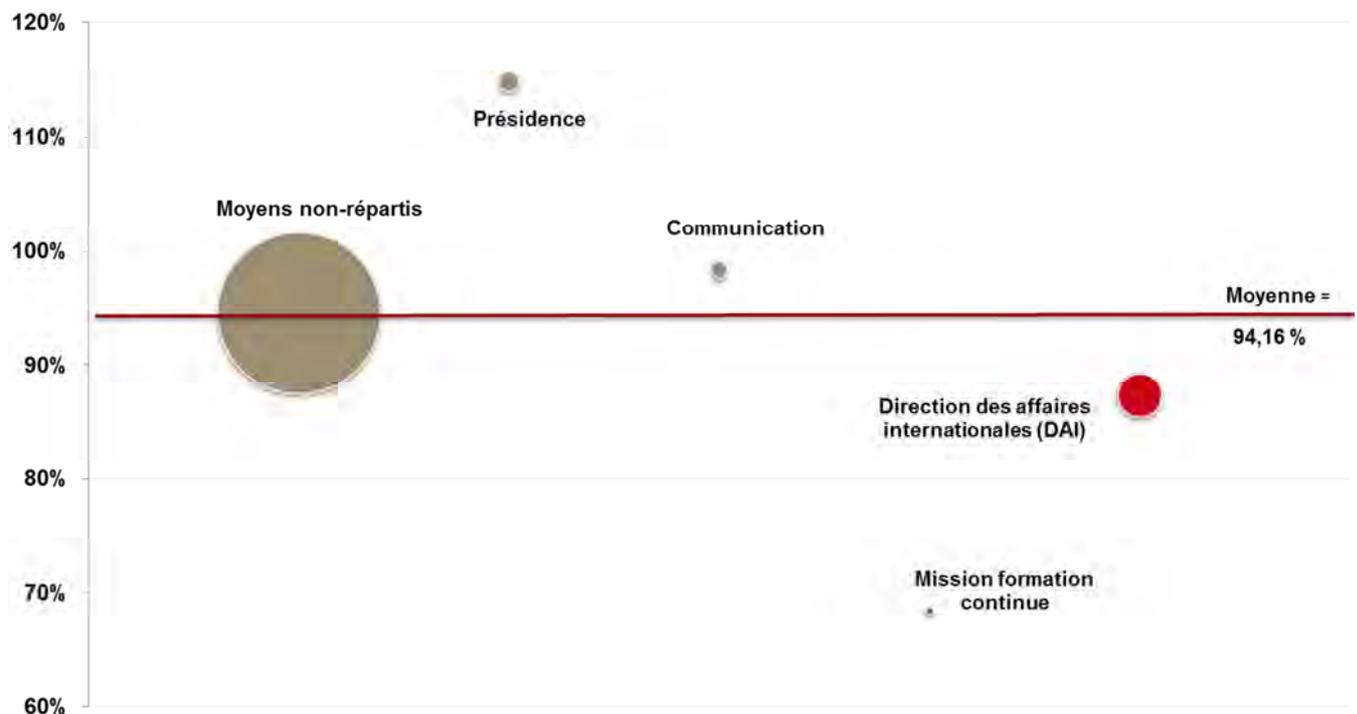


Figure 32- Taux d'exécution et volume des dépenses de la Présidence en 2014

La ligne budgétaire spécifique pour la Présidence supporte une sur-exécution. Celle-ci est liée à l'arrivée de la nouvelle gouvernance alors que la DBM était déjà construite : le calendrier budgétaire n'a pas permis de réajuster les prévisions de dépenses.

La charge d'amortissement a été exécutée à hauteur de 95% pour cet exercice. Quant aux charges de refacturation concernant les prestations DPMG et DSI auprès de la BDL, il convient de préciser qu'il s'agit d'une écriture neutre car la recette pour l'ENS de Lyon est ajustée à la dépense réelle.

Les taux d'exécution plus faibles de la DAI et la mission formation continue relèvent davantage d'un besoin de calibrage des crédits ouverts (enveloppe attractivité ou prestations de formation de continue dont le budget doit être équilibré) que d'une réelle sous-exécution.

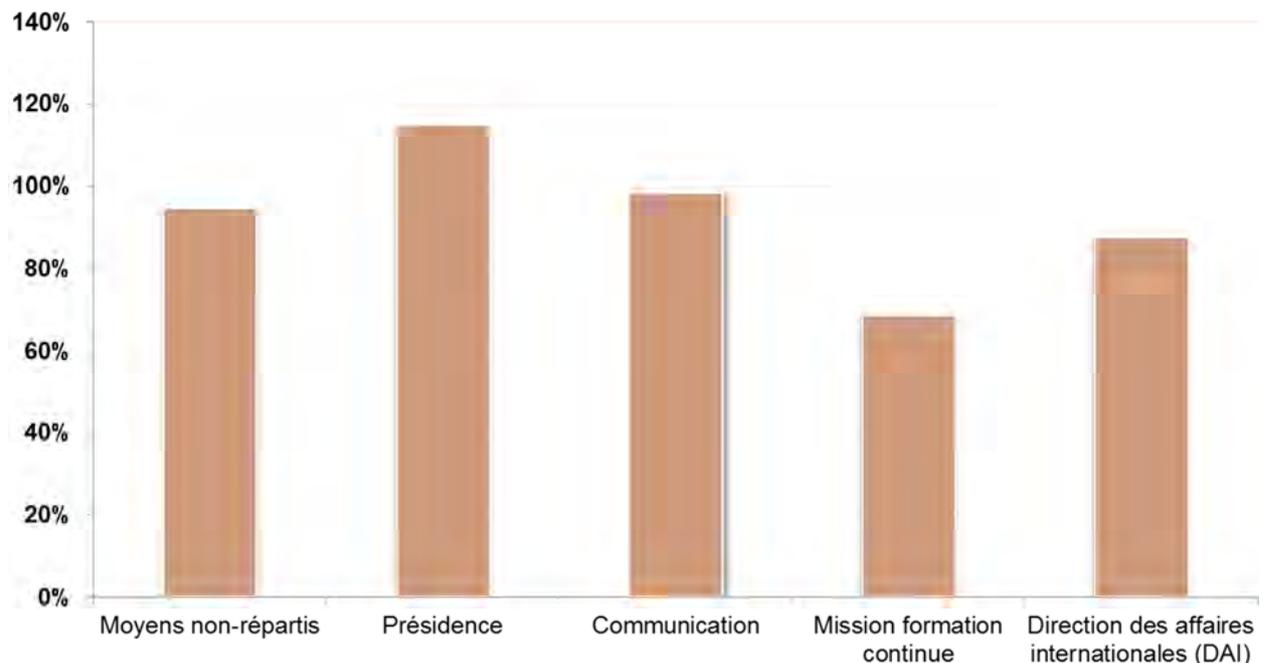


Figure 33- Taux d'exécution par entité de la Présidence en 2014

	Fonctionnement	Equipement	Personnel
Moyens non-répartis	8 917 925 €	0 €	0 €
Présidence	101 162 €	4 989 €	47 387 €
Communication	102 537 €	0 €	4 820 €
Mission formation continue	17 501 €	0 €	12 746 €
Direction des affaires internationales (DAI)	616 101 €	0 €	85 410 €

Tableau 16 – Dépenses 2014 de la Présidence par type de crédits et par entité

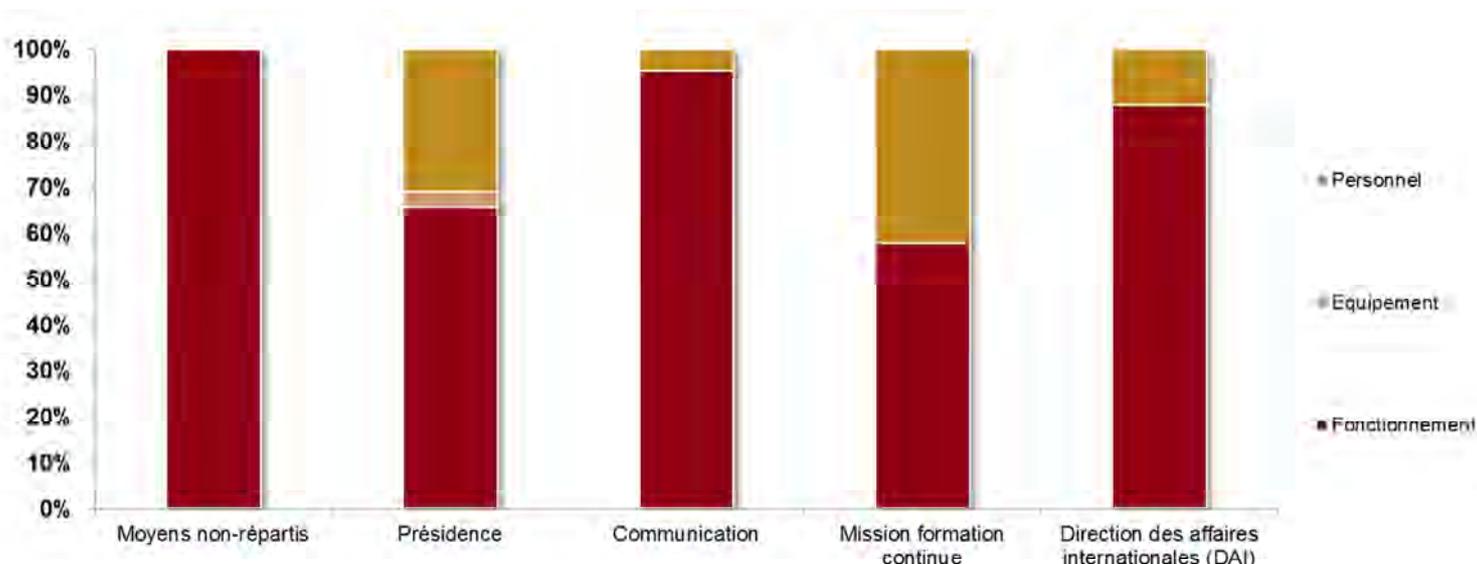


Figure 34 – Répartition des dépenses 2014 par type de crédits et par entité de la Présidence

La majorité des dépenses de la Présidence concerne des crédits de fonctionnement. Quelques crédits de personnel sont liquidés par la DAI (Direction des Affaires Internationales) et la formation continue.

3.7 L'Institut Français de l'Éducation

3.7.1 Constat

Le taux d'exécution budgétaire de l'Ifé est en constante amélioration depuis plusieurs exercices : il s'établit ainsi à **87,38%** en 2014, soit 5,5 points de plus qu'en 2013 et 20,5 points de plus qu'en 2012. Ce résultat est dû à une meilleure estimation des ouvertures de crédits et à la structuration budgétaire de l'institut qui a été mise en place.

3.7.2 Détail

Seules les opérations contractuelles de l'Ifé affichent un taux inférieur à 85% : l'incidence des contrats de recherche doit néanmoins relativiser cette donnée.



Figure 35 – Taux d'exécution et volume des dépenses de l'Ifé en 2014

	Fonctionnement	Equipement	Personnel
Direction de l'Ifé	158 352 €	3 981 €	58 646 €
Unités opérationnelles de l'Ifé	233 598 €	20 498 €	54 018 €
Opérations contractuelles de l'Ifé	421 895 €	15 496 €	205 591 €
Manifestations de l'Ifé	28 774 €	0 €	977 €

Tableau 17- Dépenses 2014 de l'Ifé par type de crédits et par entité

La majeure partie des dépenses sont des dépenses de fonctionnement. De nombreux contrats de recherche permettent néanmoins de prendre en charge sur ressources propres des dépenses de personnel (vacations et contrats). Il existe peu de charges d'équipement sur cette structure dans la mesure où la plupart des investissements concernant l'Ifé est centralisée sur la DPMG ou la DSI.

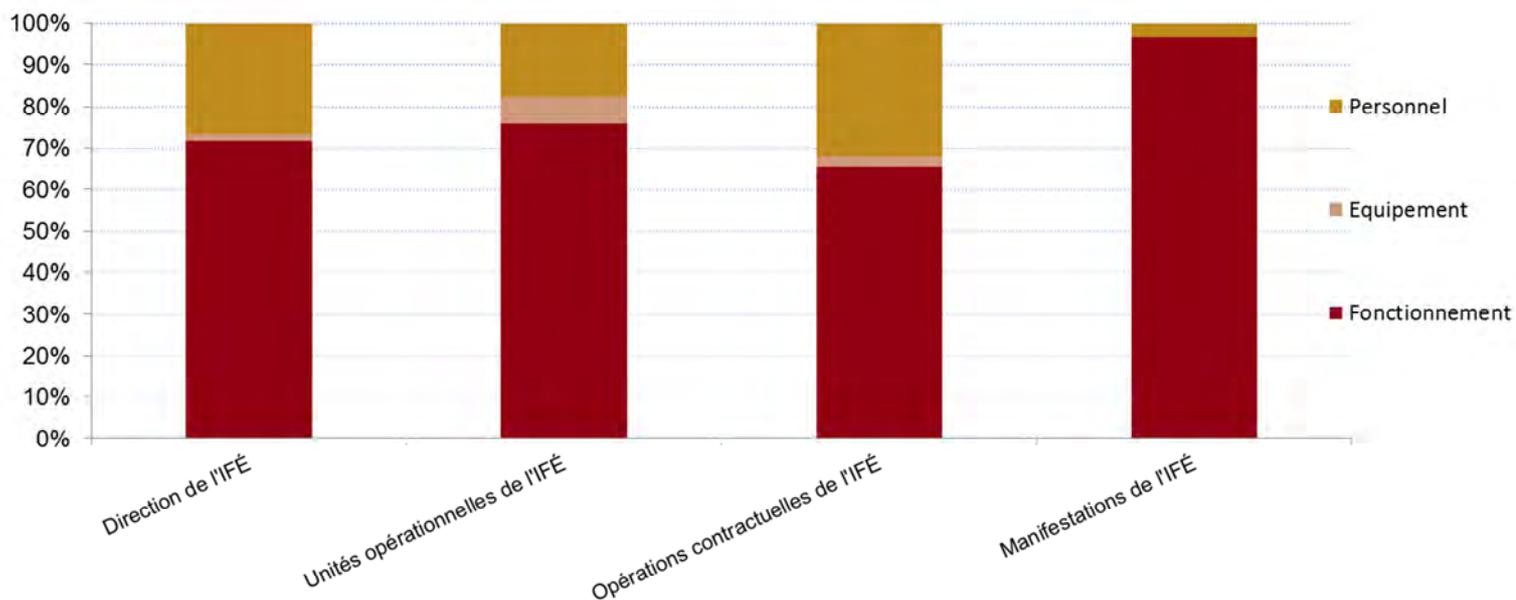


Figure 36 – Répartition des dépenses 2014 de l'Ifé par type de crédits et par entité

3.8 La Bibliothèque Diderot de Lyon (BDL)

3.8.1 Constat

Créée en septembre 2012, la BDL est un service à comptabilité distincte. Nous traitons ainsi son exécution budgétaire 2014 dans ce paragraphe dédié.

Il convient de rappeler que les dépenses de personnel sur budget État des agents affectés à la BDL restent intégrées au budget de l'ENS de Lyon.

3.8.2 Détail

CR	CREDITS DE FONCTIONNEMENT	CREDITS D'EQUIPEMENT	DEPENSES DE PERSONNEL	MSE	CREDITS DE PERSONNEL CONSOLIDES AVEC MSE
Bibliothèque Diderot de Lyon	2 267 498 €	27 015 €	51 945 €	4 685 210 €	4 737 154,82 €

Tableau 18 – Dépenses consolidées de la BDL en 2014 par type de crédits

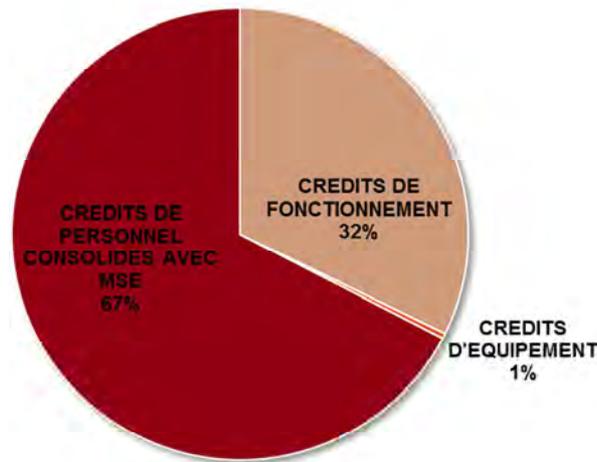


Figure 37 – Répartition des dépenses de la BDL par type de crédits

Afin d'obtenir un budget consolidé de la BDL, les dépenses de personnel sur masse État (MSE) sont affectées dans cette figure. Ces dépenses de personnel représentent 67% du budget de la BDL. Cette part est quasi identique à celle observée en 2013. Les dépenses de fonctionnement correspondent à 32% du budget : elles intègrent les coûts de participation DPMG et DSI, qui sont titrées en recettes sur la BDL par ailleurs et n'affectent donc pas les marges de manœuvre de celle-ci. Les crédits d'équipement demeurent anecdotiques en 2014.

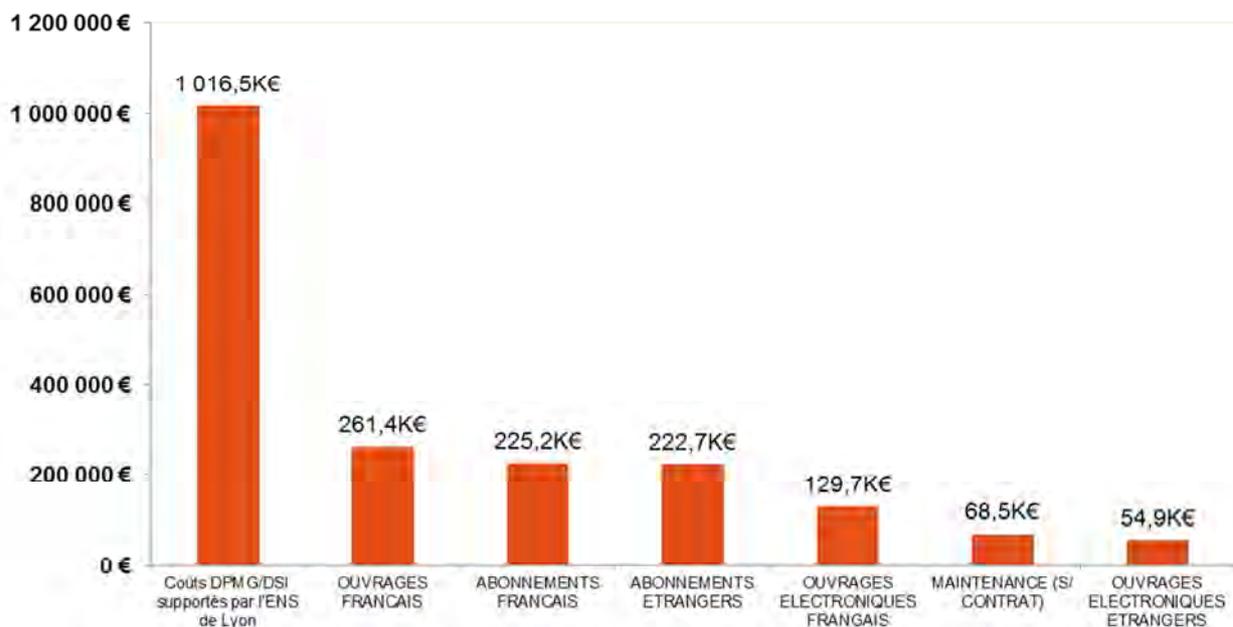


Figure 38 – Postes de dépenses les plus importants pour la BDL en 2014

Le taux d'exécution budgétaire de la BDL s'élève pour l'exercice 2014 à **99,1%**. En excluant les charges de refacturation DPMG et DSI, ce taux s'établit à 98,4%.

Toujours en dehors de la dépense d'infrastructure et DSI (neutralisée en recettes), ce sont logiquement les abonnements, ouvrages et ouvrages électroniques qui représentent les charges les plus importantes de la BDL en fonctionnement. Ces achats représentent en effet près des $\frac{3}{4}$ de l'ensemble des charges de fonctionnement de la bibliothèque.

4. Etude sur les dépenses et les recettes

De quoi parle-t-on ?

- Les **charges décaissables** sont celles qui entraînent des sorties de caisse directes, tandis que les charges non décaissables sont celles qui n'entraînent pas de mouvements financiers directs (par exemple les dotations aux amortissements).
- Les **produits encaissables** génèrent des rentrées directes de trésorerie et les produits non encaissables n'en génèrent pas (par exemple l'amortissement neutralisé ou la reprise de la quote-part de subventions d'équipement au compte de résultat).

4.1 Dépenses par masse

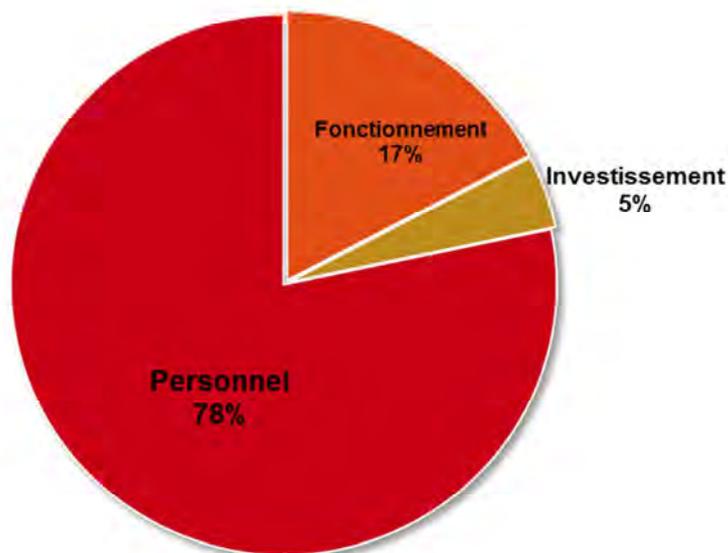


Figure 39 – Répartition des dépenses décaissables par masse, en 2014

Les charges de personnel représentent 78% du budget exécuté sur l'exercice 2014, taux identique à celui de l'année précédente. La part des dépenses d'investissement est quant à elle en hausse d'un point, atteignant ainsi 5%. Les dépenses de fonctionnement sont globalement stabilisées, pour environ 17% du budget exécuté.

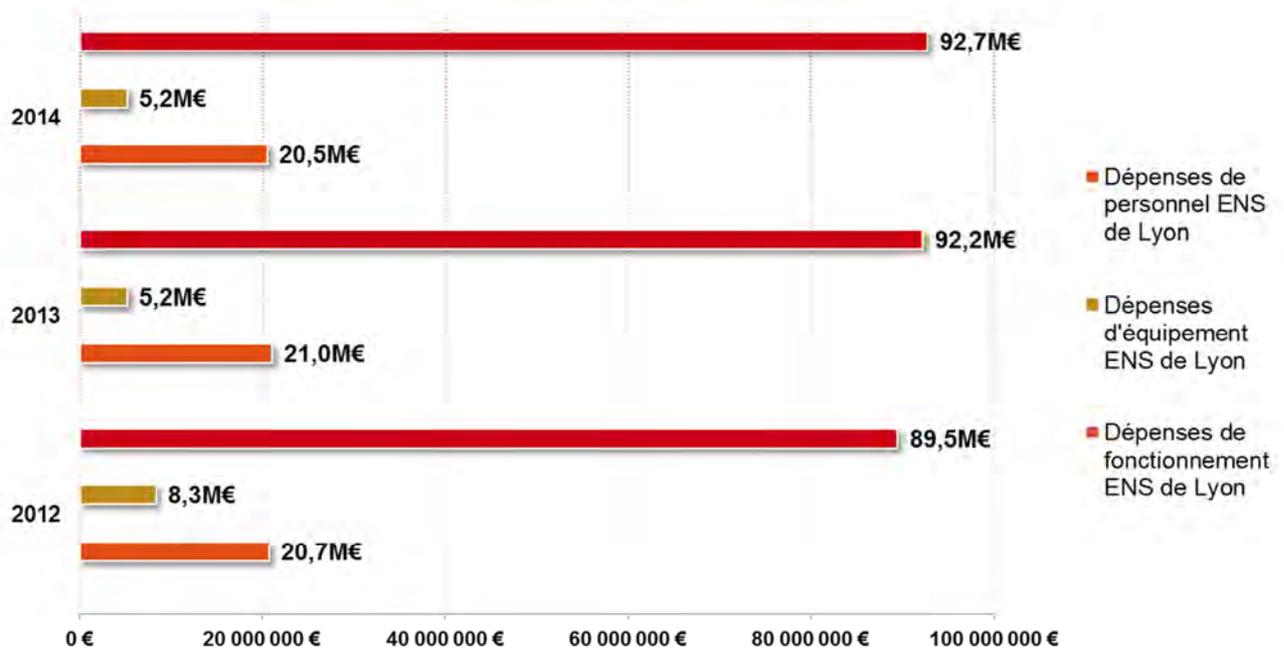


Figure 40 – Évolution des dépenses décaissables par masse depuis 2012

Il convient de souligner que les dépenses de fonctionnement tendent à être maîtrisées depuis plusieurs exercices budgétaires.

S'agissant de l'investissement, il se maintient à des niveaux comparables entre 2012 et 2014 (en excluant les équipements acquis par l'IGFL en 2012).

En neutralisant la masse salariale des dépenses décaissables, la part d'investissement atteint pour cet exercice 20,19%. Ainsi, l'objectif de maintien des dépenses d'investissement au-delà de 15% continu d'être amplement atteint.

Comment calcule-t-on ?

Pour mémoire, la part de l'investissement se calcule de la manière suivante :

$$\frac{\text{dépenses d'investissement}}{\text{dépenses d'investissement} + \text{dépenses de fonctionnement décaissables}}$$

4.1.1 Les dépenses de fonctionnement (hors personnel)

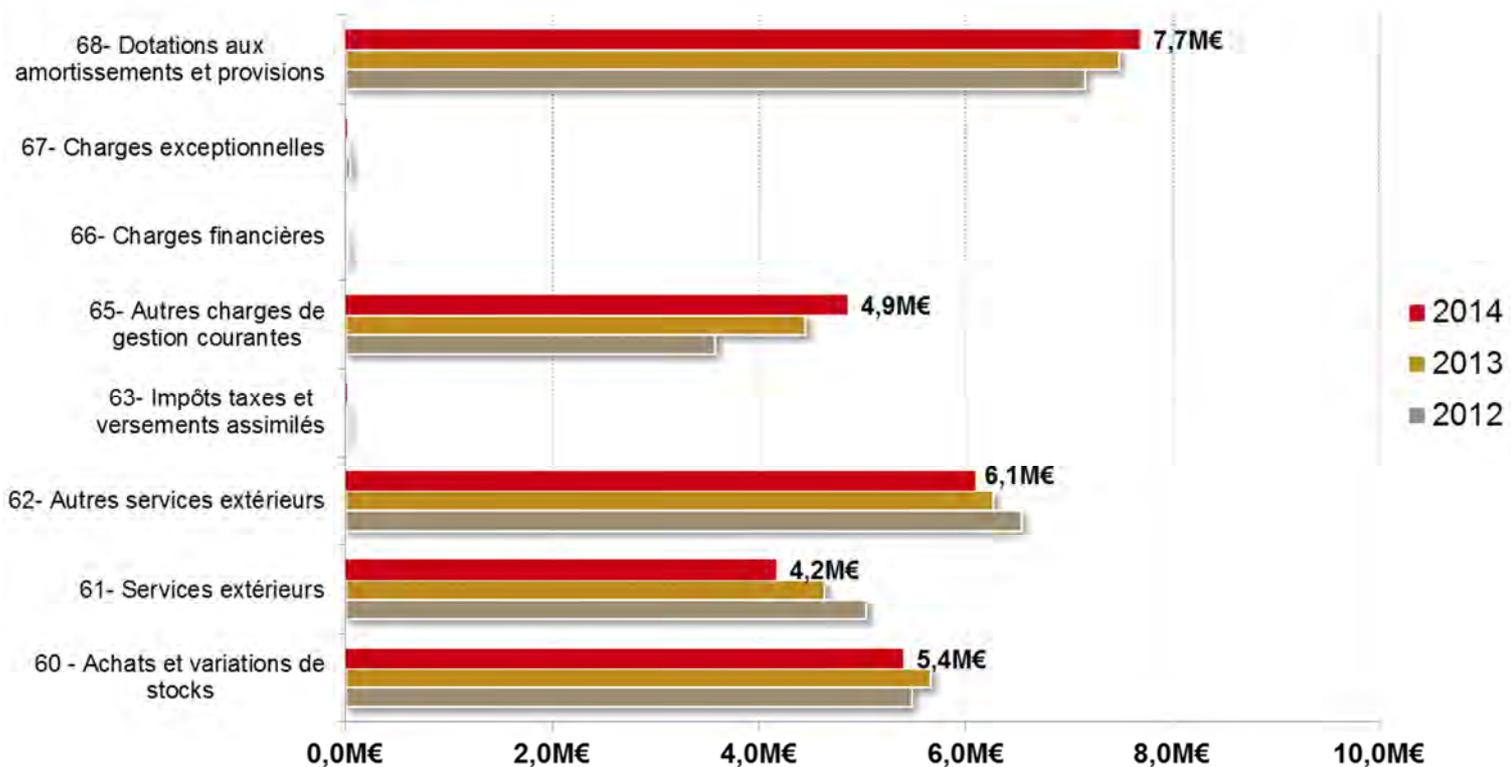


Figure 41 – Évolution des dépenses de fonctionnement depuis 2012

Les charges d'amortissement correspondent à 28% du budget exécuté en fonctionnement, soit 1 point de plus par rapport à 2013.

Les « autres charges de gestion courante » progressent également de 1 point. Elles augmentent ainsi de près de 400K€, ce qui est principalement le fait d'un plus grand nombre de conventions de mise à disposition de personnels (remboursement aux établissements mettant des agents à disposition de l'ENS de Lyon). Pour rappel, ces charges ont déjà supporté une hausse de 880K€ entre 2012 et 2013 due à la prise en charge complète de la BDL (effet neutre sur le résultat).

Le poste « achats et variations de stock » diminue quant à lui de 1 point, tout comme les « services extérieurs ». Cela s'explique par le fait que le taux de prorata pour les comptes 60-61-62 est passé de 30% à 42 % entre 2013 et 2014. Les montants budgétaires exécutés pour ces comptes ont été, de fait, moins élevés dans la mesure où il y a une déduction plus forte de la TVA.

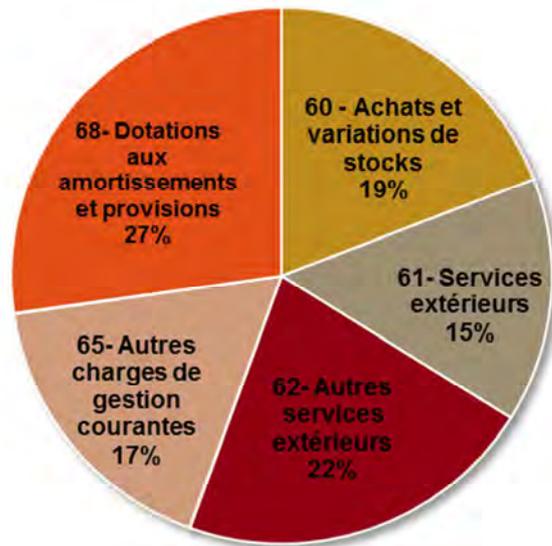


Figure 42 – Répartition des dépenses de fonctionnement en 2014

Rappelons que les comptes 65 regroupent les bourses (723K€), les gratifications de stages ainsi que les écritures relatives à la BDL précédemment citées. Hors opérations de gestion, neutres, ce poste de dépenses est donc maîtrisé.

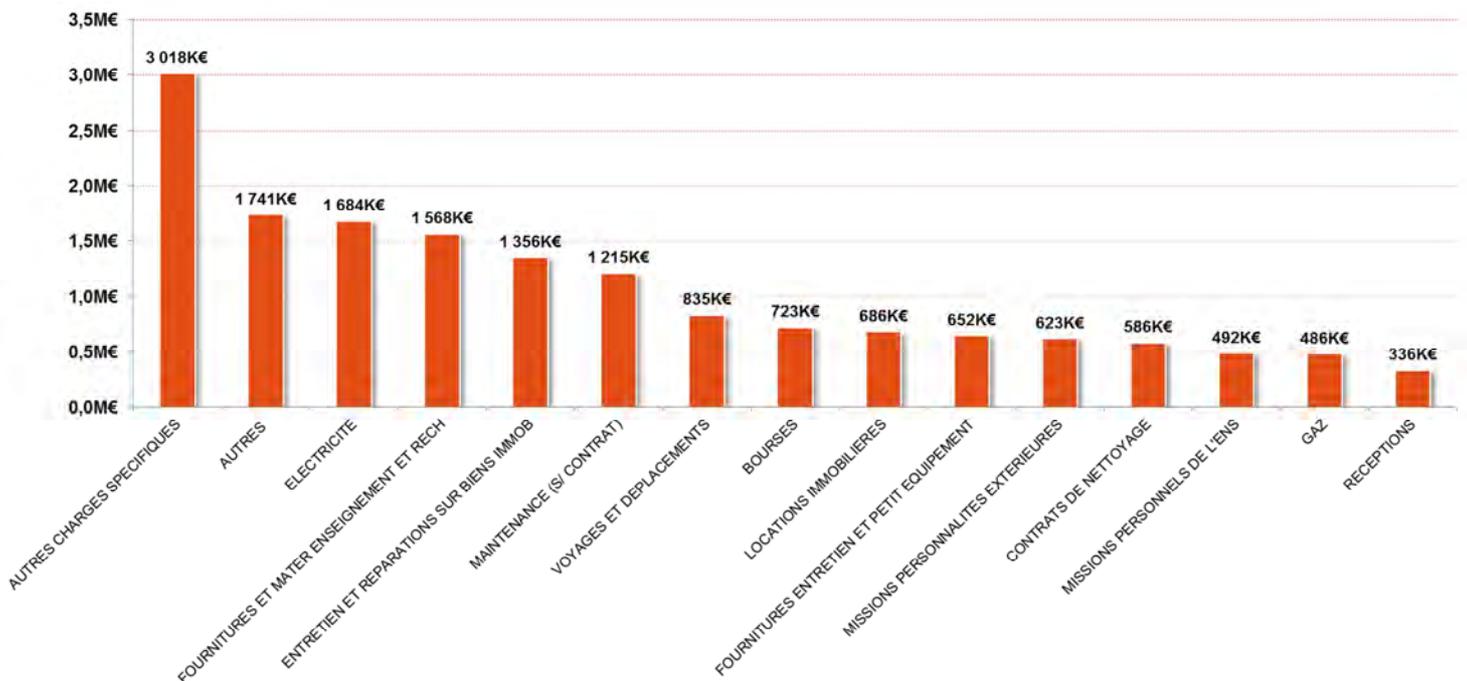


Figure 43 – Dépenses de fonctionnement les plus élevées par nature en 2014

Les 5 postes de dépenses de fonctionnement les plus importants en 2014 sont les suivants :

- **Viabilisation** (regroupant eau, gaz, électricité et chauffage) : 2,62M€ contre 3,03M€ en 2013, soit une diminution de 13,8% et un retour aux montants constatés en 2012. Cela se traduit par une forte baisse des dépenses de gaz et chauffage essentiellement. La météo a été plus clémente en 2014, ce qui peut être une explication. De plus, un marché public sur le gaz est effectif depuis le 1^{er} octobre 2014 et devrait permettre des économies annuelles à hauteur de 20 à 30%.
- **Missions** : 2,18M€. Ce poste de dépense augmente de plus de 140K€ par rapport à 2013 : 2/3 de cette hausse concerne les frais de mission et 1/3 les achats de billets d'avion et de train. Signalons que l'utilisation de la plateforme « online » de notre prestataire de voyage par les gestionnaires s'est considérablement améliorée entre 2012 et 2014. Si seulement 23,45% des commandes étaient réalisées sur la plateforme en 2012 et 41,6% en 2013, ce taux est passé à 68,3% en 2014. La sensibilisation des gestionnaires aux coûts engendrés par les commandes téléphoniques, puis l'obligation imposée par la Direction des Affaires Financières (DAF) d'utiliser cette plateforme ont été efficaces et tendent à améliorer de nouveau ce taux pour les années à venir.
- **Les prestations extérieures diverses** pour 1,74M€, dont la baisse de 182K€ est essentiellement liée à l'augmentation du taux de prorata permettant une déduction plus importante de la TVA (cf explication précédemment)
- **Les fournitures et matériels d'enseignement et recherche** pour 1,57M€, soit un montant quasi identique à celui constaté en 2013
- **Les entretiens et réparations** pour un montant de 1,35M€.

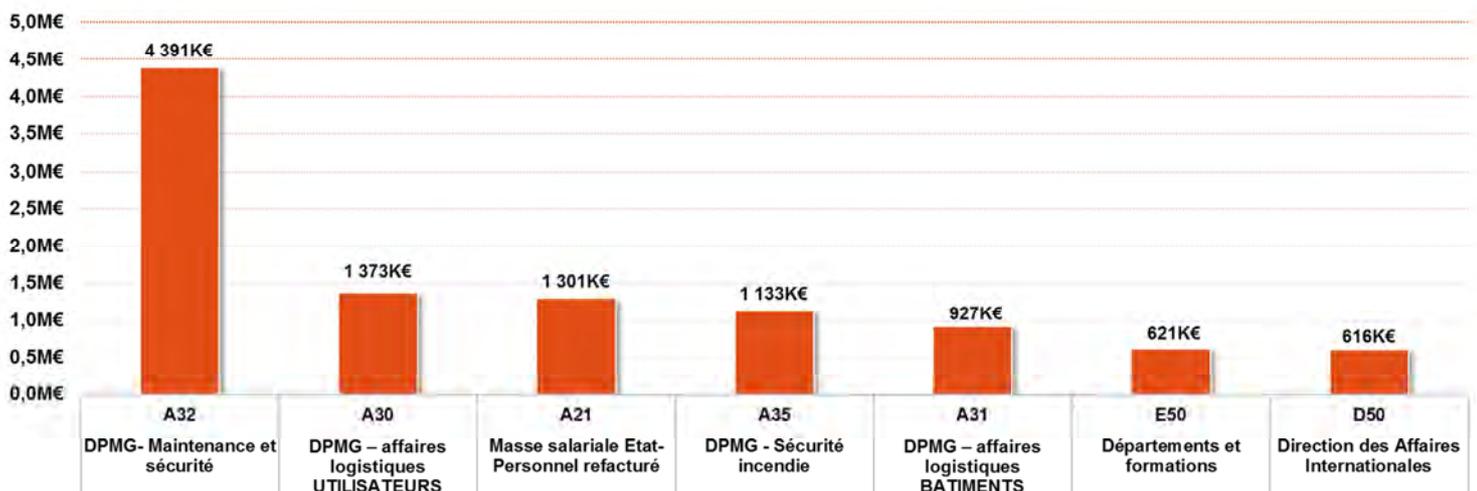


Figure 44 – Lignes budgétaires les plus consommatrices en crédits de fonctionnement en 2014

La Direction du Patrimoine et des Moyens Généraux (DPMG), pour l'ensemble de l'École, reste l'entité la plus consommatrice de crédits de fonctionnement. Les conventions de mises à disposition entraînent également des charges de fonctionnement sur la DGS.

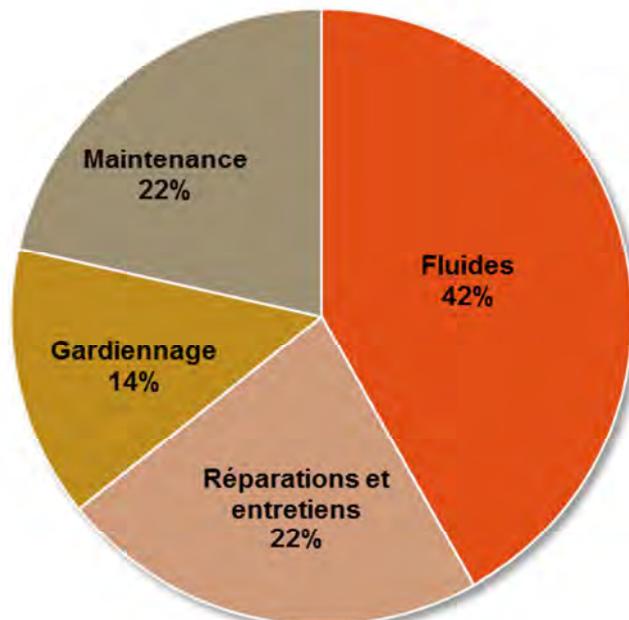


Figure 45 – Zoom sur le A32 et A35 - Maintenance et Sécurité

Au niveau des lignes budgétaires « Maintenance et sécurité », 42% des dépenses de fonctionnement en 2014 concernent les fluides et la viabilisation. La baisse de 2 points par rapport à 2013 s'explique par la chute des dépenses de gaz et chauffage évoquée précédemment.

La part du gardiennage diminue pour atteindre 14% du budget exécuté, contre 17% en 2013. Cette baisse significative de plus de 215K€ est due à un nouveau marché public très compétitif, appliqué depuis le 1^{er} novembre 2013.

Avec 22%, les réparations et l'entretien sont en augmentation de 3 points. Les contrats de maintenance représentent enfin 22% de ces lignes budgétaires.

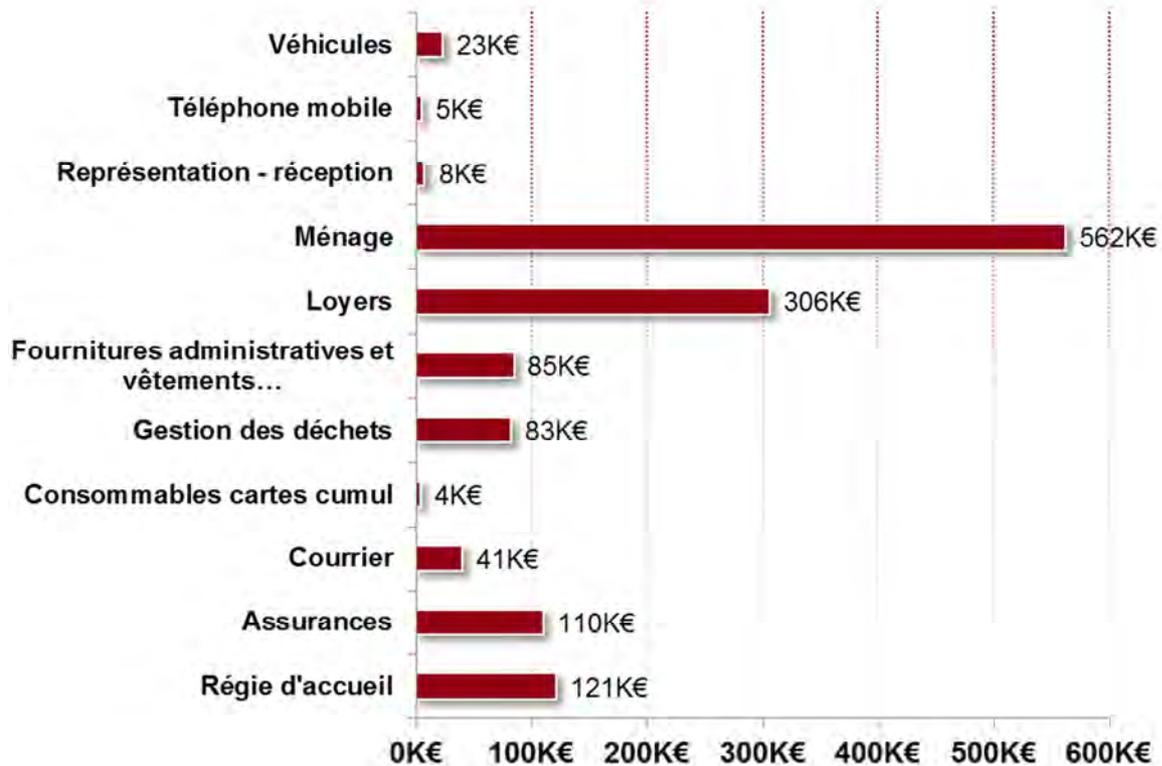


Figure 46 – Zoom sur le A30 – Affaires logistiques Utilisateurs

Les charges relatives aux prestations de ménage sont stabilisées à hauteur de 565K€. Les loyers sont maîtrisés et la charge diminue même de plus de 6,4% entre 2013 et 2014 (taux identique à celui observé entre 2012 et 2013).

Soulignons également la maîtrise des charges de fonctionnement courant :

- La charge du courrier passe de 66K€ à 41K €
- La charge relative à la régie d'accueil est également en baisse, atteignant 121K€ en 2014 contre 128K€ en 2013 (pour rappel, 146K€ en 2012).
- Les autres postes de dépenses restent relativement stables

A l'inverse, force est de constater une nette augmentation des dépenses liées aux fournitures administratives et vêtements de travail : + 31K€.

4.1.2 Les dépenses de personnel

De quoi parle-t-on ?

Les dépenses de personnel : il s'agit des rémunérations principales versées aux agents de l'établissement, des cotisations patronales qui leur sont liées, des rémunérations accessoires ainsi que des prestations sociales obligatoires.

Les dépenses de personnel liquidées lors de l'exercice 2014 s'établissent à 92 767 516 € (dont 51 945 € se rapportent au SACD). Le taux d'exécution global de la masse salariale s'élève à **99,5%**, soit un taux en augmentation de 1,4 point par rapport à l'exercice 2013. Il convient de préciser ici qu'il y avait eu une sous-exécution en 2013 due à des éléments non-prévisibles.

Cette hausse de l'exécution est essentiellement liée à l'évolution dans le calcul du processus de comptabilisation des passifs sociaux, dans le cadre de la certification des comptes 2014 et du rattachement des charges à l'exercice. Un paragraphe spécifique sera consacré à ce sujet par la suite.

Afin de comparer les exercices, il convient d'exclure ces opérations de fin de gestion. Ainsi, les dépenses de personnel versées sur l'exercice 2014 s'élèvent à 92 406 724 €, soit une très légère baisse de 0,18 %.

L'explication majeure est la réduction du nombre d'élèves fonctionnaires stagiaires rémunérés : **892** équivalents temps plein travaillés en 2014 contre **905** en 2013. Ce tassement de la masse salariale est donc conjoncturel, et ne doit pas faire oublier l'évolution structurelle due au glissement vieillesse technicité (GVT).

De quoi parle-t-on ?

Le GVT est la part de l'évolution des salaires qui résulte des évolutions de carrière propres à chaque agent. Il se décline en trois composantes :

- **l'effet glissement** : c'est l'impact des flux entrants et sortants, c'est-à-dire du renouvellement du personnel sur l'évolution de la masse salariale. Les entrants sont en moyenne plus jeunes et moins « primés » et par, conséquent, rémunérés à un niveau moins élevé que l'ensemble des personnels d'un établissement. L'effet des entrants est donc en général négatif sur l'évolution générale de la masse salariale. Le signe de l'effet des sortants est moins évident car les sortants ne sont pas forcément des personnes plus qualifiées et/ou plus âgées et donc mieux rémunérées.

- **l'effet vieillesse** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de salaire, sans changement de fonction, dus au déroulement normal de carrière dans le métier suite à l'ancienneté : avancement sur grille indiciaire

- **l'effet technicité** : c'est l'impact sur l'évolution générale de la masse salariale des changements de grade ou de corps, et/ou de l'acquisition de compétences nouvelles. Ces changements sont en général validés suite à un concours ou un examen professionnel.

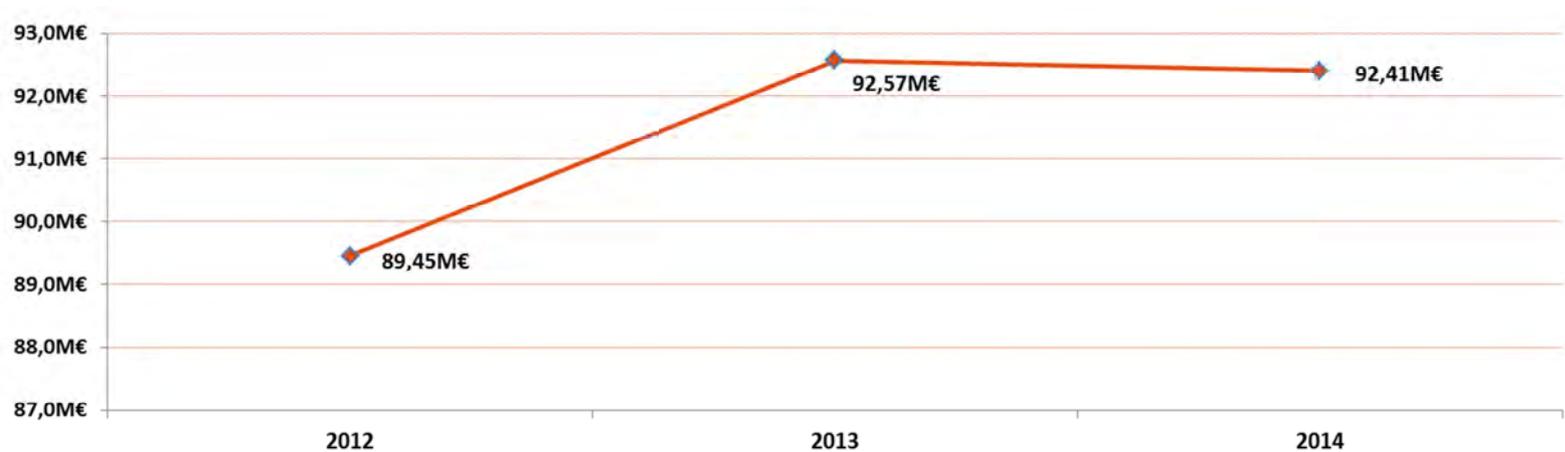


Figure 47- Evolution des dépenses de personnel depuis 2012

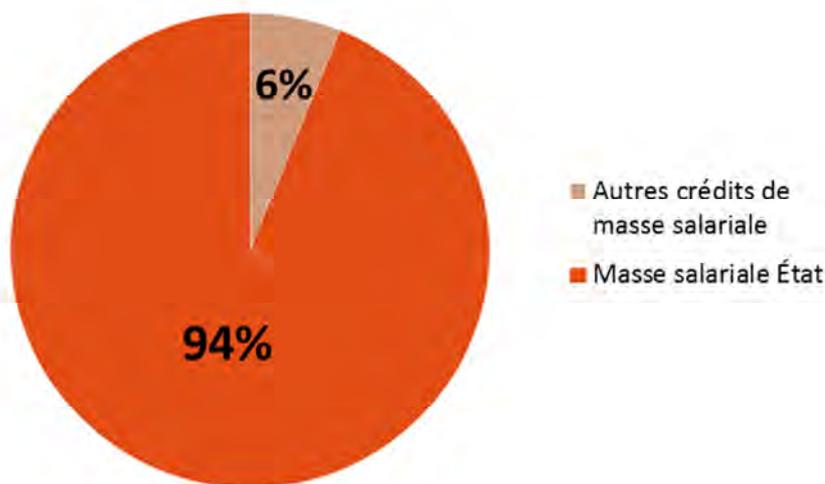


Figure 48- Répartition des dépenses de personnel 2014 par type de financement

De quoi parle-t-on ?

Masse salariale État : il s'agit des crédits transférés à partir du titre 2 du budget de l'État lors du passage aux compétences et responsabilités élargies en 2010. Elle est pilotée par le service prospective et aide au pilotage.

Autres crédits de masse salariale ou Ressources Propres : il s'agit de toutes les autres charges de personnels hors crédits transférés: contrats de recherche, heures complémentaires, jury de concours. Ils sont gérés conjointement entre la Direction des Affaires financières et le service prospective et aide au pilotage.

La répartition des dépenses de personnel entre la masse salariale État et les autres crédits demeure équivalente entre 2013 et 2014, compte tenu de l'évolution concomitante des deux masses.

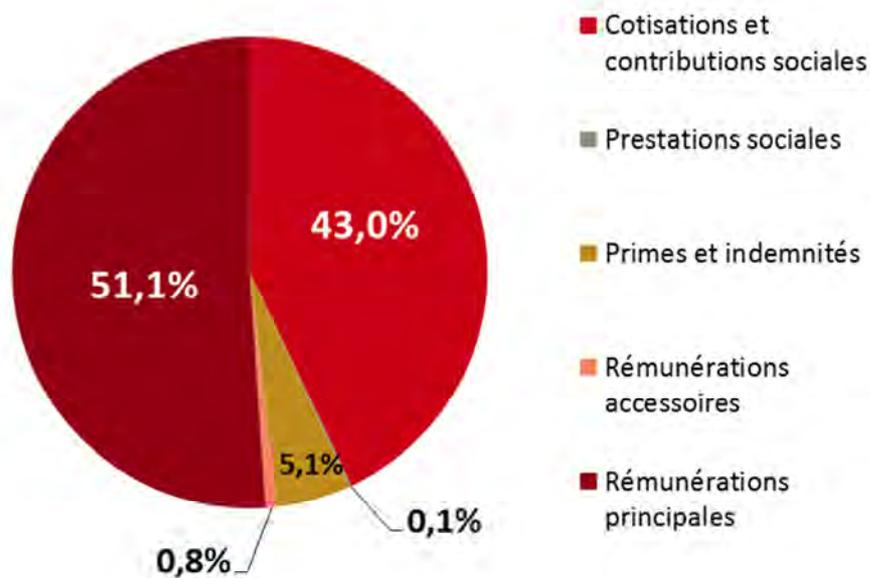


Figure 49 - Répartition de la masse salariale globale 2014 par catégorie de rémunération

Les rémunérations principales représentent plus de 51% de l'ensemble des dépenses de personnel, soit une augmentation de 0,1 point par rapport à 2013. En parallèle, la part des cotisations progresse logiquement dans les mêmes proportions.

Les primes et indemnités ainsi que les prestations sociales connaissent des répartitions identiques à celles constatées en 2013, avec respectivement 5% et 0,1%.

Enfin, les rémunérations accessoires représentent moins de 1% des dépenses de personnel de l'établissement.

Zoom sur la masse salariale État

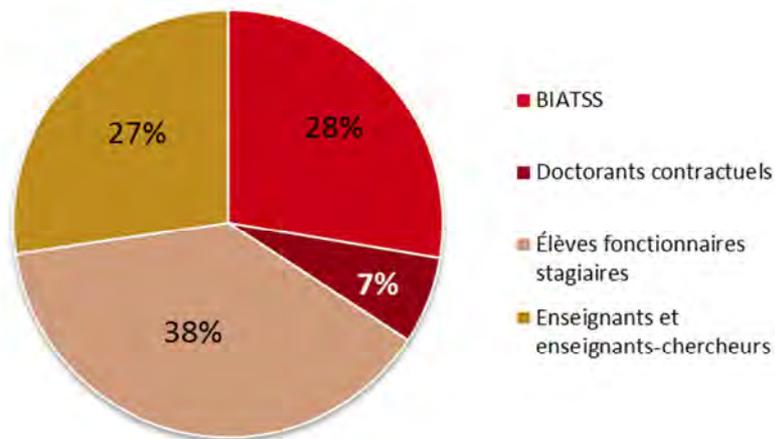


Figure 50 - Répartition de la masse salariale État 2014 par population

La répartition des dépenses de personnel sur supports budgétaires de l'État demeure globalement stable entre 2013 et 2014. Les élèves fonctionnaires stagiaires représentent la part de masse salariale la plus importante de l'École (38%), avec environ **32,5M€**

Arrivent ensuite les personnels administratifs BIATSS pour **23,4M€** (28%), suivis de près par les enseignants/enseignants-chercheurs pour 23,1M€ (27%).

Avec **5,6M€**, les doctorants contractuels représentent enfin 7% de la masse salariale État (dont la dépense s'ajuste à la subvention du ministère).

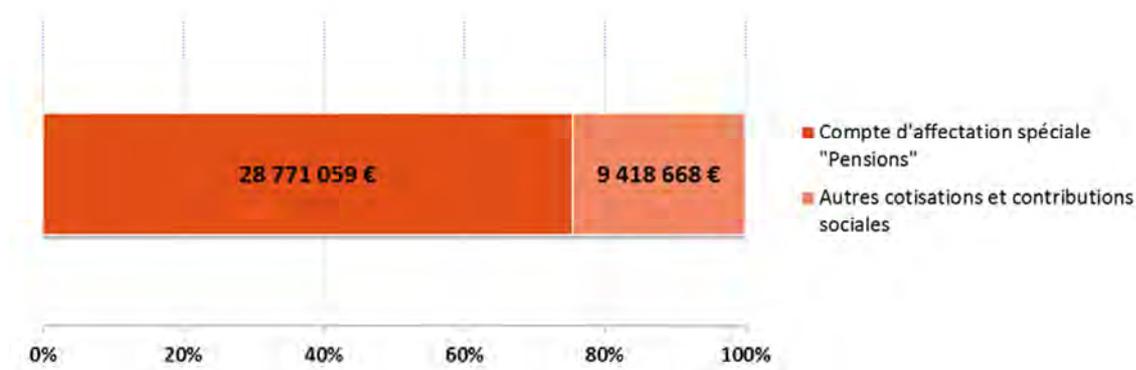


Figure 51 – Poids du CAS Pensions en 2014

Avec une charge de près de 28,8M€, le CAS Pensions pèse plus de 75% des cotisations patronales. Sur l'ensemble du budget de la masse salariale État, le CAS Pensions représente le tiers des dépenses de personnel.

Avec près de 86,4M€ (hors opérations de fin d'exercice), la masse salariale Etat (transférée) demeure le plus important poste de dépense de l'École.

La prévision budgétaire votée lors de la DBM 2014 s'élevait à 87M€. Le taux d'exécution de la masse salariale État, toujours hors opérations de fin d'exercice, s'établit ainsi à **99,3%**.

Zoom sur les autres crédits de masse salariale

Le taux d'exécution 2014 des autres crédits de masse salariale, hors opérations de fin d'exercice, s'établit à **91,4%**.

Ce taux est en hausse de 2,9 points par rapport à celui constaté en 2013.

Même si la sous-exécution de dépense de ces crédits vient amoindrir le taux d'exécution global de la masse salariale, il n'y a pas d'impact sur le résultat comptable dans la mesure où les recettes ne sont également pas réalisées (principe recettes = dépenses pour les contrats).

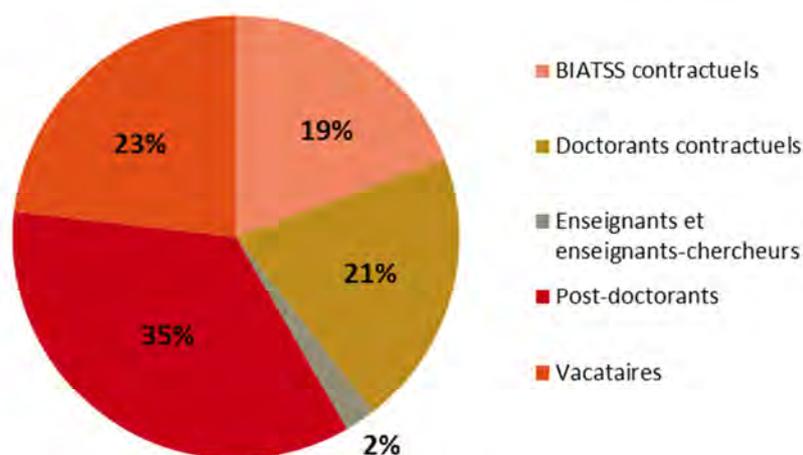


Figure 52 - Répartition des autres crédits de masse salariale consommés en 2014, par population

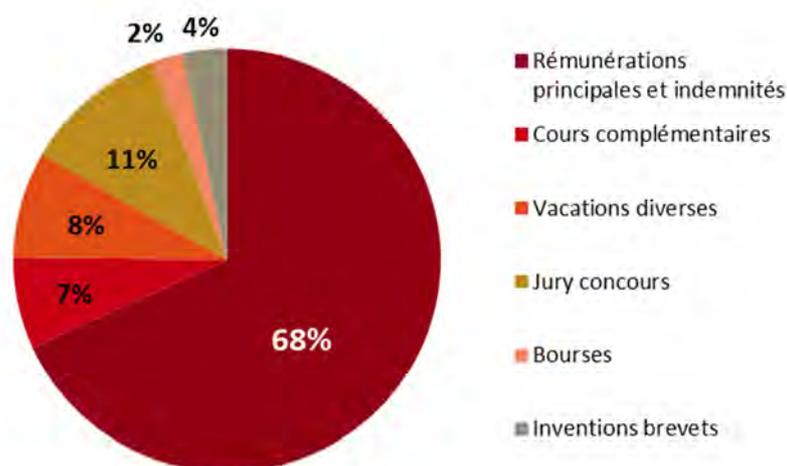


Figure 53 - Répartition des rémunérations brutes relatives aux autres crédits de masse salariale en 2014, par catégorie (hors cotisations patronales et hors action sociale)

La majorité des autres crédits de masse salariale concerne les rémunérations principales des agents contractuels financés sur ressources propres (2,9M€). Les cours complémentaires d'enseignement et vacances diverses représentent respectivement 7% et 8% de ces crédits (soit un total d'environ 640K€). Quant au jury de concours, sa charge correspond à un montant de 467K€.

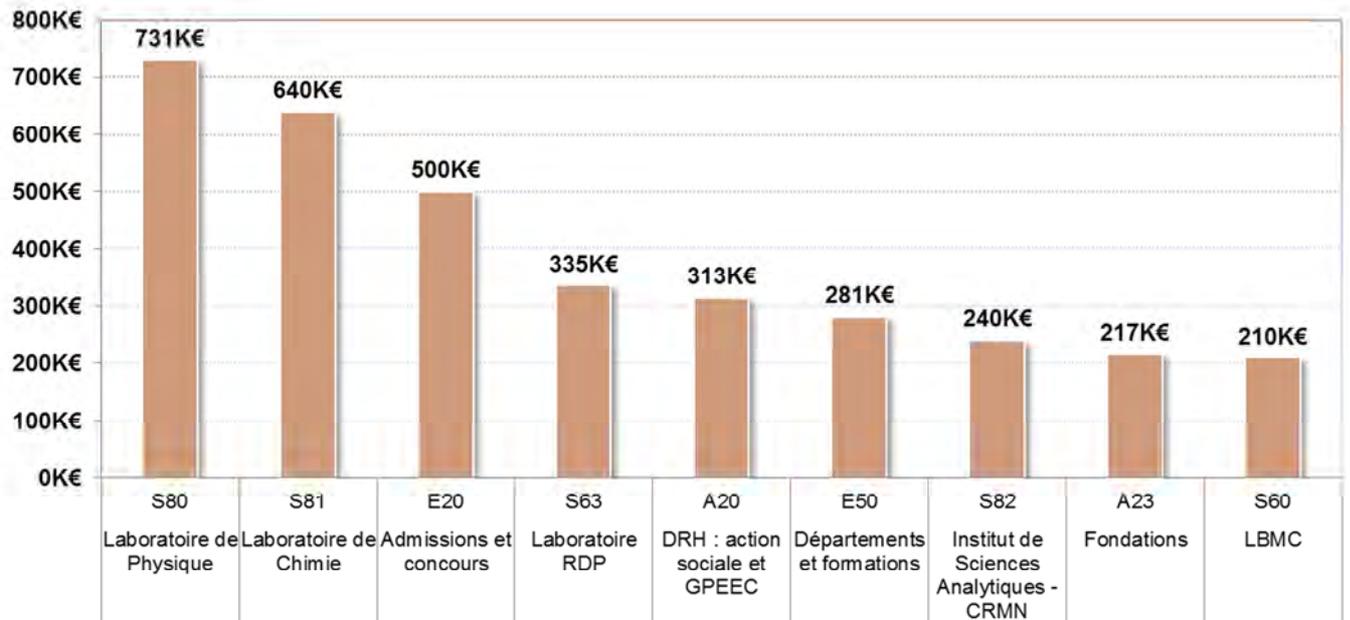


Figure 54 – Structures les plus consommatrices de dépenses de personnel (hors MSE) en 2014

Les laboratoires sont de forts consommateurs en crédits de masse salariale sur ressources propres. Cela s'explique par les nombreux financements et contrats de recherche dont ils sont détenteurs.

Comme évoqué précédemment, la charge relative au concours d'entrée est importante : elle reste stable par rapport à 2013. Les crédits affectés à l'action sociale ainsi qu'à la GPEEC sont, une fois encore, en augmentation en 2014 (+16K€) en comparaison de l'exercice précédent.

Zoom sur les opérations de fin d'exercice

Ces opérations ont été instaurées en 2010 dans le cadre de la certification des comptes. Aucune réserve relative aux passifs sociaux n'a été émise par les commissaires aux comptes depuis 4 exercices consécutifs. Les opérations concernent essentiellement le principe de rattachement de la charge à l'exercice budgétaire auquel elle se rapporte. Il s'agit :

- Du rattachement à l'exercice concerné des rappels de primes, d'heures complémentaires, d'échelons, de rémunérations versés en 2014 mais qui concernaient 2013 ou qui seront versés en 2015 mais qui impactent 2014.
- De la provision des congés payés non soldés fin 2014 qui seront épuisés en 2015 et des ordres de reversement (ORV) concernant les congés payés non soldés fin 2013 mais qui ont été épuisés sur 2014.

		Charges à payer passées au titre de 2013 (pour mémoire)	Charges à payer passées au titre de 2014
1	ARE	1 781,73 €	- €
	SFT	- €	1 003,93 €
	Indemnités & Primes diverses	18 768,47 €	19 464,71 €
	Accidents du travail et maladies professionnelles	- €	2 894,80 €
	CET 2014- droit d'option	22 515,00 €	12 610,00 €
	Heures complémentaires titulaires	51 432,58 €	38 927,56 €
	Heures complémentaires non titulaires	36 156,39 €	33 810,33 €
	rappels rémunérations principales	85 300,23 €	122 887,32 €
	rappel sur vacances	81 876,17 €	62 185,48 €
	rappel échelons	5 144,15 €	13 221,67 €
	remboursement transports	8 336,96 €	11 614,64 €
	Sous total	311 311,68 €	318 620,43 €
2	congés payés des fonctionnaires	868 658,90 €	1 072 175,72 €
	congés payés des contractuels	96 192,45 €	105 984,08 €
	CET fonctionnaires	738 712,97 €	869 209,39 €
	CET contractuels	7 148,67 €	17 257,53 €
	Sous total	1 710 712,99 €	2 064 626,72 €
Total	2 022 024,67 €	2 383 247,15 €	

Tableau 19- Récapitulatif des opérations de fin d'exercice concernant les passifs sociaux 2014

Ainsi et par rapport à l'exécution constatée en 2014, les crédits de masse salariale sont ainsi liquidés :

Total liquidé = Exécution totale constatée en 2014 – ORV 2014 des dépenses 2013 constatées en 2014 + charges à payer des dépenses 2014 mises en paiement sur 2015.

Comme évoqué précédemment, ces opérations ont entraîné une hausse de l'exécution budgétaire. En effet, cela est dû à une évolution de la réglementation relative au calcul des congés non soldés et CET : le coût moyen annuel des agents concernés est désormais ramené au nombre de jours travaillés et non plus au nombre de jours payés. En conséquence, le montant de la provision a augmenté de 20% par rapport à 2013.

4.1.3 Les dépenses d'investissement

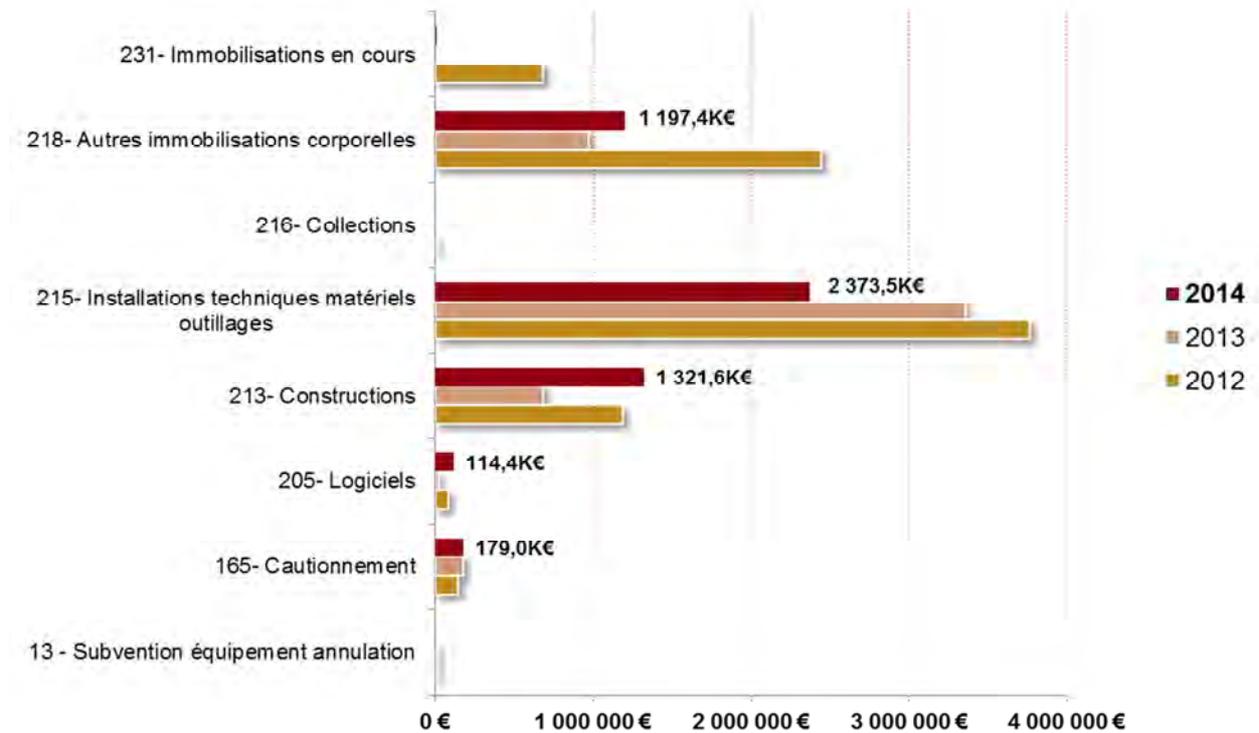


Figure 55 – Évolution des dépenses d'investissement depuis 2012

Les charges concernant les « installations techniques matériels outillages » diminuent fortement entre 2013 et 2014. Cela s'explique par le fait que l'année 2013 avait été marquée par l'acquisition d'un spectromètre au CRMN pour plus de 1,33M€.

Quant au compte 218 regroupant les « autres immobilisations corporelles », les dépenses ont progressé de 230K€ entre 2013 et 2014, notamment par l'achat de serveurs informatiques sur ressources propres par le laboratoire de Chimie.

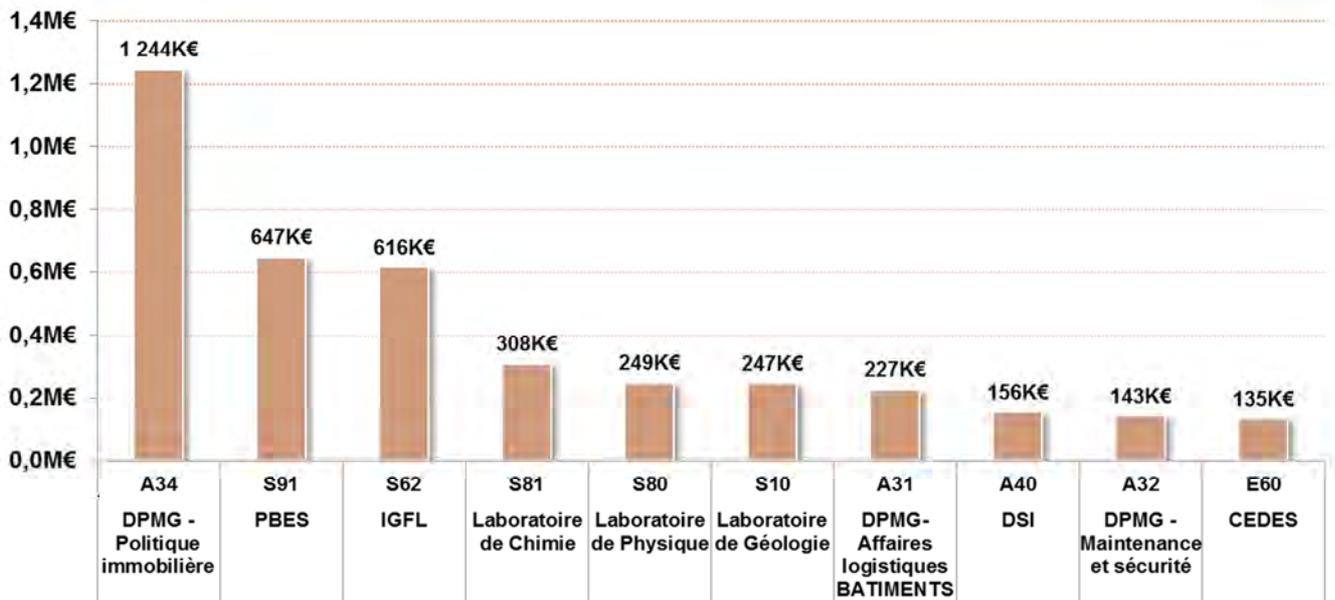


Figure 56 – Services les plus consommateurs de crédits d’investissement en 2014

Avec plus de 1,2M€, la DPMG reste un investisseur majeur pour l’ensemble de l’établissement. Le PBES est le 2^{ème} plus important investisseur en 2014, avec principalement l’acquisition d’un microscope à super résolution pour 339K€ financé via le PPI et une participation des EPST, et d’un autoclave pour près de 144K€. Quant à l’IGFL, il se place en 3^{ème} position des investisseurs en 2014 suite à l’acquisition d’un trieur à particules pour 600K€.

Les laboratoires de sciences expérimentales (chimie, physique, géologie) représentent globalement d’importants investisseurs au sein de l’École.

4.2 Répartition des dépenses par action LOLF

De quoi parle-t-on ?

Les actions de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF) précisent la destination des crédits consommés.

Découpage indicatif du programme relatif aux formations supérieures et recherche universitaire, elles permettent de mettre en lumière les moyens affectés par l’établissement sur ses missions principales.

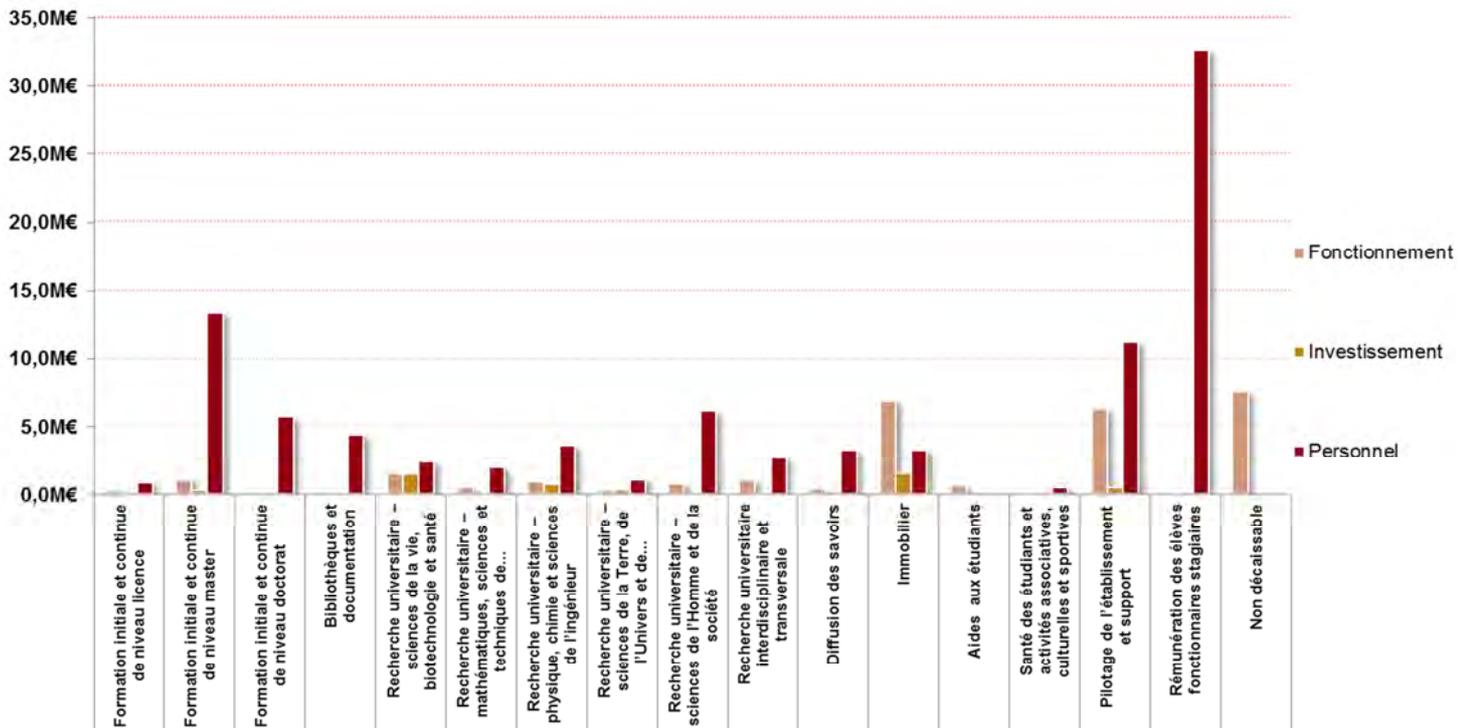


Figure 57 – Répartition des dépenses 2014 par action LOLF (en montants)

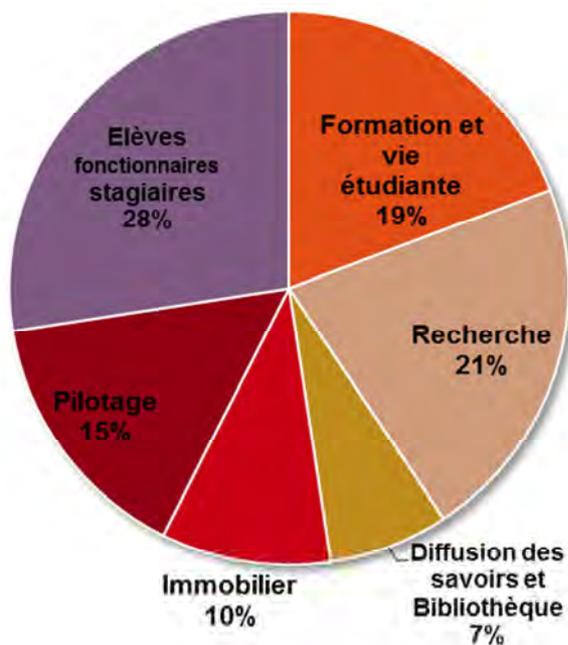


Figure 58 – Répartition des dépenses 2014 par destination LOLF

La part des élèves fonctionnaires stagiaires dans les dépenses par destination reste stable par rapport à 2013, avec un taux de 28%. La formation et la vie étudiante ainsi que l'immobilier sont aussi consolidés, respectivement à 19 et 10%. La part du pilotage augmente quant à elle de 1 point.

4.3 Recettes par masse

Les recettes encaissables de l'exercice 2014 s'établissent à 119,2M€. Elles sont en baisse de 1,4% entre 2013 et 2014 avec -1,66M€. Les recettes relatives à la subvention pour charge de service public (donc les moyens École) ont été réalisées à 99,9%. Il existait donc une estimation très juste de ces moyens lors de la construction de la DBM 2014.

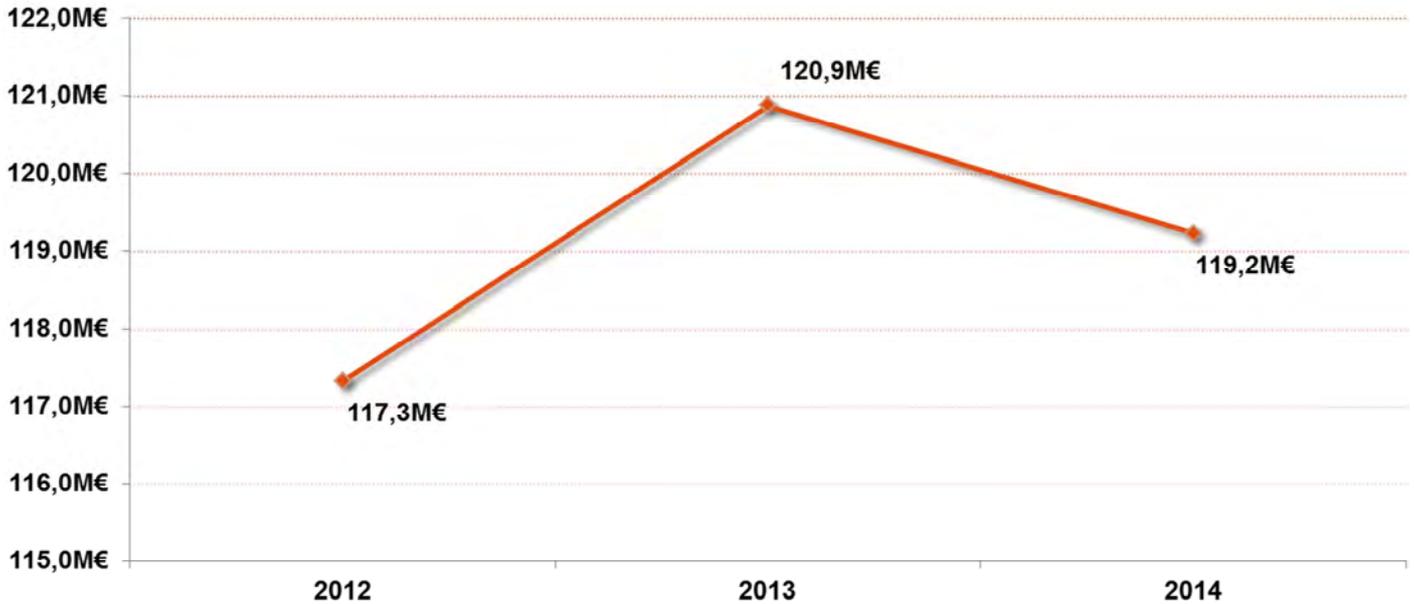


Figure 59 – Évolution des recettes encaissables depuis 2012

4.3.1 Toutes les recettes confondues par imputation

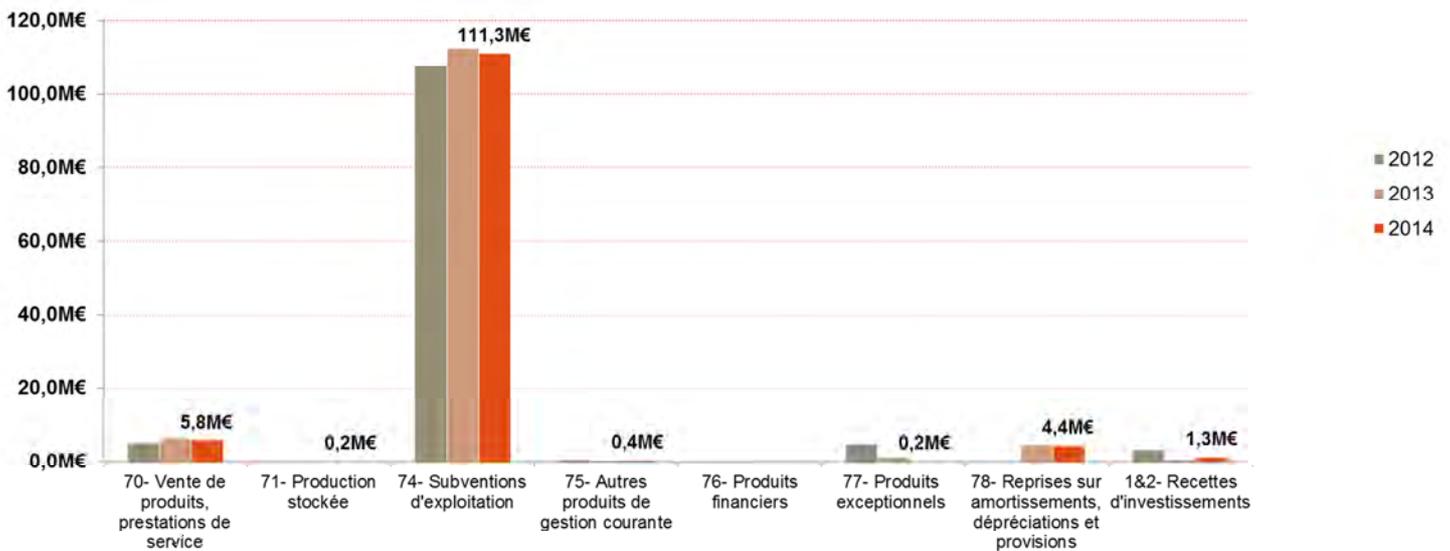


Figure 60 – Évolution globale des recettes depuis 2012

Les recettes d'investissement représentent 1% des recettes totales en 2014, soit 0,6 point de plus qu'en 2013. Ce faible taux s'explique par l'augmentation constante des recettes de fonctionnement depuis plusieurs exercices, et par la prise en charge des investissements essentiellement par de l'autofinancement (CAF).

Les subventions d'exploitation se stabilisent après la nette augmentation intervenue entre 2012 et 2013. Rappelons que ce compte regroupe entre autres la subvention pour charge de service public et les recettes liées aux contrats financés par des organismes publics.

Les produits exceptionnels (hors neutralisations d'amortissement qui sont sur le compte 78 depuis 2013) baissent par rapport à 2013, année de hausses dues aux régularisations de TVA.

4.3.2 Les recettes en fonctionnement par imputation

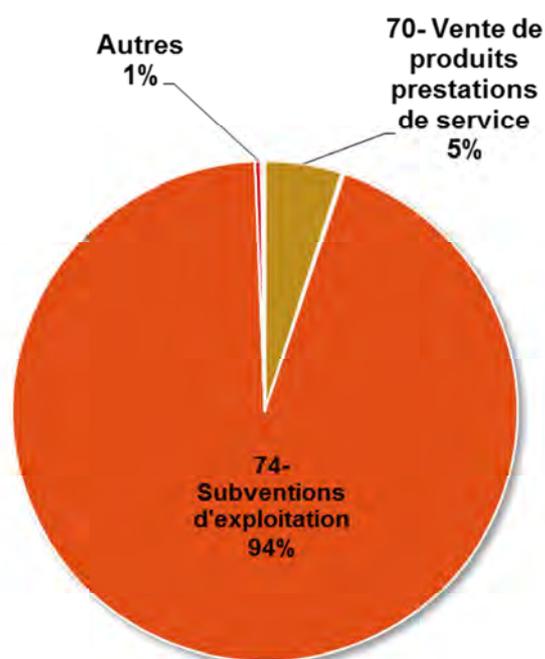


Figure 61 – Répartition des principales recettes encaissables de fonctionnement en 2014

Les subventions d'exploitation représentent 94% des recettes de fonctionnement. Le reste se répartit entre les ventes de produits, prestations de services et autres. Les recettes de fonctionnement encaissables s'élèvent à 117,9M€ en 2014, soit 2,4M€ de moins qu'en 2013.

4.3.3 Les prestations de service

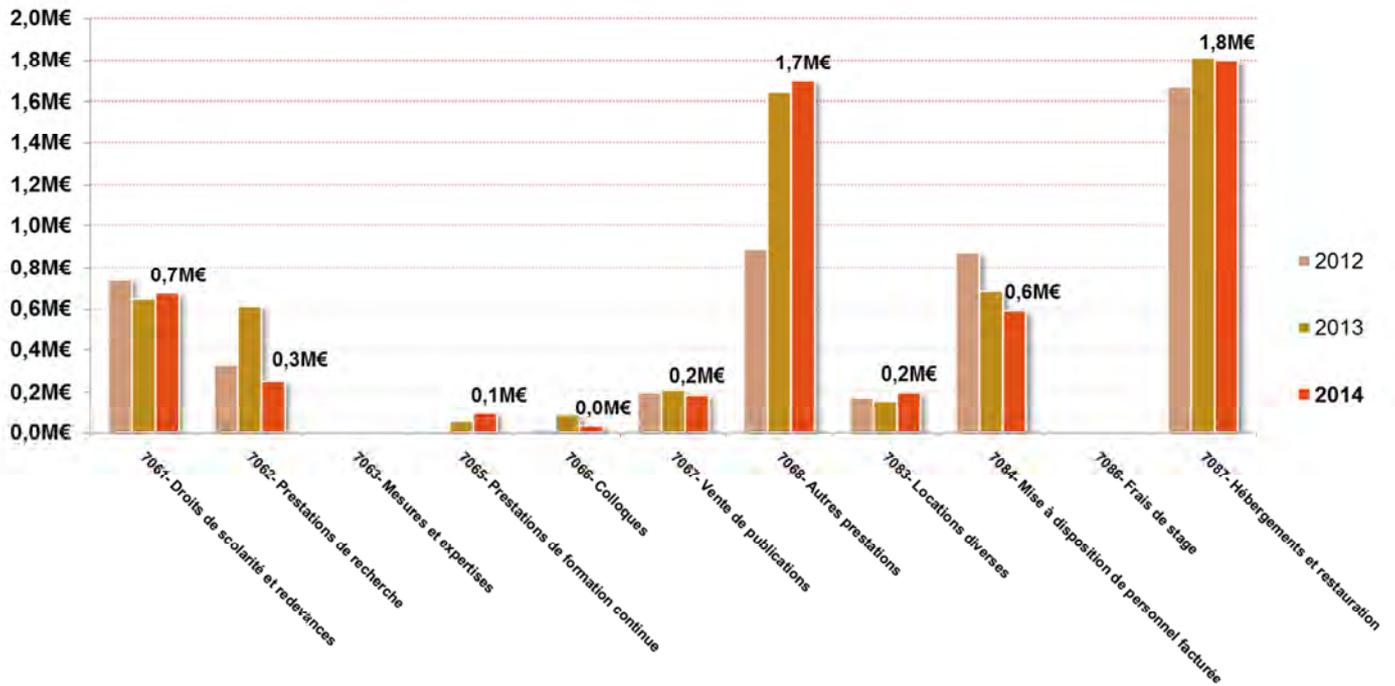


Figure 62 – Détail de l'évolution des recettes de prestations de service depuis 2012

Le compte relatif aux « autres prestations » est stable par rapport à l'exercice précédent. Il convient de rappeler que ce compte comprend la refacturation des prestations de la DPMG et DSI pour la BDL (+ de 1M€).

Les recettes d'hébergement sont également constantes entre 2013 et 2014.

Les recettes des droits de scolarité et redevances augmentent légèrement en 2014 (+54K€), après avoir connu une forte diminution de près de 100K€ entre 2012 et 2013.

Les recettes de formation continue représentent sur l'exercice 2014 plus de 95K€. Cette mission confirme son plein essor dans l'École, quand les recettes titrées étaient de 55K€ en 2013 et de seulement 7K€ en 2012.

Les refacturations de personnels mis à disposition poursuivent leur diminution depuis 2012, qui s'explique par la fin de la quasi-totalité des chaires d'excellence.

Les recettes liées aux prestations de recherche baissent en 2014, atteignant même un niveau inférieur à celui observé en 2012.

4.3.4 Les subventions par origine

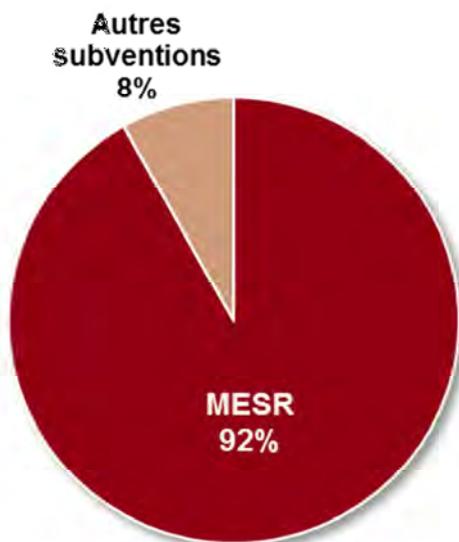


Figure 63 – Part relative des subventions du ministère de tutelle dans les subventions 2014

La part relative au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) se maintient à 92%, comme en 2013.

Le montant des recettes réalisées pour le MESR s'élève ainsi à 102,18M€, contre une prévision en DBM de 102,28M€. L'exécution des recettes du MESR atteint par conséquent les 99,9%.

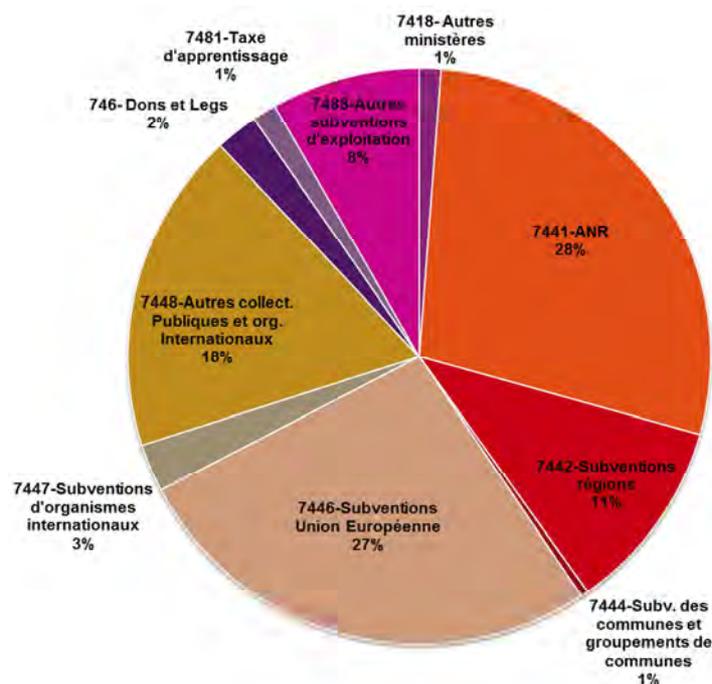


Figure 64 – Détail des autres subventions et répartition en 2014

Le montant des autres subventions s'élève à 9,1M€ en 2014, contre 10,1M€ en 2013. Si le poids des recettes ANR demeure conséquent malgré une légère baisse, les parts des subventions régions et Union Européenne progressent respectivement de 2 et 6 points. Quant à la part des recettes des autres collectivités et organismes internationaux, elle perd 7 points entre 2013 et 2014.

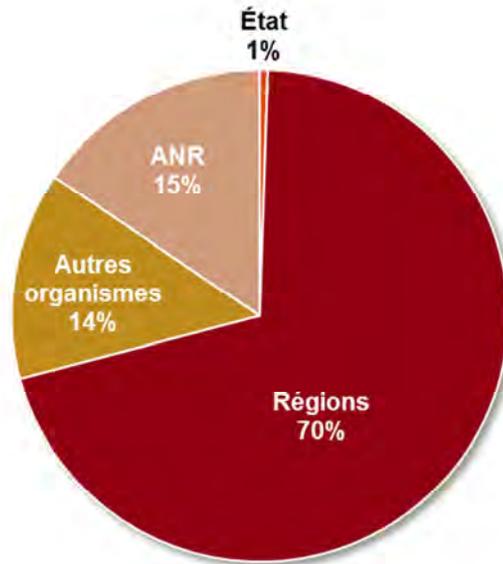


Figure 65 – Zoom sur les subventions d'investissement en 2014

Les subventions d'investissement sont très supérieures à celles réalisées en 2013. Leur montant s'élève à 1,1M€ pour l'exercice 2014, dont 70% proviennent de la Région et 15% de l'ANR (programme des investissements d'avenir).

Les investissements 2014 ont principalement été financés par autofinancement, notamment au travers du plan pluriannuel d'investissement (PPI) et du fonds Recherche.

5. Plan pluriannuel d'investissement (PPI) et Fonds recherche

5.1 Exécution de la tranche 2014 du PPI

De quoi parle-t-on ?

Un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été mis en place dans l'École pour la période allant de 2012 à 2015. Il s'agit d'un **outil de programmation des investissements envisagés sur plusieurs années**.

Il s'agit de crédits d'investissement, mis à disposition des vice-présidences pour le renouvellement de leurs matériels et la jouvence. Son utilisation est conditionnée à la sortie d'inventaire des matériels obsolètes afin de maîtriser la charge d'amortissement non neutralisée.

Le montant total du plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour 4 ans s'établit à 6M€, réparti par tranche annuelle d'1,5M€.

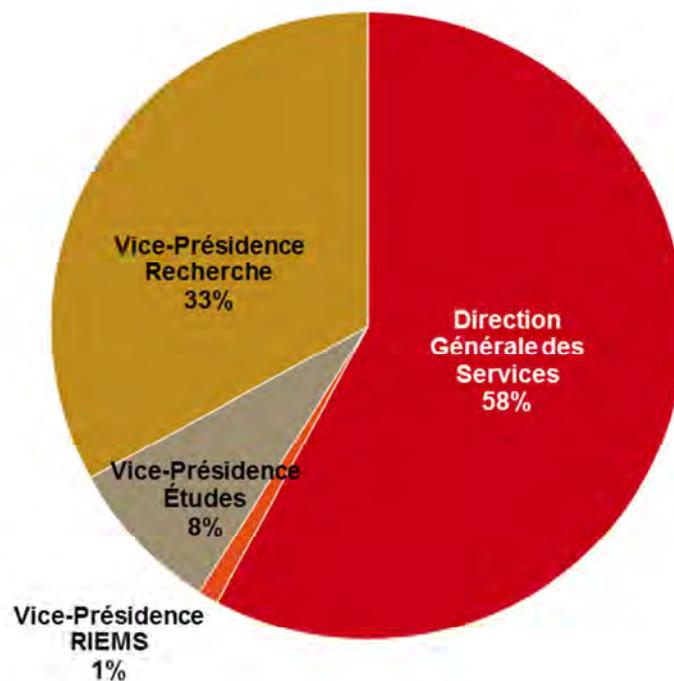


Figure 66 – Répartition de l'ouverture de la tranche 2014 du PPI, en %

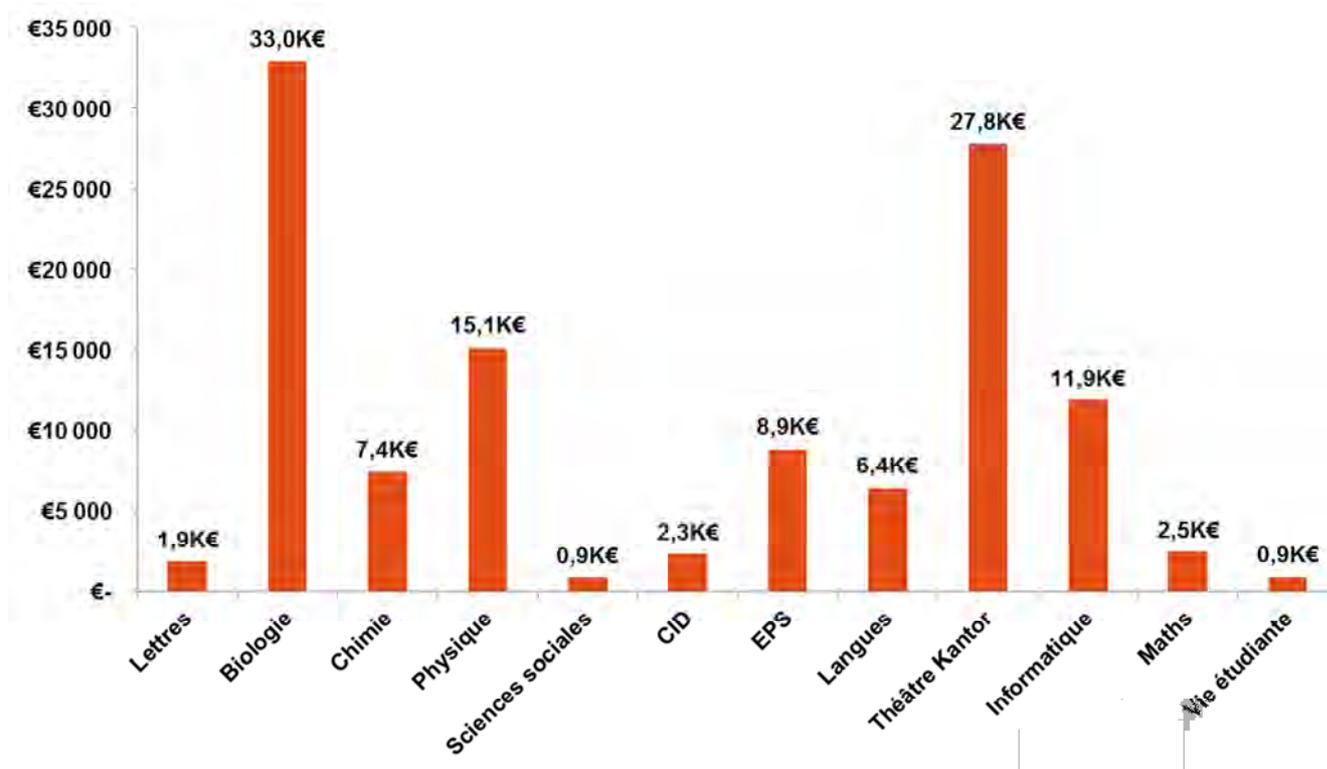


Figure 67 – Détail de l'utilisation du PPI 2014 par département et formation de la VP Études

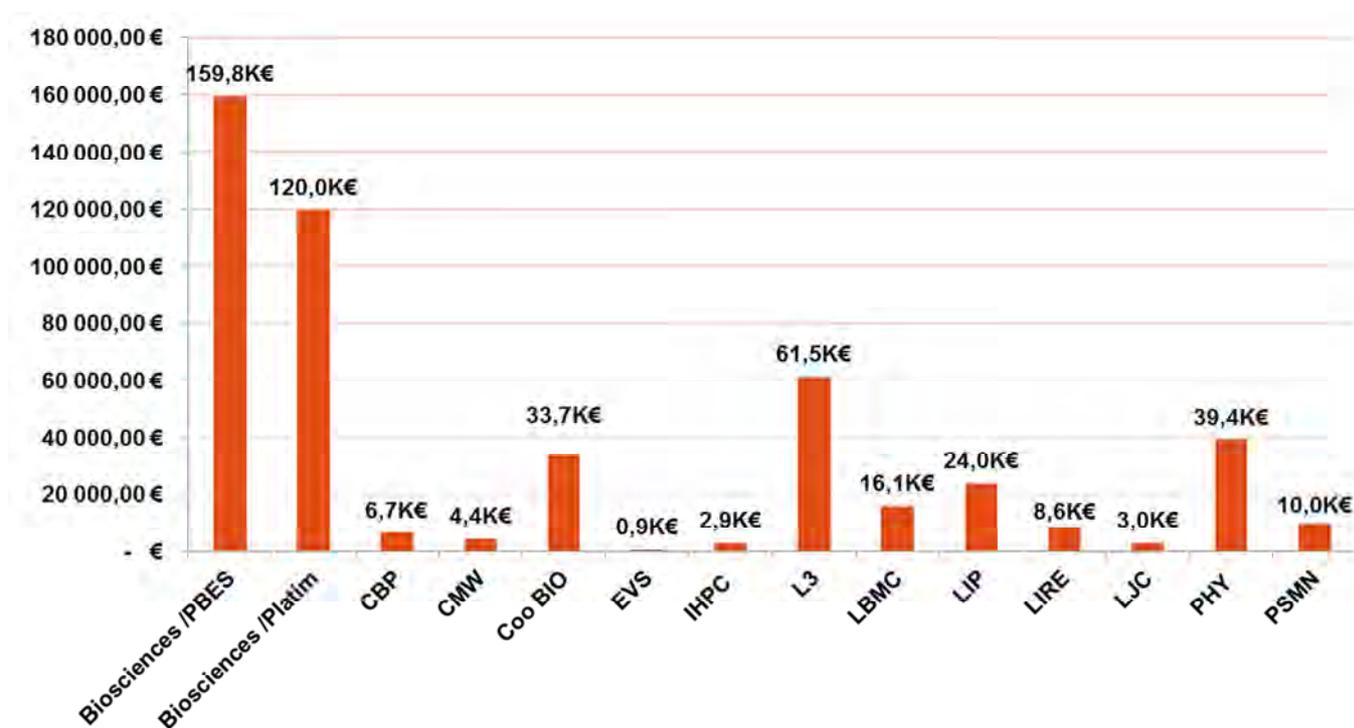


Figure 68 – Détail de l'utilisation du PPI 2014 par structure de la vice-présidence Recherche

Concernant la vice-présidence Études, le PPI 2014 a été principalement affecté à l'acquisition d'équipements pour la biologie et le théâtre Kantor.
Pour la vice-présidence Recherche, ce sont les Biosciences qui concentrent la grande majorité des investissements PPI en 2014.

5.2 Fonds recherche exécuté en 2014

De quoi parle-t-on ?

Le fonds Recherche provient des prélèvements sur contrats et dotations des laboratoires, ainsi que de ressources propres afin de financer les appels à projets internes de l'École. Il participe également aux frais d'infrastructure.

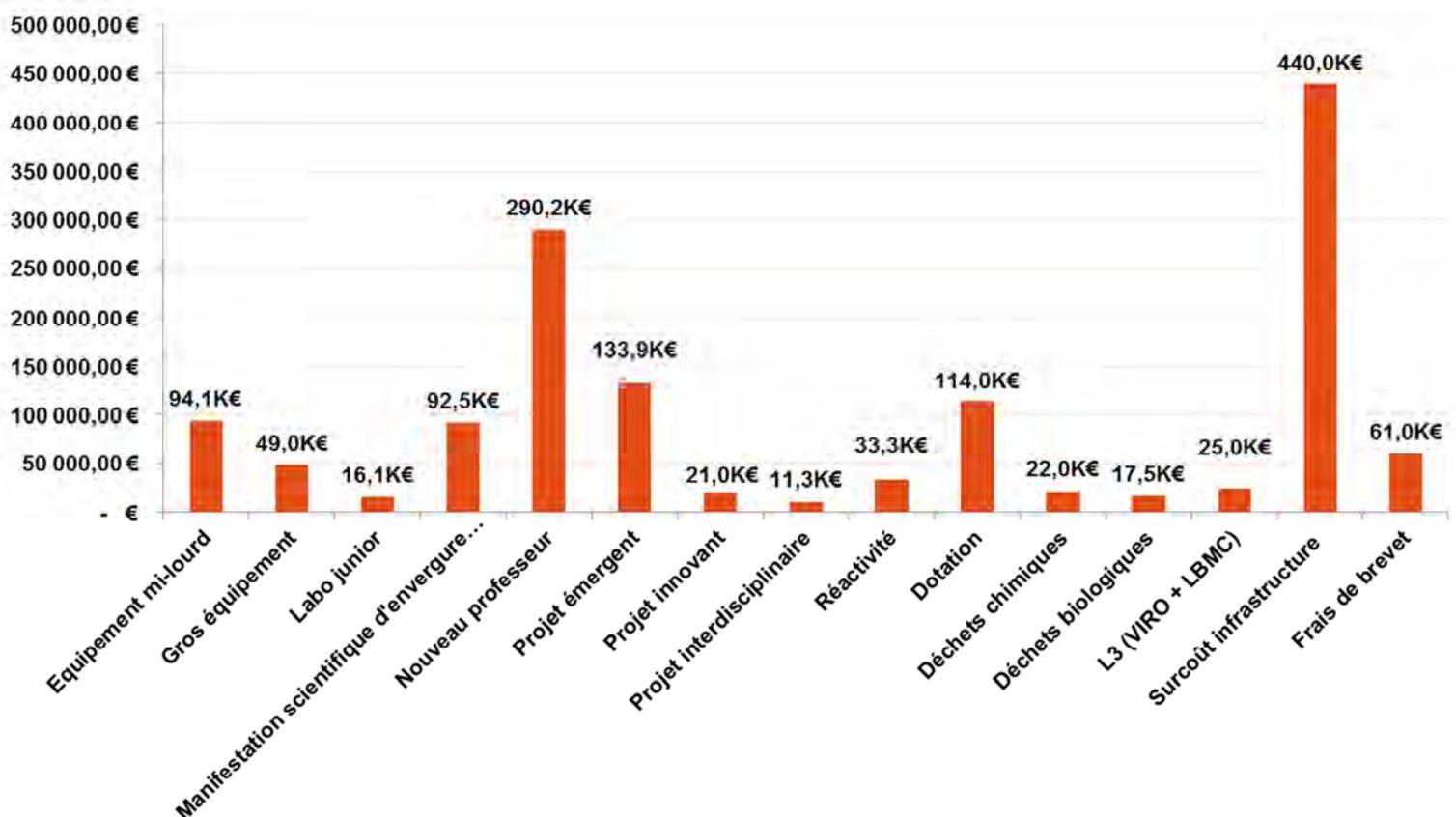


Figure 69 – Répartition par projet des dépenses financées sur le fonds Recherche en 2014

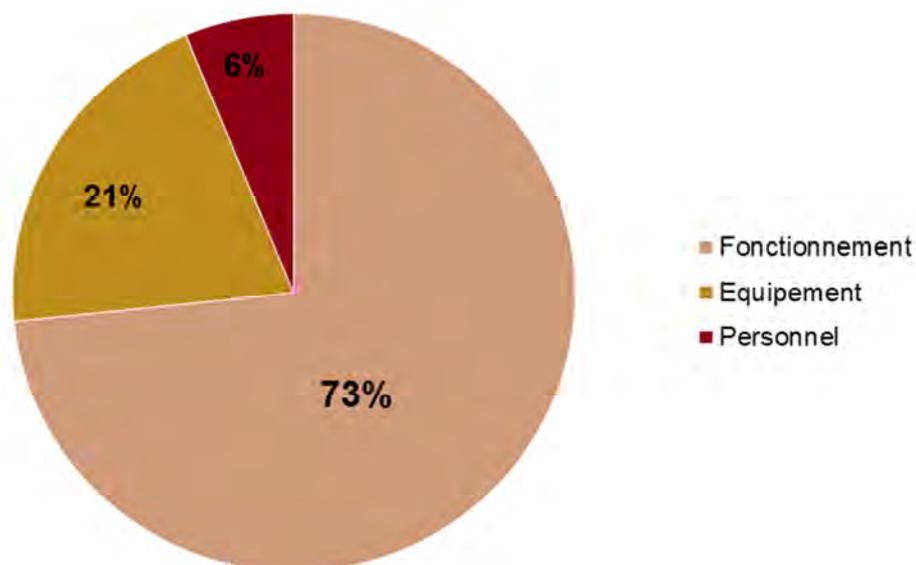


Figure 70 – Détail des dépenses sur le fonds Recherche 2014, par type de crédits

Il convient de préciser que 96,8% des crédits ouverts au titre du fonds recherche en 2014 ont été exécutés en dépenses, et près des $\frac{3}{4}$ concernent les crédits de fonctionnement.

Glossaire

ANR	Agence nationale de la recherche
BDL	Bibliothèque Diderot de Lyon
BIATSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieurs, Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé
BP	Budget primitif
CEDES	Contrat d'établissement pour le développement de l'enseignement supérieur
DAI	Direction des affaires internationales
DBM	Décision budgétaire modificative
DGS	Direction générale des services
DPMG	Direction du patrimoine et des moyens généraux
DRFIP	Direction régionale des finances publiques
DSI	Direction des Systèmes d'information
EPST	Établissement Public à Caractère Scientifique et Technologique
GPEEC	Gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences
GVT	Glissement Vieillesse Technicité
IEA	Institut d'études avancées
Ifé	Institut Français de l'Éducation
MESR	Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche
MSE	Masse salariale Etat
ORV	Ordre de reversement
PPI	Plan pluriannuel d'investissement
RCE	Responsabilités et compétences élargies
RP	Ressources propres
RIEMS	Ressources et Innovations en Éducation et Médiation des savoirs
SACD	Service à comptabilité distincte
SCSP	Subvention pour charges de service public
VP	Vice-Présidence

** Papier issu des forêts européennes*

**SERVICE PROSPECTIVE
ET AIDE AU PILOTAGE**
Mars 2015

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60
www.ens-lyon.fr